



Wild Chimpanzee Foundation®

**Wild Chimpanzee Foundation - Hauptbüro**

c/o Max Planck Institut für evolutionäre Anthropologie  
Deutscher Platz 6,  
04103 Leipzig, Deutschland  
Tel.: 00 49 341 3550 250  
Fax: 00 49 341 3550 299

**Wild Chimpanzee Foundation - Guinea**

BP06, Préf. de Conakry, Quartier Dixinn,  
Conakry, Guinea

**Email:** [wcf@wildchimps.org](mailto:wcf@wildchimps.org)

**Internet:** [www.wildchimps.org](http://www.wildchimps.org)



Rapport annuel 2019

WCF GUINEE



## Table des matières

Liste des Figures .....	4
Liste des Tableaux .....	8
1. Description des principaux accomplissements .....	10
1.1. Tableau 2 de suivi des Résultats attendus du Plan d'Action 2018-2020 .....	13
1.1.1. Objectif de gestion 1 .....	14
1.1.2. Objectif de gestion 2 .....	18
1.1.3. Objectif de gestion 3 .....	22
1.1.4. Objectif de gestion 4 .....	26
1.1.5. Objectif de gestion 5 .....	27
1.1.6. Objectif de gestion 6 .....	29
1.1.7. Objectif de gestion 7 .....	32
2. Problèmes en internes ou contextuels .....	34
2.1. Gouvernement / changement de politiques (Plan d'Action, PA – R1A) .....	34
2.2. Planification durable de l'Offset chimpanzé.....	34
2.3. Prévision financière des couts de l'Offset chimpanzé .....	35
2.4. Étape suivante du projet avec Milestones .....	36
2.5. Changement de personnel essentiel .....	36
2.6. État financier et retards dans le versement des fonds .....	41
2.7. Recherche de financement complémentaire .....	44
3. Productions techniques .....	44
3.1. Stratégie environnementale.....	44
Méthode de capture-recapture spatialement explicite (SECR).....	45
Protocole de la collecte des données.....	45
Zone du Bakoun dans le Nord du PNMB .....	45
Zone de Koukoutamba dans le Sud du PNMB .....	46
Calcul de densité des chimpanzés par capture-recapture.....	46
Structure sociale des chimpanzés et croissance de la population .....	47
Proportion des classes d'âge et sexe dans les parties.....	47
Méthode de distance sampling par caméras pièges (DS).....	48
Design .....	48
Partie Nord-Ouest du Parc national .....	48
Partie Sud du Parc national .....	51
L'extraction des vidéos de la phase 1 .....	52
Inventaire floristique de PNMB (PA - R3B.A1) .....	55
Surveillance des paramètres environnementaux dans le PNMB (R3C.A1) .....	56
Surveillance ornithologique dans le PNMB (PA - R3D.A1).....	60
Développer des thèmes d'inventaire spécifiques pour accroître les connaissances sur la biodiversité dans le PNMB (PA - R3D.A4).....	61
Réaliser une étude sur la dynamique sociale et culturelle des feux de brousse (PA - R3D.A5).....	63
4. Plan d'engagement des Parties Prenantes (PEPP) .....	68

Établir une liste des potentiels partenaires (PA - R7A.A3) .....	68
Concrétiser de partenariats potentiels (PA - R7A.A5).....	73
Participer à la création de mécanismes de financement innovants pour la gestion du parc (PA - R7B) .....	75
Le Parc National du Moyen-Bafing est créé (PA - R1A) .....	75
Mise en place des comités (PA - R2A.A3) .....	76
Consultation des communautés de proximité - Étape 1 : Cartographie participative des territoires de village (PA - R1B.A2 et A3) .....	83
Consultation des communautés de proximité - Etape 2 : Plans de gestion des territoires (PA - R2A.A5) .....	84
Élaborer un plan de sensibilisation, de communication et d'éducation environnementale (PA - R5A.A1) .....	87
Concevoir les outils de communication (PA - R5A.A2) .....	87
Développement d'un programme d'éducation à l'environnement : Club P.A.N. (PA - R5A.A5 et A6) .....	90
5. Plan de formation des communautés .....	91
Restaurer la couverture forestière et le fonctionnement des écosystèmes dans les zones clés (PA -R1F.A1) .....	91
Pépinière (PA - R1F.A2 et A3).....	94
Élaborer des accords sur le processus de reboisement sur des paysages forestiers dégradés (PA - R1F.A2, A3, A4).....	97
Définition et mise en place d'une stratégie de développement agro-écologique (PA - R2B.A2) .....	98
Projet pilote de Régénération Naturelle Assistée avec les paysans-leaders (PA - R2B.A8) .....	102
Mesures relatives aux populations installées dans la zone intégralement protégée du PNMB développées et validées par les parties prenantes (PA - R2C) .....	106
6. Plan de formation de l'OGPR .....	106
Le système de surveillance d'application de la loi du PNMB est en place (PA - R1D)...	107
Mettre en œuvre une étude d'Évaluation de l'Impact Social et Environnemental (EISE) (PA - R6A.A1) .....	108
Créer l'unité de gestion du parc national du Moyen-Bafing (PA - R6B.A1).....	109
Renforcer les capacités de la Direction Générale de l'OGPR et les accompagner dans leurs mandats (PA - R6B.A2) .....	109
Écrire le plan d'aménagement et de gestion du parc national du Moyen-Bafing et le plan opérationnel annuel (PA - R6B.A7 & A8).....	110
7. Évaluation de l'état d'exécution des actions et de l'atteinte des résultats .....	111
Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation axé sur les résultats (PA - R6F.A1).....	111

## Liste des figures

- Figure 1 : Cartes conceptuelles illustrant la Théorie de changement, ses tests (font rouge) et la chaîne de logique qui lie le(s) projet d'Offset /national Moyen-Bafing avec les types principaux des activités menés (polygone orange) .....13
- Figure 2 : Estimation des coûts du parc national du Moyen-Bafing/offset chimpanzés en assumant d'une part une somme totale de 48 millions de USD sur 15 ans et en nous basant sur les budgets de 2019 et 2020 (ligne bleue continue). Toutefois, nous savons que des frais supplémentaires interviendront d'une part pour la construction des infrastructures du parc national (Coûts estimé d'environ 500'000 USD sur 3 années) et d'autre part pour un soutien effectif des communautés locales (coûts estimé d'environ 1 Millions USD par an) (ligne bleue en pointillée). .....35
- Figure 3 : Graphique illustrant les différentes étapes pour l'exécution des activités de conservation dans le PNMB, celles de soutien des communautés dans le PNMB, la signature du contrat de PPP, l'exécution de l'étude d'impact environnementale et sociale, la signature du décret présidentiel, et la validation du Plan d'Aménagement du PNMB. Les flèches sont mises dans l'ordre chronologique, celles démarrant le plus tôt étant présentées en premier, et pour chacune sont précisés les buts, leur définition et le chronogramme.....37
- Figure 4 : Évolution du personnel en année fiscale 2019 .....38
- Figure 5 : Organigramme de l'équipe de la WCF mettant en œuvre le plan d'action (janvier 2020). .....39
- Figure 6 : Emplacement de la zone d'étude pour le protocole de Capture-Recapture (SECR) dans la forêt classée de Bakoun dans le PNMB (à gauche) et détail de l'emplacement des 100 caméras pièges dans les 100 cellules de 1 km<sup>2</sup>. .....45
- Figure 7 : Emplacement de la zone d'étude pour le protocole de Capture-Recapture (SECR) dans la région de Koukoutamba et la forêt classée de Bani dans le PNMB avec le détail de l'emplacement des 100 caméras pièges dans les 100 cellules de 1km<sup>2</sup>. .....46
- Figure 8 : Courbe d'accumulation de l'identification des mâles adultes dans la zone SECR de la forêt de Bakoun au Nord du PNMB. En abscisse, la date précise quand une nouvelle identification a pu être faite. ....47
- Figure 9 : Courbe d'accumulation de l'identification des femelles adultes. En abscisse, la date précise quand une nouvelle identification a pu être faite.....48
- Figure 10 : Pourcentage des classes d'âge dans la communauté des chimpanzés échantillonnée dans la forêt de Bakoun par le design SECR. 36 % des individus sont des adultes, ce qui suggère une population plutôt en croissance. ....49
- Figure 11 : Pyramide des âges (à droite) pour les chimpanzés de Bakoun (design SECR) en étudiant la taille et le sexe des chimpanzés capturés par les caméras. Les nombres d'individus de chaque classe d'âges et de sexes ont été calculés en prenant le nombre maximum d'individus différents de chaque classe d'âges et de sexes vus sur les séquences. ....49

Figure 12 : Emplacement des caméras pour la méthode DS dans le sud du parc suivant une stratification privilégiant les habitats forestiers utilisés préférentiellement par les chimpanzés dans le PNMB. ....	51
Figure 13 : Capture d'écran de la première vidéo confirmant la présence du chat doré ( <i>Caracal aurata</i> ) dans le PNMB .....	52
Figure 14 : Quelques résultats enregistrés à partir des caméras, oryctérope ( <i>Orycteropus afer</i> ), hippopotame ( <i>Hippopotamus amphibius</i> ), chimpanzés ( <i>Pan troglodytes verus</i> ), pangolin géant ( <i>Smutsia gigantea</i> ).....	54
Figure 15. Répartitions géographiques des échelles limnométriques dans le PNMB. ....	57
Figure 16. Niveau d'eau selon mois .....	58
Figure 17. Niveau d'eau mensuel de deux réseaux : les cours d'eau connectés au Bafing et Falémé.....	58
Figure 18. Niveaux d'eau dans les affluents selon mois.....	59
Figure 19. Pluviométrie et température moyenne enregistrée par 4 stations météorologiques à travers le PNMB .....	59
Figure 20 : Carte de la localisation des espèces d'oiseaux observées dans le PNMB.....	60
Figure 21 : Signes d'animaux trouvés dans la zone présélectionnée pour le tourisme, en particulier près ou à la rivière Bafing, en Novembre et Décembre 2019. ....	62
Figure 22 : Nombre d'incendies détectés chaque mois décade (10 jours) dans l'ensemble du PNMBNB avec une portée de 5 dans un pixel d'1 km (calcul de la saisonnalité par une moyenne sur les 10 dernières années).....	64
Figure 23 : Carte de l'analyse de l'impact des feux de brousse sur l'ensemble du PNMB (identification des zones les plus fréquemment brûlées et dont l'aire brûlée est plus grande) .....	64
Figure 24 : a) Cartes des sites HVC dans le parc (gauche) et b) les zones impliquées dans le programme de formation des communautés à la construction de coupe-feux et le brûlage précoce de la savane (droite).....	66
Figure 25 : Mise à feu précoce dans la zone de gestion de Laffa Boubhe.....	67
Figure 26 : Carte de PNMB démontre les zones HVC (ZHVC) protégées par les mesures de feux contrôlés et pare-feu.....	68
Figure 27. Dynamique des feux de brousse novembre – décembre 2019 ; a) carte du parc avec les superficies brûlées par rapport aux zones (gauche) ; b) par rapport a la couverture forestière (droite) .....	70

Figure 28 : Cette figure montre les principaux acteurs (rouge), primaires (orange) et secondaires (gris) ainsi que leurs positions par rapport au projet de gestion et de conservation de la biodiversité dans le PNMB. ....	71
Figure 29 : Rencontre à Dabola, Avril 2019 (gauche) et à Tougué, Avril 2019 (droite) ..	73
Figure 30 : Organisation des communautés villageoise sous forme de comités villageois avec leurs membres (haute) ; Candidates et candidats au Poste de Président(e) à Mareinfaya (bas-gauche) ; la Présidente, le Secrétaire Général et le Trésorier désigné du CVCD de Kalinko Konkero (bas-centre) ; Président, la Trésorière et le Secrétaire Général élus du CVCD de Kalinko Missira (bas-droite). ....	78
Figure 31 : Structuration des communautés locales du PNMB. ....	79
Figure 32 : Schéma de la gestion des plaintes et griefs permettant un suivi efficace et une résolution impartiale des conflits. Les membres honorifiques des comités villageois joueront le rôle central dans cette procédure et seront en charge d'évaluer si les plaintes et griefs concernent le projet ou sont du ressort d'autres opérateurs. Si cela est du ressort du projet, ils transmettront la plainte au projet qui fournira des propositions de résolution de cette plainte qui seront ensuite en négociation à travers le comité discuter avec les plaignants. Si, la résolution n'est pas possible, la plainte sera alors transmise au niveau de l'Assemblée Communale habilitée. ....	81
Figure 33 : Présentation en plénière du Billan des activités 2019 du PNMB et réflexion sur l'élevage à Dabola ; travaux en commission sur l'élevage dans le PNMB à Labé. ....	82
Figure 34 : Élaboration de la carte participative a Balabory (gauche) et Mounge Dow (droite).....	83
Figure 35 : Carte des sites sacrés dans le PNMB actuellement enregistrés.....	84
Figure 16 : Carte de localisation des 28 villages pilotes identifiés lors du CCP3 .....	85
Figure 37 : Processus PGTV des villages de Sangam, Bossiko Ley et Bossiko Dow ; Processus PGTV dans le village de Lallabara .....	86
Figure 38 : Exemple de panneaux de sensibilisation dans le parc (haute) ; sensibilisation des communautés avec la 3 <sup>ème</sup> campagne de théâtre dans le parc (bas).....	89
Figure 39 : Équipe Club PAN avec les superviseurs et enseignants.....	90
Figure 40 : Carte illustrant la superposition des zones HVC et l'évolution du couvert forestier entre 2017 et 2019.....	92
Figure 41 : Carte illustrant la superposition des ruptures de connectivité identifiées et l'évolution du couvert forestier entre 2017 et 2019.....	92
Figure 42 : Carte présentant l'analyse de la connectivité sur l'évolution du couvert forestier entre 2017 et 2019.....	93

Figure 43 : Carte présentant l'analyse de la connectivité sur l'évolution du couvert forestier entre 2017 et 2019 en fonction des zones de rupture de connectivité identifiées.....	94
Figure 44 : Installation des grillages.....	96
Figure 45 : Réunion de mise à la disposition des sites de pépinière aux comités des villages concernés.....	96
Figure 46 : Site RNE à Sotirey Dow après le nettoyage (haute) ; pare feu contre le feu brousse autour la zone RNE de Sotiré (bas) .....	97
Figure 47 : Formation sur la création de GIE à Laffa Boubhé. ....	98
Figure 48 : Entretien d'une ruche à Koulifakara et Formation sur le couvain à Kalinko Konkero.....	99
Figure 49 : Formation sur la transplantation à Sangan .....	101
Figure 50 : Formation semis en poquet à Sangan.....	101
Figure 51 : Préparation des haricots pour la dotation à Sangan.....	101
Figure 52 : Dotation des semences de pomme de terre à Kalinko Missira.....	101
Figure 53 : Préparation du biopesticide à base d'ail, gingembre et piment à Kalinko Missira.....	101
Figure 54 : Formation sur le biopesticide à Kalinko Missira.....	101
Figure 55 : Préparation du fongicide à Fougani.....	101
Figure 56 : Séance d'enquêtes auprès de femmes nourrices.....	101
Figure 57 : Séance de préparation culinaire.....	101
Figure 58 : Séance de nutrition .....	101
Figure 59 : Formation sur les cordons pierreux à Lallabara .....	102
Figure 60 : Sensibilisation à l'agro écologie par les Paysans Leaders à Lallabara.....	102
Figure 61 : Gauche-Mamadou Oury Diallo (Bossiko Dow), Droite- Traore Bailo (Fougany).....	103
Figure 62 : Gauche- Rencontre entre les équipes WorldVision Mali et PNMB à Bamako et à Droite Visite d'un champ RNA à Ouelediedo dans le cercle de Kolokani avec l'équipe Eco-agri dans le Sahel. ....	104
Figure 63 : Travaux de construction du marché de Bellakouré (droite) ; travaux de pose de la clôture de la plaine de Lallabara (droite) .....	105

Figure 64 : Plan localisant la plaine de Lallabara et la source d'eau permanente Gadha Amar .....	105
---	-----

Figure 65 : Grille des patrouilles planifiées dans les zones de gestion de du Parc national du moyen Bafing pour l'année 2019.....	108
--	-----

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Test de la théorie du changement du plan d'action 2018-2020 (version Sep. 2019) .....	11
Tableau 2 : de suivi des Résultats Attendus du Plan d'Action 2018-2020.....	14
Tableau 3 : Plan de recrutement du personnel de la WCF pour l'année 2020.....	40
Tableau 4 : Montants perçu pour les prestations dans le PNMB en 2019 par mois et par fonction .....	41
Tableau 5 : Résumé par objectifs de gestion du budget du Plan d'Action 2018-2020. Il est important de noter que l'objectif de gestion O6 inclut dans son budget l'ensemble de la masse salariale de l'équipe de gestion du parc et donc aussi les frais de personnel du parc effectuant les actions des autres objectifs de gestion.....	42
Tableau 6 : Liste des bailleurs et dépense réalisées en 2019 .....	44
Tableau 7 : Liste de mammifères et taux de capture pour le design DS au Nord-Ouest, le design SECR à Bakoun ; Surlignés en orange, les espèces indicatrices du plan d'Action 2018-2020 pour notre test de la théorie du changement .....	50
Tableau 8 : Estimation préliminaire des abondances pour 4 sur 6 de nos espèces indicatrices du Plan d'Action 2018-2020 dans le Nord-Ouest du Parc National du Moyen-Bafing ....	53
Tableau 9 : Liste des espèces de flore menacées (19 + 4 à déterminées) présentes dans le PNMB (WCF et Kew, 2019) (EN- Endangered ; CR - Critically endangered ; VU - Vulnerable, NT - Near Threatened).....	56
Tableau 10. Répartitions des échelles limnométriques dans le PNMB selon cours d'eau et bassin versant.....	58
Tableau 11 : Signes d'animaux trouvés dans la zone présélectionnée pour le tourisme en Novembre et Décembre 2019 .....	62
Tableau 12 : Informations analysées sur 4/10 ans d'observation de feux de brousse dans la zone du parc national du Moyen-Bafing avec la NASA FIRMS (observation sur l'ensemble du PNMB et une zone tampon de 15km, soit 13,561.38km <sup>2</sup> ).....	63



Tableau 13 : Organisation des acteurs pour la mise en œuvre de la stratégie des feux de brousse .....	65
Table 14. Les équipes de mise à feu précoce et d'établissement de pare feu ont été constitué par les chargés d'activités du projet, les agents de mairies, les cantonnements et les communautés locales (prestataires) .....	67
Tableau 15 : Synthèse des pratiques annuelles des mises à feux 62.....	69
Tableau 16 : Directives selon le zonage du PNMB 70 .....	77
Tableau 17 : Nombre de participants ayant été présent à la création des Comités 71 .....	78
Tableau 18 : Exemple des plaintes reçu en 2019 par les comités des plaintes et griefs ....	81
Tableau 19 : Nombre de programmes en fonction des Radios Rurales partenaires .....	88
Tableau 20 : État des sachets, remplissage et semis des graines dans la pépinière .....	95
Tableau 21 : Espèces d'arbre plantées dans les 3 sites dans les 6 pépinières installées dans le PNMB .....	95
Tableau 22 : Récapitulatif des filières et chaines de valeurs prioritaires 7 premiers villages pilotes du PNMB .....	98
Tableau 23 : Taux d'habitation des ruches dans le PNMB.....	99
Tableau 24 : Résumé des sites RNA dans les six (6) villages pilotes.....	104
Tableau 25 : Liste des infrastructures sociales développées pour les communautés du parc.....	105
Tableau 26 : Revenu moyen des ménages enquêtés en 2019 et ceux suivis régulièrement pour tester le niveau d'appropriation des formations données sur les modèles agro-écologiques et leurs profils de revenu.....	106
Tableau 27 : présentation de l'état d'avancement de la réalisation des activités du PNMB .....	112

## 1. Description des principaux accomplissements

Avant de passer en revue les réalisations détaillées obtenues par le projet pour les différents objectifs de gestion, nous résumerons a) comment nous avons commencé à tester la théorie du changement du Plan d'Action 2018-2020 et b) comment nous avons progressé vers les jalons présentés dans ce même Plan d'action.

Dans le plan d'action 2018-2020, six tests différents de la théorie du changement ont été proposés avec une liste de produits livrables qui rendront le test efficace (tableau 1). De toute évidence, certains des tests ultimes nécessiteront de longues périodes pour que les effets deviennent mesurables, ce sera particulièrement le cas pour la taille de la population de chimpanzés (tests 5 et 6). Il est important de se rappeler ici que les chimpanzés ont une durée de génération de 17-19 années et que les femelles se reproduisent la première fois vers 12-13 ans et ont un intervalle entre les naissances de 5-6 ans. Cela fait qu'il est biologique peu vraisemblable de confirmer une croissance de la population des chimpanzés avant la 2<sup>ème</sup> génération. Néanmoins, certains tests sont basés sur des prédictions décrivant les étapes précédentes de la théorie des changements, dont il est important de confirmer la fonctionnalité des liens de causalité. Pour certains d'entre eux, nous pourrions déjà mettre en place des actions pour fournir les données nécessaires à leur évaluation (tableau 1).

Comme le montre le tableau 1, de manière générale, les outils pour tester la théorie du changement sont progressivement mis en place ; et nous devrions être en mesure de fournir dès la deuxième année du projet une première analyse, bien que nous nous attendions à des résultats mesurant un effet biologique prédit par notre théorie du changement n'interviennent que trois ou quatre ans après la mise en œuvre du projet pour les espèces animales à faible taux de reproduction, comme les chimpanzés.

Dans le plan d'action 2018-2020, le tableau 2 propose une série d'indicateurs provisoires (jalons) qui nous permettraient de suivre le succès de la mise en œuvre du plan d'action. Cela nous permet également de tester l'efficacité de nos actions. Le tableau 2 ci-dessous présente le rapport de situation sur les activités mises en place pour progresser vers la réalisation des jalons temporaires pour chacun des objectifs de gestion. Nous donnons également quelques indications sur la manière dont les prochains jalons pourraient être atteints grâce à l'expérience sur le terrain.

Le tableau 2 présente l'état d'avancement du projet sur la base des indicateurs validés dans le plan d'action 2018-2020 (tableau 2). Pour chaque résultat ou indicateur provisoire, nous fournissons, sous 'statut 2018', la situation au moment de la rédaction du rapport en 2018 et, pour les résultats supplémentaires, le statut prévu en fonction des résultats et de l'expérience acquise au cours de la mise en œuvre du projet. (voir la carte conceptuelle, Figure 1)

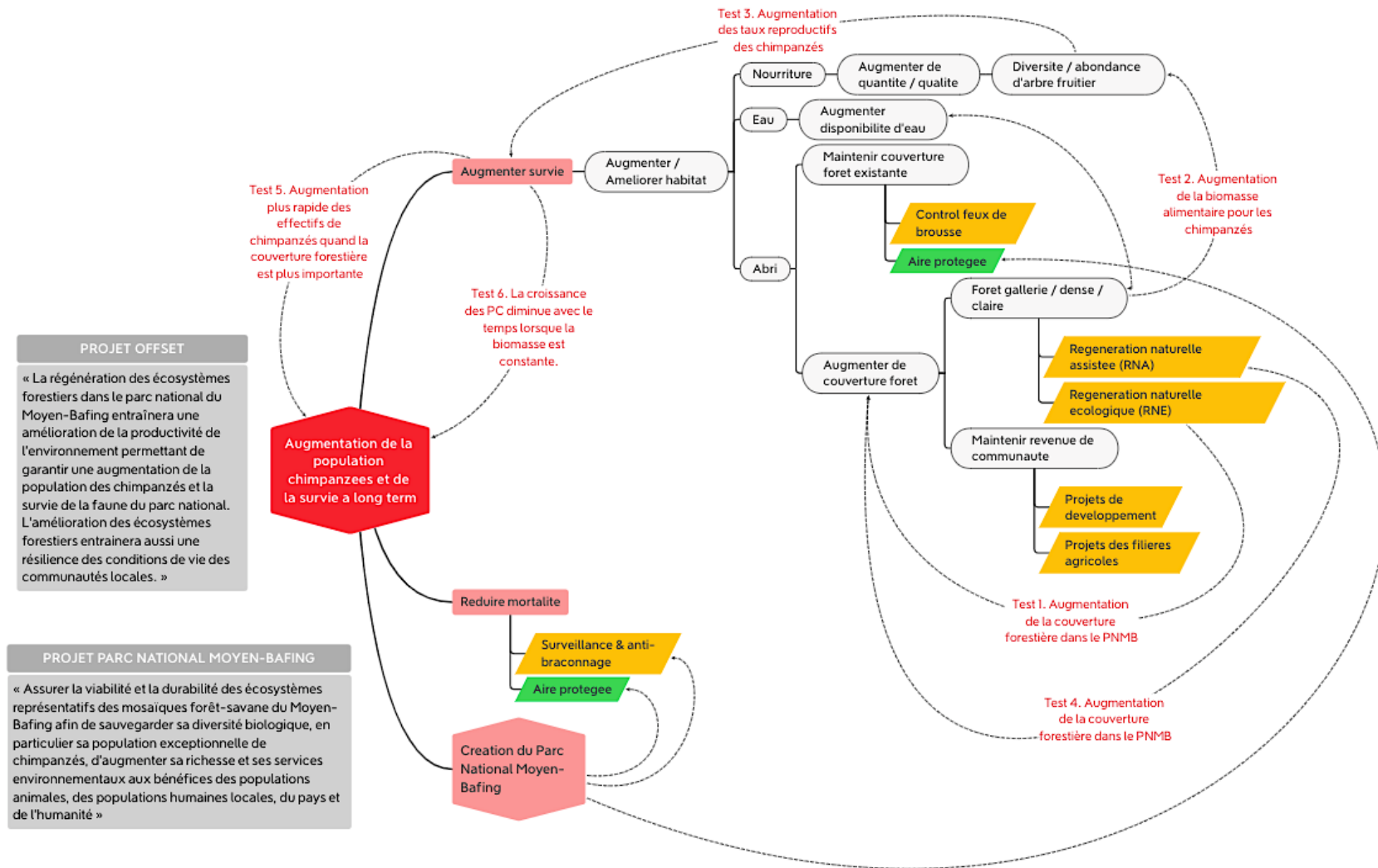
**Tableau 2** : Test de la théorie du changement du plan d'action 2018-2020 (version Sep. 2019)

Test	Action	Prédiction	Méthode	Mesure	Statut
<b>Test 1</b>	Régénération des forêts et reforestation	Augmentation de la couverture forestière dans le PNMB	Comparaison des cartes du couvert végétal du PNMB entre différentes périodes	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Carte de l'évolution des surfaces du couvert forestier (km<sup>2</sup>) de 2017-2019</li> <li>2. Comparaison de l'évolution du couvert forestier dans les zones de forêts / zones de savane et Bowal entre années.</li> <li>3. Comparaison des superficies de forêt dense/forêt dégradée de 2017-2019</li> <li>4. Comparaison de l'évolution des connectivités de 2017-2019</li> <li>5. Comparaison des zones soumises aux feux brousse de 2017-2019</li> <li>6. Comparaison des valeurs hydrauliques maximales mesurées des cours d'eau entre les années</li> <li>7. Comparaison de la durée des périodes d'assèchement annuelles des cours d'eau</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Données satellitaires sur la végétation disponibles (MO3) avec les confirmations de terrain. Analyse annuelle en cours.</li> <li>2. Une analyse des occurrences de la zone avant l'intervention du projet existe,</li> <li>3. Stratégie de gestion des feux mise en œuvre.</li> <li>4. Les niveaux de variation des cours d'eau ont été comparé sur une période continue de 2 ans</li> </ol>
<b>Test 2</b>	Augmentation de la couverture forestière	Augmentation de la biomasse alimentaire pour les chimpanzés	Transects phénologiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Indice de disponibilité de fruits et de biomasse (IDF) par ha de forêt galerie et claire</li> <li>2. Nombre de pieds produisant des fruits/ha dans zones forestières régénérées</li> <li>3. Comparaison des productions de 2016-2019</li> </ol>	Modèle de collection de données effectué
<b>Test 3</b>	Augmentation de la biomasse alimentaire pour les chimpanzés	Augmentation des taux reproductifs des chimpanzés	Analyse démographique de la population de Chimpanzés (PC)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Proportion du nombre d'enfants dépendants/femelles adultes</li> <li>2. Proportion du nombre de sub-adultes/adultes</li> <li>3. Comparaison de la variation dans la pyramide des âges des populations animales indicatrices à travers le temps</li> <li>4. Analyses des mêmes facteurs pour les espèces indicatrices listées dans le PA 2018-2020<sup>1</sup></li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement et prise de données avec caméra-pièges en cours (Nord-Ouest fini, Sud en cours et lancement dans le Nord-Est)</li> <li>2. Analyse des vidéos en cours (Nord-ouest fini, sud en cours)</li> <li>3. Identification des chimpanzés adultes mâles et femelles dans les 2 zones de Bakoun et Koukoutamba</li> <li>4. Suivi démographique des chimpanzés de Bakoun sur la période 2014-2019 inclus taux de mortalité, et taux de naissance en fonction de l'âge, première estimation des taux net reproductif (Ro) et du taux de croissance intrinsèque</li> </ol>
<b>Test 4</b>	Plans de Régénérations Assistées (RNA) et pratiques Agricoles Climato-	Augmentation de la couverture forestière dans le PNMB	Carte de distribution de la végétation du PNMB à précision fine	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comparaison du rapport de superficie des jachères / superficie des territoires villageois</li> <li>2. Comparaison du rapport des superficies de jachères vieilles / superficies de jachères totales</li> </ol>	Données satellitaires sur la végétation disponibles (MO3) Analyse annuelle en cours

	Intelligentes (AIC)			<ul style="list-style-type: none"> <li>3. Comparaison du rapport des superficies de forêts (inclue jachères anciennes) / superficie des territoires</li> <li>4. Comparaison des surfaces forestières dans les champs sous RNA</li> <li>5. Comparaison du rapport surfaces de champs sous RNA / surfaces de champs traditionnels</li> </ul>	
<b>Test 5</b>	Effet densité-dépendant	Augmentation plus rapide des effectifs de chimpanzés quand la couverture forestière est plus importante	Carte combinée de distribution de la végétation et de l'évolution des PC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Comparaison de la variation annuelle dans l'abondance des PC et autres espèces indicatrices (approche DS et SECR)</li> <li>2. Comparaison de la croissance démographique des PC et autres espèces indicatrices petit territoire selon des aires à différentes couvertures forestières (zones HVC et non)</li> </ul>	Données des tests 1, 2, 3 seront disponibles sur une base annuelle
<b>Test 6</b>	Effet de capacité de charge du milieu	La croissance des PC diminue avec le temps lorsque la biomasse est constante.	Carte combinée de distribution de la végétation et de l'évolution des PC	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Comparaison des abondances de PC et autres espèces en fonction de différents types de milieu</li> <li>2. Comparaison de la croissance des PC et autres espèces indicatrices dans le temps dans des aires à production de biomasse constante et dans des aires avec une en augmentation de biomasse</li> </ul>	Données des tests 1, 2, 3 seront disponibles sur une base annuelle

PC = Population de Chimpanzés

1 = Du au taux reproductif très lents des chimpanzés, nous avons suggéré de suivre en plus 5 autres espèces animales possédant un taux reproductif plus court que les chimpanzés tout en nous donnant des indications importantes sur l'état du milieu du parc national. Il s'agit des babouins, des vervets, des phacochères, des céphalophes à dos noir, des guibs harnachés et des panthères (Tableau 2, Annexe 1 du PA 2018-2020).



**Figure 1** : Carte conceptuelle illustrant la Théorie de changement, ses tests (font rouge) et la chaîne de logique qui lie le(s) projet d'Offset /national Moyon-Bafing avec les types principaux des activités menés (polygone orange)

## 1.1. Tableau 2 : Suivi des Résultats Attendus du Plan d'Action 2018-2020

### 1.1.1. Objectif de gestion 1

Objectif de gestion1	Résultats attendus	Résultat provisoire	Statut 2019	Résultat provisoire 2	Statut 2019	Résultat provisoire 3	Statut 2019
Améliorer les conditions de protection pour assurer l'intégrité du PNMB et la régénération de ses habitats naturelles	R1A : Le PNMB est créé	Les éléments constitutifs du PNMB sont disponibles (cartographie des limites du PNMB et des territoires villageois, principes de gestion, accords)	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Un modèle de gestion des données a été proposé afin d'assurer une bonne collecte-centralisation-traitement/analyse-archivage/sécurisation-diffusion des informations du terrain (le logiciel KOBO a été installé pour la prise des données lors des missions DS et pour le suivi sociologique des feux)</li> <li>❖ Cartes des limites provisoires du parc est disponibles, et une révision des limites externes est en cours pour envisager la prise en compte d'éléments géographiques, fonciers et administratifs, tout comme l'ajout de nouveaux territoires.</li> <li>❖ Cartes de tous les territoires villageois sont disponibles</li> </ul>	Le décret présidentiel est signé	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Signature du décret prévue fin 2020.</li> <li>❖ L'accord pour la création du groupe de rédaction a été obtenu au Cabinet du Ministère de l'Environnement, Eaux et Forêts en Mai 2019. Des Tdrs et une liste des membres seront produits en septembre 2019</li> <li>❖ Deux commissions Interministérielles tenue en 2019 (en mai et septembre) pour harmoniser les approches de 3 projets dans la zones du PNMB (Parc, Barrage et Mines) ;</li> <li>❖ Mission terrain du 18 au 24 Juin 2019 avec les représentants de la commission pour consolider le document stratégique à présenter à l'assemble des parties prenantes.</li> </ul>		

			❖Cartes de distribution des valeurs du PNMB disponible				
		Le plan de zonage est validé par toutes les parties prenantes	❖La validation des limites des 3 zones en fonction des territoires villageois est planifiée en 2020 <sup>1</sup> ❖La négociation des PGTV inclus cette dimension, et les 3 zones ont été discutées lors des divers CCC et CCCP. La validation des limites du parc se fera avec les structures de gouvernance établie jusqu'au niveau communal ❖Production de 5 premiers drafts de PGTV disponibles et 2 en cours d'élaboration avec les communautés locales.	Un règlement intérieur du PNMB est disponible	❖Un premier draft méthodologique des directives et règles d'utilisation des zones est disponible. ❖Un règlement de l'utilisation des zones a été discuté ❖Des premières signalisations seront installées dans le 3ème semestre 2019 ❖42 panneaux signalétiques pour les base-vies, les zones du parc accordés dans les PGTV, et pour les sites d'intervention du projet sont en cours de production	Les accords sur les mécanismes spécifiques de gestion des ressources par zones du PNMB sont signés	❖2 sont en cours de négociation avec les communautés à travers leurs représentants (structure de gouvernance locale au niveau du territoire villageois) et l'implication des Communes dans le processus spécifique de mise en défens et de RNE/reboisement ❖Dans le cadre des PGTV (territoire), 152 ha sont mis en défens pour l'année 2019, 55 ha sont initialement prévus pour du reboisement/RNE et 25 ha supplémentaire de RNA sont planifiés pour une mise en exploitation cette année
		Les données de terrain sur les limites sont analysées et visualisées sur des cartes géo-référencées	❖Des jeux de cartes sont disponibles ❖Une base de données géo-référencée a été créée et est systématiquement actualisée ❖Une discussion est en cours pour la modification des limites, afin de renforcer la	Des patrouilles mixtes Agents PNMB - Communautés le long des limites démarquées sont réalisées	❖ 3 plan de patrouille trimestres ont été exécuté en 2019 (T2, T3 et T4) ; ❖ 24 patrouilles organisées en 2019, 892 grilles de 2,5 km sur 1141 grilles soit 4188,95 km parcourus par 35 écogardes	Le nombre de kilomètres de limites matérialisé et documenté par an est conforme au plan validé	❖Prévu en 2020 selon la signature du décret ou sera reporté lors de l'exécution du premier plan d'aménagement du PNMB 2021-2025 ❖Des propositions de révisions des limites ont été documentées à partir des limites biologiques proposées. En effet, les
	<b>R1B : Les réglementations spécifiques des zones du PNMB sont définies et connues de tous</b>						
	<b>R1C : Les limites artificielles du PNMB et de ses zones sont marquées</b>						

			connectivité dans le corridor nord.		❖ Formation de 52 écogardes sur l'utilisation de cybertracker/ SMART réalisée en Avril, Septembre et Novembre 2019		dimensions sociales et géographiques ont été intégrées pour faciliter la compréhension des limites
	<b>RID : Le dispositif de surveillance et de lutte anti-braconnage du PNMB est dressé</b>	Le plan stratégique de surveillance et de lutte anti-braconnage du PNMB est disponible	❖ Le plan stratégique est en discussion avec les partenaires ❖ Une version de ce plan sera testé en interne mi- 2019 <sup>1</sup>	Le manuel de procédures pour la surveillance est consolidé pour validation	❖ Le manuel de procédures discuté avec les partenaires en 2019 ❖ Un guide sur la gestion des données du projet a été produit et intègre la procédure de gestion des données de surveillance	Les informations issues des activités de terrain et des postes de patrouilles sont analysées et transmises selon les procédures décrites	❖ Trois rapports itératifs pour les trimestres 2, 3 et 4 sont disponibles en 2019 <sup>2</sup> ❖ Les rapports sont analysés à chaque planification de patrouilles, et ils sont partagés fin 2019
	<b>R1E : La superficie couverte par la surveillance augmente chaque année</b>	Le logiciel SMART est installé et une Base de données géo-référencées est utilisée	❖ Le programme SMART est opérationnel, une procédure de gestion spécifique est disponible ❖ Une banque de données géo-référencée est opérationnelle	La proportion de quadras de 2,5x2,5 km <sup>2</sup> couverts par les patrouilles est documentée et augmente chaque année	❖ 35 écogardes, 16 animateurs communautaires, 4 superviseurs, 4 agents cantonnement formés en utilisation du cybertracker-SMART. ❖ 78.18% de taux de couverture ont été réalisés en 2019 dans 12 missions de surveillances dans 7 zones de gestion sur 8. ❖ Une base de données SMART est disponible.	Chaque année le nombre de nouveaux postes de patrouille créés, équipés, et opérationnels augmente jusqu'à atteindre l'optimum la dernière année du Plan d'Action	❖ Première construction / réhabilitation prévue en 2020 après le Décret
	<b>R1F : Les différents écosystèmes dégradés sont régénérés grâce à un</b>	Les accords avec les communautés pour la mise en protection ou mis-en-défend	❖ La Stratégie environnementale est finalisée (2019) ❖ 7 PGTV sont en cours de développement (28 prévus en 2020)	❖ Rapports de suivi du couvert forestier annuels à 2 niveaux de	❖ Carte de l'évolution du couvert forestier disponible	Les niveaux d'eau des bassins versants régénérés montrent une évolution positive (moins de mois à	17 cours d'eau ont été équipés, et le suivi est documenté sur les 102 cours d'eau identifiés comme prioritaires afin de définir un système



	<b>programme forestier spécifique</b>	sont signés sur les zones identifiées	❖ Mise en application de la stratégie de gestion des feux de brousse dans les zones HVC fortement impactées (166 km <sup>2</sup> /480,64 km <sup>2</sup> ), des zones à risque (461,5km <sup>2</sup> /843,85 km <sup>2</sup> de savane herbeuse surtout) dès la saison à l'échelle des villages avec l'appui des comités villageois et communes (42/43 villages)	définition disponible dès 2019		sec, et des variations moindres) (fin 2020)	pérenne qui supporte les saisons des pluies. Evaluation après celle de 2019
--	---------------------------------------	---------------------------------------	--	--------------------------------	--	---	---

<sup>1</sup> Le processus de validation impliquant différents partenaires requiert du temps afin de permettre une bonne appropriation avant validation. C'est pour permettre à ce processus d'avoir lieu que nous observons certains retards. Il n'agit pas conséquent d'un délai par rapport à la planification initiale pour favoriser la continuation du projet plus efficace. Déjà des résultats probants existent quant au renforcement de la Loi faunique.

<sup>2</sup> Une double approche est adoptée par le projet avec, d'une part, une surveillance communautaire faite par les éco-gardes villageois, puis, d'autre part, les agents assermentés pour le renforcement de l'application de la loi. Cette deuxième équipe n'entrera véritablement dans une phase effective qu'une fois la convention de PPP de l'unité de gestion signée et en conséquence sera opérationnelle un peu plus tard que prévu ici.

<sup>3</sup> Les communautés ont des impératifs de production alimentaire qui ne leur permettent pas d'attendre les premiers résultats de nos projets de régénération forestière, et donc la déforestation ne va pas diminuée avant les premiers résultats concrets disponibles pour les communautés. Il est à noter qu'en 2018-2019, il pourrait y avoir eu moins de feu dans les forêts classées dans la zone des villages pilotes.

### 1.1.2. Objectif de gestion 2

Objectif de gestion 2	Résultats attendus	Résultat provisoire 1	Statut 2019	Résultat provisoire 2	Statut 2019	Résultat provisoire 3	Statut 2019
<b>Renforcer l'implication des populations environnantes dans la conservation des ressources naturelles du PNMB</b>	<b>R2A : Des comités de concertation améliorent l'acceptation du PNMB et facilitent la création des processus de cogestion sur ses ressources naturelles</b>	Participation des communautés et le nombre de Comités de Gestion Communautaire augmente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le CC4 sera finalisé en 2020</li> <li>❖ Organisation d'un premier comité national de suivi à la fin de l'année 2019</li> <li>❖ La méthodologie de la création des comités villageois existe</li> <li>❖ Un mécanisme de l'enregistrement des plaintes et griefs est fonctionnel . Formation de 9 comités (Foungani, Kalinko Missira, Kalinko konkero, Lallabara, Sangan, Balabory, Koulifakara, Dakasiré, Laffa Boubhé). Des synergies sont en discussion avec l'ANAFIC</li> <li>❖ Installation de 22 comités villageois dont 9 inter villageois dans les villages pilotes</li> <li>❖ 15 A3CD sont mises en place, les documents statutaires</li> </ul>	Surfaces régénérées et sécurisées par des plans d'utilisation et les premiers plan de gestion des territoires villageois (PGTV) sont finalisées et validées	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 3 nouveaux groupes de travail sont créés et formés en gestion de pépinières portant le total à 6.</li> <li>❖ Groupes d'intérêt généraux, comme pour reboisement et feu sont créés, structurés et formés dans les 7 localités pilotes des PGTV et sur l'ensemble du PNMB pour la surveillance</li> <li>❖ 214 ha de forêt en cours de négociation (mise en défens, reboisement, RNE et RNA) avec les comités villageois en 2019 pour la saison des pluies</li> <li>❖ Un guide méthodologique pour l'élaboration des PGTV est produit</li> <li>❖ 5 premiers drafts PGTV en cours de finalisation et 2 sont en cours de négociations avec les</li> </ul>	Prise en compte dans les accords avec les communautés de l'approvisionnement coutumier et légalisés, des régulations du parc, des valeurs culturelles, et spirituelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les accords de PGTV inclus la dimension des droits coutumiers et culturels</li> <li>❖ Une analyse spécifique est d'ailleurs conduite par une sociologue et les sites connus sont géoréférencés</li> <li>❖ Un complément d'études sociologiques est actuellement mené afin de prendre en compte la dimension culturelle et coutumière de l'utilisation des ressources naturelles et de l'espace</li> </ul>

			<p>ont été envoyés à la préfecture pour légalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Deux missions ont été organisées à Tougué et Dabola avec les leaders d'opinion, les élus locaux et les services techniques déconcentrés et une rencontre les regroupant avec les sous-préfectures associées sous l'égide du Gouverneur de Mamou a eu lieu</li> <li>❖ Deux ateliers, à Labé et Dabola, regroupant les autorités locales et les représentants des communautés sur des réalisations communautaires dans la zone du PNMB</li> </ul>		communautés locales concernées jusqu'en 2020.		
<p><b>R2B : La gestion du PNMB a contribué au développement socio-économique des communautés riveraines</b></p>	<p>Le plan stratégique de développement communautaire et rural pour la répartition des bénéficiaires et de l'assistance aux communautés riveraines est consolidée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Etude Socio-économique est validée</li> <li>❖ Création d'un fond de garanti pour micro-crédit est discuté (2020)</li> <li>❖ Projets de soutien aux communautés et des formations ont démarré dans 20 villages pilotes dont 16 villages ont bénéficié de formation</li> </ul>	<p>L'analyse économique des Chaînes de Valeurs démontre la pérennité des bénéfices à réaliser par les acteurs, hors risques externes majeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Premiers Groupe d'Intérêt Economique dans les CVA Miel et Cire créés, structurés et formés. 7 villages ont bénéficié d'appuis matériel et équipements apicoles (Sangan, Koulifakara, Lallabara, Laffa Boubhe, Kalinko Konkero, Kalinko Missira et Fougani) - 35 apiculteurs dont 14</li> </ul>	<p>Elaboration des indicateurs, situations référence et des cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Analyse en cours des gains envisagés pour les différentes chaînes de valeur ciblées (aussi maraichage, arachide, fonio, etc.) et les technologies apportées</li> <li>❖ les indicateurs de suivi des bénéficiaires sont disponibles</li> </ul>	

		pour validation	<p>et 4 de la sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Un lien formel entre les PGTV et les PDL des communes ont été établies, avec les 15 communes et l'ANAFIC. Dans ce cadre, 11 infrastructures communautaires ont été entamés en 2019 dans 9 villages pilotes du PNMB</li> <li>❖ Le plan stratégique agro écologie est finalisé avec le GRET</li> <li>❖ Une stratégie genre et personne vulnérable est en cours de finalisation</li> </ul>		<p>femmes ont bénéficié des appuis</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ CVA beurre de Karité est à l'étude.</li> <li>❖ Etudes spécifiques pour PFNL en cours de finalisation</li> <li>❖ Activités de RNA : Sensibilisation à l'agro-écologie pour la communauté par les PL, Suivi-conseil des parcelles, Formation sur les cordons pierreux.</li> <li>❖ Activités de maraichage : Suivi-conseil des parcelles, formation sur les fongicides biologiques et Dotation en semences d'ail pour la production de biopesticides.</li> <li>❖ Activités sur les cultures pluviales : Formation sur la préparation du sol, compost et les associations de cultures et dotation en bottes et imperméables pour les PL.</li> </ul>		
	<b>R2C : Des mesures relatives aux populations installées dans la ZIP</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'étude de cadrage finalisée avec INSUCO et Biotope</li> <li>❖ 2 missions ont eu lieu spécifiquement pour identifier le</li> </ul>	Le taux d'adoption des modalités de gestion des ressources naturelles pour	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Draft sur le règlement intérieur du PNMB existe</li> <li>❖ Les communautés sont fréquemment informées</li> </ul>	Le taux des infractions sur l'environnement dans les zones sous accords avec ces communautés est	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Système de surveillance est en place et se renforce. Au trimestre 2 (8 éco gardes et 4 animatrices), au trimestre 3 (16 éco</li> </ul>

<p><b>du PNMB sont élaborées et validées par l'ensemble des parties prenantes</b></p>		<p>spectre des mesures possibles, et elles seront intégrées au PGTV à négocier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les populations de ces enclaves ont participé aux divers cadres de concertation, des actions de sensibilisation et communication ont été menés à leur endroit concernant le PNMB et sa gestion</li> <li>❖ Une étude est en cours de lancement pour sur les règles d'utilisation de l'espace et des ressources naturelles sur ce cas spécifiques des villages enclavés</li> </ul>	<p>chaque communauté installées dans le PNMB est analysé et documenté</p>	<p>des règles via divers canaux de communication, et ce semestre des panneaux de signalisation ont été installés dans 42 sites</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La méthodologie de la cartographie participative des territoires des villageois existe et le protocole sera prochainement lancés sur les 26 enclaves (fin 2019)</li> </ul>	<p>connu et diminue chaque année</p>	<p>gardes et 8 animatrices), au trimestres 4 (35 éco gardes et 16 animatrices). A ce jour, les équipes ont parcouru toutes les 7 zones de gestion. Les données ont été collectées avec SMART</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le constat régulier des transactions et infractions est effectif</li> </ul>
---	--	--	---	--	--------------------------------------	---

<sup>1</sup> Les activités planifiées sous le résultat R2C du Plan d'Action 2018-2020 ont été retardées, parce que les données de base sur les territoires villageois et leurs usages étaient nécessaires et ont été complétées.

### 1.1.2. Objectif de gestion 3

Objectif de gestion 3	Résultats attendus	Résultat intermédiaire 1	Statut Semestre 1 2019	Résultat intermédiaire 2	Statut Semestre 1 2019
<p><b>Améliorer la gestion du PNMB sur la base des résultats du monitoring et de la recherche</b></p>	<p><b>R3A : Les populations animales à forte valeur d'enjeux de conservation sont suivies</b></p>	<p>Un plan harmonisé de bio-monitoring est disponible pour être proposé à la validation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le plan harmonisé de bio-monitoring existe</li> <li>❖ La campagne de collecte de données est en cours depuis Février 2018 et est dans la 2<sup>ème</sup> phase. La 3<sup>ième</sup> au cours de T1 2020. A ce jour, 45 espèces différentes de mammifères ont été capturées sur vidéos.</li> <li>❖ Identification individuelle de 54 mâles et 47 femelles chimpanzés dans une zone de 100km<sup>2</sup> établie de façon manuelle (66 mâles ont été remarqués en plus)</li> <li>❖ Un total de 627 femelles chimpanzés adultes ont été vues sur les vidéos, dont 337 d'entre elles portaient un enfant</li> <li>❖ Première estimation de densités de 5 espèces animales prioritaires dans la zone Nord-Ouest du parc: Babouins, Cobe, Guib harnache, chimpanzé</li> <li>❖ Validation de l'identification des chimpanzés par 2 groupes indépendants et confirmation par un logiciel d'identification des mâles<sup>1</sup></li> <li>❖ 203 espèces d'oiseaux (28% de l'avifaune connue de Guinée) ont été recensées au sein du Parc National du Moyen Bafing. 6 sont intégralement protégées à l'échelle nationale d'après le nouveau Code de la Faune : Vautour africain, Vautour charognard, Vautour à tête blanche, Vautour de Rüppell, Pluvier de Forbes, Faucon pèlerin. De plus,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La répartition spatiale des espèces cibles à enjeux de conservation est connue</li> <li>• L'abondance des espèces animales à cycle reproductif court est stabilisée ou augmente</li> <li>• L'abondance des espèces animales à cycle reproductif long est stabilisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les cartes spatiales de répartition des espèces cibles des inventaires 2014-2016 sont disponibles</li> <li>❖ Rapports trimestriels suivi de la faune par cameras disponibles. Un tableau de présence-absence de 45 espèces dans les forêts classées et corridors disponibles (le protocole est mis en place pour le 2 nouvelles espèces).</li> <li>❖ Les abondances des espèces animales seront disponibles en fin 2019 et les tendances dans l'évolution des populations animales avec les données de 2016 seront analysées en 2020 (les premiers constats montrent que la partie sud du PNMB serait la plus importantes)</li> </ul>

			<p>certaines espèces recensées sont menacées à l'échelle mondiale : il s'agit notamment des 4 espèces de Vautours identifiées, le Bucorve d'Abyssinie. D'autres espèces en limite d'aire de répartition, peu commun en Afrique de l'Ouest ou endémique au domaine biogéographique ont également été recensées : Gonolek de Turati, Cossyphé à sourcils blancs, Aigle d'Ayres, Alouette bourdonnante ou Engoulevent du Natal</p>		
		<p>Un système de suivi adapté existe et renforce la connaissance sur l'évolution des écosystèmes du PNMB</p>	<p><b>Pôle Environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Stratégie de suivi des habitats est établie et mis en application, étude KEW a permis la finalisation des rapports et de la méthodologie de cartographie d'habitats (2ème carte en cours de production).</li> <li>❖ Cartographie des habitats par méthode de classification semi-automatique (février 2016, 2017, 2018 et 2019), basée sur les points vérités terrain et sur une composition colorée ressortant les différences d'occupation du sol.</li> <li>❖ Classification orientée objet COO a montré des résultats encore plus intéressants dans la discrimination des classes</li> <li>❖ Analyse diachronique de l'évolution des habitats dans les territoires de Koulifakara – Lallabara et Laffa Boubhe pour tests : comparaison entre les images satellites et les classifications semi-automatiques de février 2016 et février 2018, ainsi que la toute nouvelle image de février 2019, digitalisation des zones défrichées ou</li> </ul>	<p>Le niveau de l'écosystème de référence de l'AP est connu : état de conservation, exploitation, facteurs de pressions et potentiels de menaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le futur Parc National du Moyen-Bafing (PNMB) compte 281 espèces végétales dont 19 espèces menacées présentes à ce jour dans les différents types de végétation. Il s'agit du seul endroit connu pour deux espèces endémiques au niveau mondial (<i>Barleria asterotricha</i> et <i>Dissotis linearis</i>) et abritant une importante population des espèces globalement menacées <i>Lipotriche felicis</i>, <i>Cyathula pobeguinii</i>, <i>Macropodiella garrettii</i>, <i>Danthoniopsis chevalieri</i>, et <i>Leocus pobeguinii</i> - le PNMB en possède les seuls enregistrements récents. Quatre nouvelles espèces potentielles ont été identifiées en 2018, et trois espèces supplémentaires ont été identifiées pour la première fois en Guinée.</li> <li>❖ 8 sites à potentiel touristique ont été identifiés dans la forêt classée de Boula, entre Boula et Bendougou : 3 falaises avec des vues spectaculaires sur le rivièrè Bafing, ainsi que 2 autres points de vue spectaculaires, 3 rapides et une chute magnifique. Un</li> </ul>
		<p><b>R3B : La connaissance sur les écosystèmes du PNMB est améliorée</b></p>			

			<p>régénérées, calculs des superficies de chaque habitat, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Stratégie de suivi et de gestion des feux de brousse est établie et testé en 2019, l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre a été présentée aux autorités locales à Labé et à Dabola en décembre</li> </ul> <p><u>Pôle Développement Communautaire et Rural :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Diagnostic détaillé agro-écologique est disponible Les données recueillies au cours des diagnostics permettent de proposer et initier des projets de développement rural.</li> <li>❖ Stratégie de Développement Communautaire présentée</li> <li>❖ Stratégie d'implication des personnes vulnérables</li> </ul>		<p>site des outils de pêche aux algues de chimpanzés a été trouvé également identifié pour l'habituation des chimpanzés, pour la première fois dans cette zone.</p>
<b>R3C : Le suivi des paramètres écologiques dans le PNMB est organisé</b>	Un système de suivi adapté existe et renforce la connaissance sur l'évolution des paramètres écologiques du PNMB	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Un protocole de suivi des paramètres écologiques pour le PNMB a été finalisé</li> <li>❖ Des instruments de mesure spécialisés ont été achetés et installés dans le PNMB (17 échelles sont fonctionnelles sur 102 cours d'eau jugés prioritaires, et 4 stations météorologiques) ; 40 nouvelles échelles sont disponibles et seront installées au T1 2020.</li> <li>❖ Carte de vulnérabilité des zones du PNMB au feu existe (Connectivités forestières et zones HVC croisés avec zones impactées par les feux.)</li> </ul>	Définition d'indicateurs de synthèse des Services Ecosystémiques rendus avec une situation de référence	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les données sur la variation des niveaux d'eau sont disponibles pour l'année 2019 et serviront de référence pour le suivi</li> <li>❖ En terme de développement rural, les données de rendement par station, pratique et spéculation, le nombre d'arbres à l'ha pour la RNA, etc., sont inscrits dans un système de suivi d'indicateurs à finaliser</li> </ul>	
<b>R3D : Les thèmes de recherches</b>	La liste des thèmes de recherches prioritaires est	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Inventaire ornithologique réalisé</li> <li>❖ Inventaire de la flore du PNMB réalisé</li> </ul>	Définition d'indicateurs globaux du maintien de valeurs du PNMB	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une définition des indicateurs se poursuit, et sera validée lors de l'élaboration du PAG en 2020</li> </ul>	



	<b>appliquées sont priorités</b>	validée par les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Etudes sur la diversité des ressources halieutiques a démarré, 25 points d'échantillonnages ont été retenu sur l'ensemble du réseau hydrographique de la zone du PNMB et sera finalisée en T1 2020.</li> <li>❖ L'inventaire des batraciens (2019-2020)</li> <li>❖ Etude du régime alimentaire annuel des chimpanzés (Méthodologie du suivi phénologique acquise, mise en place 2<sup>ème</sup> semestre 2019)</li> <li>❖ Etude de la biodiversité des forêts régénérées (2019-2020)</li> <li>❖ Stratégie développée avec le GRET définie les thèmes de recherche pour l'agro-écologie</li> <li>❖ Etude sur la dynamique socio-culturelle des feux de brousse : un premier rapport est disponible et l'étude sera poursuivie en 2020</li> <li>❖ Etude sur la dynamique socio-économique de l'orpaillage artisanale au Nord Est du PNMB (2019)</li> <li>❖ Etude sur la qualité de l'eau dans le PNMB, les échanges sont entamé avec le Bureau Guinéen d'Evaluation d'Etude Environnementale (BGEEE) pour démarrer en 2020.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une valeur de référence sur la base de notre connaissance complète du PNMB sera disponible</li> </ul>
--	----------------------------------	-----------------------------------	--	--	--

<sup>1</sup> Les résultats préliminaires de l'identification individuelle des chimpanzés suggèrent une population plus importante dans le PNMB que celle obtenu avec la méthode classique des transects en ligne (WCF 2016). Si ce résultat était anticipé dû aux limites connues de la méthode des transects en ligne utilisée auparavant, il est capital d'avoir une validation indépendante de ce résultat. Pour cela, nous allons continuer à faire l'identification individuelle des chimpanzés par l'équipe de la WCF de Labé, mais aussi par une équipe de Chimps&See de l'Institut Max Planck de Leipzig ([www.chimpandsee.org](http://www.chimpandsee.org)) qui a des années d'expérience dans l'identification des chimpanzés. Ces identifications seront ensuite confirmées par un programme d'identification individuelle de DrivenData Inc. (USA) ([www.drivendata.org](http://www.drivendata.org))

### 1.1.3. Objectif de gestion 4

Objectif de gestion 4	Résultats attendus	Indicateur intermédiaire 1	Statut 2019	Résultat intermédiaire 2	Statut 2019
Faciliter le fonctionnement du Parc en le dotant d'infrastructures et d'équipements adéquats	<b>R4A : Les bâtiments essentiels à la gestion du PNMB sont construits et/ou réhabilités</b>	Un plan priorisé et chiffré pour l'implantation des infrastructures existe	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan d'installation des base-vies et postes de patrouilles est proposé pour la phase de création du PNMB</li> <li>❖ Appui programmé du projet PNUD pour l'appui à l'élaboration du plan architectural des infrastructures de surveillance du PNMB</li> <li>❖ Direction provisoire opérationnelle à Labé et Conakry, la dernière bien que fonctionnelle est située dans un quartier sensible au regard des prochaines élections, et la première devient étroite avec le personnel actuellement mobilisé. Dans les deux cas, des propositions de solutions seront proposés à l'issue du second trimestre</li> </ul>	Les bâtiments essentiels à la gestion du parc ont été construits et/ou réhabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 5 bases vies sont opérationnelles (Laafa, Dara, Kansangui, Bouroumba et Fello Koundoua). Kela est en cours d'ouverture mais pour le moment le site n'a pas été encore trouvé</li> <li>❖ Plan priorisé et chiffré prévu avec le Plan d'Aménagement et de Gestion de Parc</li> </ul>
	<b>R4B : L'amélioration du réseau routier prioritaire favorise la gestion du PNMB</b>	Un plan priorisé et chiffré existe pour la réhabilitation ou construction du réseau routier	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les données géo-référencées du réseau routier sont centralisées pour sélectionner les priorités des travaux à mener (fin 2019).</li> </ul>	Les modalités de financements des infrastructures prioritaires sont définies et accordées par les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Prévu pour fin 2020</li> </ul>
	<b>R4C : Les véhicules et les équipements sont disponibles et opérationnels</b>	Les véhicules et équipements sont opérationnels selon les besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan de gestion des stocks, entretien, disponible</li> <li>❖ Deux nouveaux véhicules 4x4 et 8 nouvelles motos ont été achetées dans le courant du second semestre pour porter le total de VHL à 9 voitures 4x4 (dont 6 sur le terrain, 1 pour l'OGPR, 1 pour la coordination au bureau de Labé et 1 VHL dédié aux allers retours</li> </ul>	Tous les véhicules et équipements prévus dans le Plan d'Action sont opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les véhicules et équipements ont été acquis en 2019 pour lancer la phase de gestion du PNMB</li> <li>❖ Tous ces équipements sont opérationnels en 2019, et il existe des outils de suivi de consommation des véhicules mensuelles. Un système de positionnement GPS a été installé sur toutes les voitures</li> </ul>

			entre Conakry et Labé) et 29 motos de terrain (type YAMAHA AG). 11 nouvelles motos ont été commandée. Achats effectués d'équipements avec entre autres ordinateurs, équipement terrain, et GPS		permettant la localisation en direct, l'arrêt à distance (=protection anti-vol), le suivi des chauffeurs et du carburant.
--	--	--	--	--	---

#### 1.1.4. Objectif de gestion 5

Objectif de gestion 5	Résultats attendus	Résultat intermédiaire 1	Statut 2019	Résultat intermédiaire 2	Statut 2019	Résultat intermédiaire 3	Statut Semestre 1 2019
<b>Améliorer la visibilité du PNMB en vue de mieux faire connaître son importance et d'assurer sa pérennité</b>	<b>Les communautés villageoises sont sensibilisées et leurs compétences renforcées</b>	Le plan de sensibilisation et d'éducation environnemental a été établi et approuvé par les communautés	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan a été établi et en cours d'approbation par certains partenaires</li> <li>❖ Les discussions pour l'approbation par les communautés ont démarré</li> <li>❖ Le Logo du PNMB a été conçu sur base des propositions communes faites avec la Direction Générale de l'OGPR. Sa présentation et</li> </ul>	Le matériel pédagogique pour la vulgarisation est disponible pour chaque thème développé localement	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le matériel nécessaire à la réalisation des écoles du club PAN est disponible en 2019</li> <li>❖ 7 écoles ont été réfectionnée dans les villages de Fello Kollet, Laffa, Kouratongo, Dara, Kalinko centre, Kela et Kounet.</li> <li>❖ Les supports de sensibilisation et de communication sur les thématiques prioritaires : les pratiques agro écologiques, les feux de brousse incontrôlés, la déforestation, le braconnage, le PNMB et ses valeurs de conservation sont imprimées et un plan de distribution selon les acteurs ciblés est mise en place</li> <li>❖ La convention a été mise à jour avec les 4 radios rurales riveraines du Parc (Koubia, Tougué, Dinguiraye et Dabola)</li> <li>❖ La tournée théâtrale a eu lieu du 04/11 au 12/12/2019. 16583 participants dont 4096 hommes,</li> </ul>	Nombre des enseignants formés chaque année et nombre d'heure d'enseignement cumulée sur les thèmes promus	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les informations sur la formation et les heures d'enseignement sont disponible dès 2018</li> <li>❖ La planification et la formation de 17 enseignants et superviseurs club PAN pour la mise en œuvre de la nouvelle saison 2019-2020 dans 10 écoles.</li> </ul>

			sa validation devrait se faire pour la signature du Décret.		5547 femmes et 6940 enfants personnes ont participé sur les 28 villages pilotes. ❖ Les sensibilisations sur les thématiques prioritaires du PNMB, les feux de brousse, le braconnage et la cohabitation Homme-Faune, avec 4758 personnes sensibilisées dont 2963 femmes dans 50 villages du PNMB		
	<b>Diffuser les résultats biologique et démographique du PNMB</b>	Un site internet est créé et mis en ligne	❖ Site internet WCF est actif (2018) ❖ Information sur le PNMB sont publiées sur la page Facebook WCF depuis 2018	Nombre de publication vulgarisée	❖ Les premières publications scientifiques ont été publiées en 2018 sur les chimpanzés, au moins une autre est en cours d'élaboration sur la cartographie des territoires et l'historique des peuplements ❖ 17 articles réalisés au total sur les activités de création du PNMB sur les sujets suivants : la biodiversité du PNMB, l'employabilité du PNMB, la sensibilisation, la surveillance, l'apiculture, les pépinières, RNE, RNA, les cadres de concertation, les événements mondiaux liés à la biodiversité, la cartographie, etc. ❖ 265 programmes radios réalisées et diffusées, 14 émissions audiovisuelles produites		

<sup>1</sup> Le processus de validation impliquant différents partenaires requiert du temps afin de permettre à ceux-ci d'avoir le temps de se l'approprier et de le valider. En outre, cela s'imbrique dans un processus de rédaction et développement des standards de gestion de l'OGPR, qui depuis le début de l'année est désormais un office à gestion administrative et financière autonome.

### 1.1.5. Objectif de gestion 6

Objectif de gestion 6	Résultats attendus	Résultat intermédiaire 1	Statut Semestre 1 2019	Résultat intermédiaire 2	Statut Semestre 1 2019	Résultat intermédiaire 3	Statut Semestre 1 2019
Assurer une gestion administrative et financière performante et transparente conformes aux standards en vigueur	<b>R6A : L'ensemble des impacts environnementaux et sociaux sont identifiés et quantifiés</b>	L'étude d'impact environnementale et sociale a été validée par les parties prenantes	❖ PEPP est validé, l'étude de cadrage est finalisée ❖ EISE prévu en 2020	Les indicateurs liés au suivi des impacts environnementaux et sociaux ont été développés ainsi que les méthodologies de collecte des données et d'analyse	Ces indicateurs sont en développement et seront consolidés dans le PGES en 2020	Les quantifications des impacts sociaux et l'environnementaux sont effectuées	Prévu en 2020, et des premiers ménages pilotes sont suivis
	<b>R6B : Mettre en place la structure de gestion du Parc National du Moyen Bafing</b>	Les termes de référence du Conseil d'Administration (ou de Gestion), du conseil consultatif de gouvernance et de suivi, et de l'unité de gestion sont définis et validés par les autorités compétentes	❖ Un contrat de PPP a été présenté début 2019 ❖ Discussions finalisant le contrat de PPP sont en cours avec l'OGPR et le MEEF	Le Plan d'Aménagement et de Gestion du PNMB est validé par l'autorité compétente	❖ La rédaction de ce plan est en cours selon le canevas défini par l'OGPR, un appui spécifique aura lieu au 3ème TRIM 2019 ❖ Une validation est prévue pour fin 2020	La structure légale formalisant la délégation de responsabilité de l'unité de gestion du PNMB est entérinée	Le contrat de PPP est signé en 2020
	<b>R6C : Les ressources financières du PNMB sont gérées conformément à ses manuels de procédures</b>	Les Ressources Humaines du PNMB sont engagées et déployées	Quasi toutes les principales procédures RH, logistique, administrative et financière	Le Manuel de procédures Administratives et Financières est appliqué	❖ Suivi budgétaire réalisé depuis 2018 ❖ Instauration du logiciel SAGE 100C	Suivi de l'efficacité des interventions et de préparer des prévisions budgétaires sur la base de coûts unitaires réalistes	❖ Audit externe mensuel est appliqué (depuis 2018) ❖ Suivi budgétaire d'après les règles

			sont disponibles				OHADA et internationales est appliqué (depuis 2018)
<b>R6D : Un plan de recrutement et de formation est élaboré et mis en œuvre</b>	Le plan de recrutement et de formation disponible	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le plan de recrutement est disponible (2018)</li> <li>❖ Les ressources humaines sont passées de 9 employés en Janvier 2018 à 101 en août 2019</li> <li>❖ Le Plan de formation sera élaboré eu 2ème Semestre 2019</li> <li>❖ 22 thèmes de formation ont été développés et donnés à 1602 bénéficiaires dont 1055 femmes et 546 hommes</li> </ul>	Toutes les catégories de personnel disposent de TdR	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Totalement appliqué depuis mi 2018</li> <li>❖ 64 catégories de postes ont des PDP disponibles</li> </ul>	Les notes d'affectation des agents sont disponibles et correspondent aux besoins identifiés	Totalement appliqué depuis Mars 2018	
<b>R6E : Un mécanisme d'évaluation de la performance du</b>	Les procédures liées à l'évaluation de la performance sont définies	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Politique d'évaluation est définie (2019)</li> </ul>	L'ensemble du personnel est évalué chaque année	Evaluation commencera à être appliquée en fin 2019			

	<b>personnel est mis en place</b>		❖ Elle sera validée en 2019				
	<b>R6F : L'accomplissement des objectifs des programmes est suivi et évalué</b>	Des indicateurs sont définis pour le monitoring de chaque résultat d'étape du Plan d'Action sur sa période de validité	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des séances d'évaluation sont effectuées chaque trimestre (depuis 2018) ;</li> <li>❖ Amélioration des indicateurs sur la base des nouvelles informations issues du suivi de la faune, flore, études socio-économiques, diagnostic RNA, filière et agro-écologie ;</li> <li>❖ Un rapport annuel est produit (depuis 2018)</li> </ul>	Les activités annuelles du Plan d'Action, décrites dans les Plans d'Opérations, sont réalisées à un minima de 75%	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Taux de réalisation au 1<sup>ème</sup> trimestre 2018 est à 69%, et au 2<sup>ème</sup> de 76 %.</li> <li>❖ A la fin du second trimestre il reste 69% du Plan d'opération à mettre en œuvre. Cela s'explique par la préparation des activités opérationnelles pour la saison des pluies, la reprise des feux, le calibrage de la méthode de biomonitoring, la nouvelle année scolaire, la sélection des éco gardes, et le retard des versements des tranches du budget</li> <li>❖ Mise en place d'une méthodologie robuste pour le suivi opérationnel en cours d'opérationnalisation</li> </ul>		

<sup>1</sup> L'étude d'impact environnementale et sociale ne pourra se faire qu'une fois que le projet de mise en place du PNMB aura produit les documents essentiels concernant sa stratégie environnementale et sociale ainsi que ceux concernant notre approche de gestion des impacts négatifs potentiels du projet, des risques, des conflits et des griefs.

### 1.1.6. Objectif de gestion 7

Objectif de gestion 7	Résultats attendus	Résultat intermédiaire 1	Statut Semestre 1 2019	Résultat intermédiaire 2	Statut Semestre 1 2019
Assurer la durabilité des financements du PNMB	<b>R7A : Des partenariats techniques, scientifiques et financiers pour les actions prioritaires sont promus et sécurisés</b>	Le plan d'affaire du PNMB est disponible	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan d'affaire viendra avec le plan d'aménagement (2020)<sup>1</sup></li> <li>❖ Termes de référence pour le recrutement d'un expert pour élaborer le PAG sont disponible, démarrage au premier semestre 2020</li> </ul>	Partenariat effectif avec au moins une Université et/ou Institution de recherche ainsi que deux ONG œuvrant dans le développement rural est développé	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des partenariats avec le GRET, INSUCO, WorldVision Sénégal, BIOTOPE, MPI EVA, Kew Garden, Herbier National Guinéen de l'Université Nasser) sont en place depuis 2018</li> <li>❖ D'autres ont été lancés avec FAPI pour le miel, et des échanges ont démarré avec APN pour un appui à la gestion du PNMB, avec Foutah Trecking pour le Tourisme, et Robert Koch Institute à Berlin pour la santé animale, avec le PAM et l'UNICEF à Labé</li> <li>❖ De nouveaux partenariats sont développés tout au long de 2019 suivant le PEPP</li> <li>❖ Un partenariat avec Agence National des Financement des collectivités (ANAFIC) a été concrétisé dans le cadre du développement local des 15 communes de la zone du PNMB</li> </ul>
	<b>R7B : Les gestionnaires du PNMB sont actifs dans le développement de mécanismes innovants et durables</b>	Concrétisation d'au moins une action spécifique liée à la création de sources de financements alternatives et durables pour le PNMB	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une stratégie de fonds fiduciaire est en discussion avec le projet BM et COMBO</li> <li>❖ Soutien du GEF PNUD Bafing-Falémé pour mettre en place un programme d'écotourisme (mi 2019 mais retards)</li> <li>❖ Financements complémentaires obtenus auprès de GACF-USFWS, Darwin, ...</li> <li>❖ Recherche de financements continus, engagement d'une expertise spécialisée</li> <li>❖ 7 propositions de financements ont été envoyées, 2 sont à</li> </ul>		



			<p>l'étude, 1 seule a été validée à ce jour, et une est en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Conceptualisation de l'approche PSE du PNMB en cours de développement</li> <li>❖ PGES du barrage de KKT inclut des soutiens à la gestion du PNMB mais doit être revu avec une commission mixte (prise en compte des aspects d'atténuation et de compensation environnementale)</li> <li>❖ Financement SOS de l'UICN pour l'étude sur le léopard en cours</li> <li>❖ Financement de Regenwald (Rainforest) pour la Régénération Naturelle Ecologique (RNE), les patrouilles de surveillance et la mise de la gestion de feux de brousse.</li> </ul>		
--	--	--	--	--	--

<sup>1</sup> La finalisation d'un plan d'affaire devra s'appuyer sur les éléments clefs du plan d'aménagement qui ne sera pas disponible avant la finition et validation des différents plans complémentaires vers la période 2019-2020

## 2. Problèmes en internes ou contextuels

### 2.1 Gouvernement / changement de politiques (Plan d'Action, PA – R1A)

La collaboration avec le gouvernement et en particulier le Ministère de l'Environnement, Eaux et Forêts et l'OGPR se développe activement et rapidement. La proposition d'unité de gestion et du contrat de délégation de gestion a été présentée à travers de nombreuses réunions de concertation avec ces deux partenaires, et une dernière version du Partenariat Public-Privé (PPP) est disponible.

La création de ce nouveau parc national est un processus à multiples facettes. Elle nécessite un travail au niveau national pour la désignation officielle du parc national. Le Gouvernement guinéen appuie ce projet, mais un plaidoyer continu est nécessaire. La constitution d'une équipe chargée de proposer les termes du Décret Présidentiel a été formellement acceptée, et une première mouture est en cours de développement avec des échanges sur des exemples ailleurs en Guinée, en Afrique et dans le reste du monde.

La création du parc national réussi nécessite également des consultations et une collaboration étroite avec les habitants du Fouta Djallon vivant autour du parc. Un nouveau parc national nécessite aussi d'imaginer la création d'infrastructures et de rechercher un soutien à la gestion du parc et, surtout, des outils financiers appropriés et un financement durable pour que le parc puisse être soutenu à perpétuité.

### 2.2 Planification durable de l'Offset chimpanzé

La planification d'un offset chimpanzés suivant les règles de l'IFC PS6 requiert suivant les Guidance Notes 30 stipule que « *The (biodiversity offset) actions for achieving biodiversity gains must be designed to deliver long-term **on-the-ground** conservation outcomes* ». De plus, les Guidance Note 33 précise que « *...establishing appropriate financial mechanisms, such as a conservation trust or non-fund options, to ensure sufficient and sustainable financial flows to implement the offset and ensure that all necessary gains are delivered* ».

La biologie des chimpanzés montrent clairement qu'avec une durée de génération de 17 à 19 ans, une première naissance chez les femelles après 13-14 années et un intervalle des naissance de 5 à 6 années, il est illusoire d'atteindre l'objectif de net-gain en seulement 15 années.<sup>1</sup> Or 15 années est la durée qui a été choisi par l'IFC dans le cadre du projet de offset de CBG et GAC. Nous avons alerté IFC de façon répétée de cette situation mais malheureusement l'IFC n'a toujours pas pris la mesure des risques de cette situation. Il est maintenant impératif de faire très attention à ce que la vision à court terme sur 15 ans ne mettent pas en danger l'offset des chimpanzés sur le long-terme et que les structures de

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici de données moyennes extraites de 6 populations de chimpanzés spécialement bien étudiées. Il est bien connu que ces populations suivies sur de nombreuses années par des chercheurs jouissent d'un statut de protection spécialement haut, qui n'est pas forcément représentatif de populations sans statut de protection ou avec des statuts de protection moins affirmés. Les études sur les humains montrent que suivant les pays le taux des naissances peut varier de 10 à 40 pour 1000 femmes, et le taux de mortalité de 2 à 14 pour 1000 personnes. Cela montre l'ampleur de la variation qui est possible dans une espèce proche du chimpanzé. Nous ne savons bien entendu pas où dans ce spectre se trouve les chimpanzés du Moyen-Bafing, mais il semble raisonnable de s'attendre à des paramètres démographiques pas très favorable du moins dans la phase initiale du projet.

gestion du projet qui sont mis en place soient compatibles avec l'objectif à long-terme du Offset chimpanzé (IFC PS6 2012).

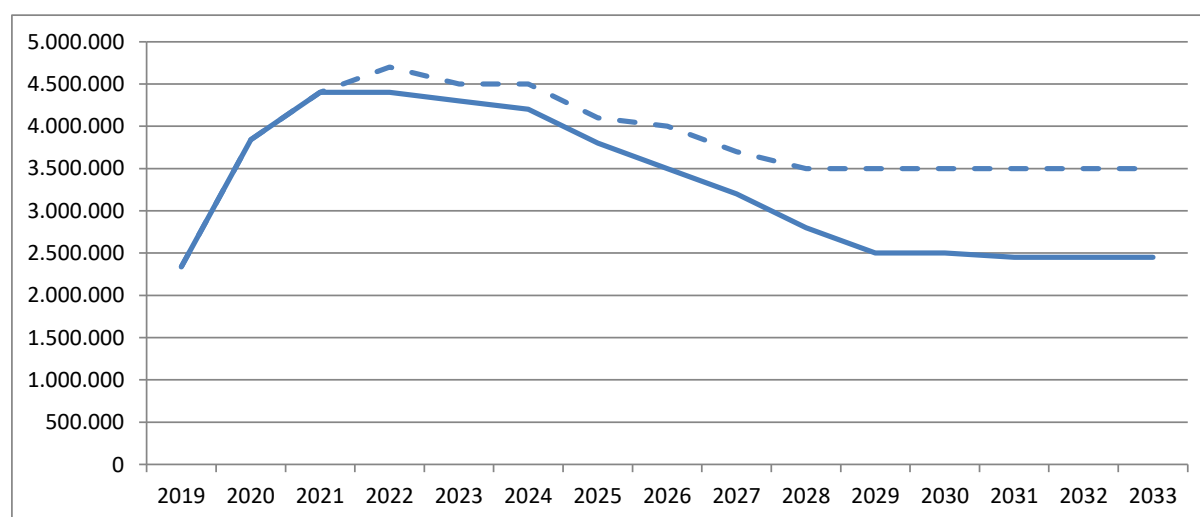
L'attitude peu coopérative de l'IFC pour assurer la survie dans le long-terme du projet de offset chimpanzés ne doit pas empêcher la WCF d'essayer de trouver une solution, et en accord avec le IFC Guidance Note 20, et le nouveau 73, nous avons demandé l'intervention de l'UICN *Primate Specialist Group*, Section des Grands Singes pour nous aider à trouver une solution durable pour l'Offset chimpanzés dans le Moyen-Bafing.

### 2.3 Prévision financière des coûts de l'Offset chimpanzé

Une prévision financière est dans l'état actuel assez aléatoire et difficile à faire précisément. Toutefois une première estimation peut être faite en prenant les conditions de l'offset de CBG et GAC actuellement connue de la WCF (les chiffres ne nous ont jamais été communiqué officiellement à la WCF). La figure 1 montre cette prévision des coûts en restant dans les limites du budget total de l'offset actuellement prévu sur 15 ans (la courbe bleue continue). Il est à noter que les chimpanzés vont continuer à vivre après ces 15 années et que sans financement additionnel prévu, les bénéfices du financement risquent de disparaître dans une période de quelques années seulement en contradiction flagrante avec les PS6 de l'IFC.

La courbe en bleu pointillée de la figure 2 essaye d'estimer les coûts totaux réels du parc national du Moyen-Bafing /offset chimpanzé en tenant compte de tous les frais nécessaires qui dépassent le budget prévu de l'offset CBG/GAC de seulement 48 millions USD sur 15 ans.

La courbe pointillée de la figure 1 met en évidence la sous-estimation des besoins réelles du parc national du Moyen-Bafing / chimpanzés offset et doit nous alerter sur le besoin urgent de rechercher des fonds additionnels afin de rendre possible, d'une part, l'atteinte des objectifs de l'offset et, d'autre part, d'assurer la préservation des acquis au-delà de la période initiale de 15 ans.



**Figure 2** : Estimation des coûts du parc national du Moyen-Bafing/offset chimpanzés en assumant d'une part une somme totale de 48 millions de USD sur 15 ans et en nous basant sur les budgets de 2019 et 2020 (ligne bleue continue). Toutefois, nous savons que des frais supplémentaires interviendront d'une part pour la construction des infrastructures du parc national (Coûts estimé d'environ 500'000 USD sur 3 année) et d'autre part pour un soutien effectif des communautés locales (coûts estimé d'environ 1 Millions USD par an) (ligne bleue en pointillée).

## 2.4 Étape suivante du projet avec *Milestones*

Pour faciliter la compréhension des différentes étapes du déroulement du projet, la WCF propose ici une figure illustrant celles-ci pour les points structurels les plus importants et illustrant l'approche dynamique et parallèles de nos activités pour la mise en place du parc national du Moye-Bafing /offset chimpanzés (Figure 3). Il était de venu apparent que la mise en place des activités avec les communautés allaient prendre un peu plus de temps que envisagé dans le Plan D'Action 2018-2020, et par conséquent et en concertation très proche avec le MEEF et l'OGPR, il a été décidé de nous concentrer sur les limites externes du PN dans le cadre du décret présidentiel et que le détail des 3 zones internes au parc seront finalisés dans le cadre du plan d'aménagement actuellement en cours de rédaction. En effet, pour cela nous avons besoin de l'accord des 15 communes impliquées dans le parc national après la négociation réussie des PGTV pour les 28 villages pilotes. Ce processus peut être long et complexe mais surtout doit donner du temps aux communautés pour qu'elles puissent comprendre parfaitement les avantages et désavantages des solutions qui sont discutées avec elles.

## 2.5 Changement de personnel essentiel

Au 31 janvier 2020, le programme compte 153 collaborateurs (129 employés nationaux, 13 expatriés et 11 partenaires de l'OGPR mis à disposition permanent du Projet) de 11 nationalités<sup>2</sup> différentes. La masse salariale de base totale est ±80 000 USD. Le ratio homme/femme est de 80/20 et l'âge moyen 36 ans. La paie est traitée dans le progiciel SAGE100 PAIE depuis le mois de février 2019 (Figure 4).

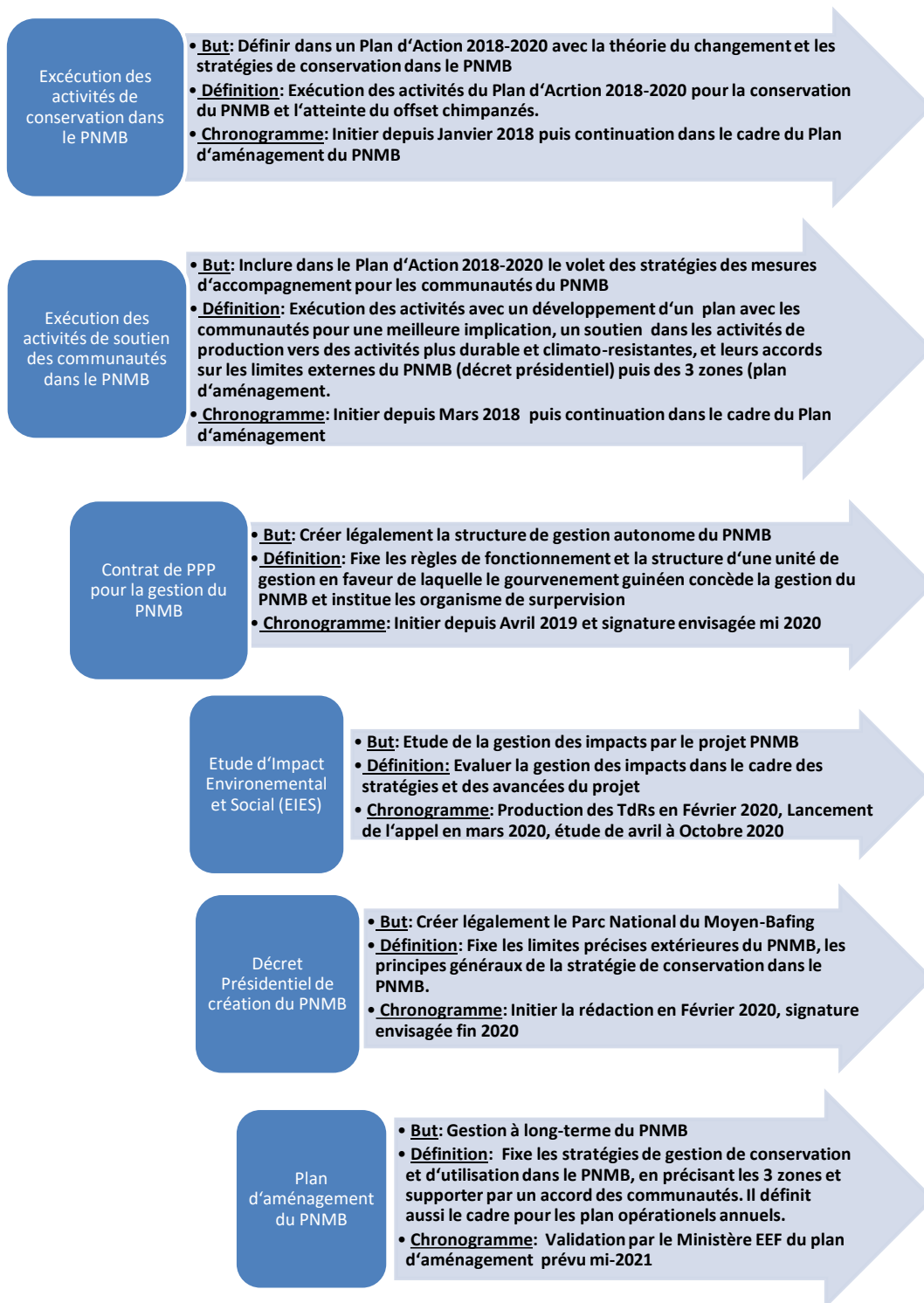
Chaque collaborateur dispose d'un contrat type (validé par nos conseils) enregistré ainsi que d'un profil de poste détaillé (PDP). Les taxes et les impôts sont payés mensuellement et à jour. Les charges RH de l'employeur ainsi que les coûts sur le travail ont fortement augmenté pour les employés nationaux, dû non seulement à l'accroissement des effectifs mais aussi à une augmentation de l'imposition sur les revenus et au relèvement unilatéral par le Ministère de l'Emploi de la base de cotisation de la CNSS. La WCF verse ainsi aux autorités fiscales et sociales environ 9 000\$/mois, soit 108 000 \$ annuels.

Une politique de gestion de la performance a été élaborée et sera mise en œuvre au cours de l'année prochaine. Elle permettra d'évaluer la performance des collaborateurs sur la base d'indicateurs objectifs et de mettre en place un système de prime de performance. Il en est de même de la politique de formation, intimement liée à celle de gestion de la performance, qui doit être développée pour aboutir à la mise en place d'un plan de formation des ressources humaines du programme.

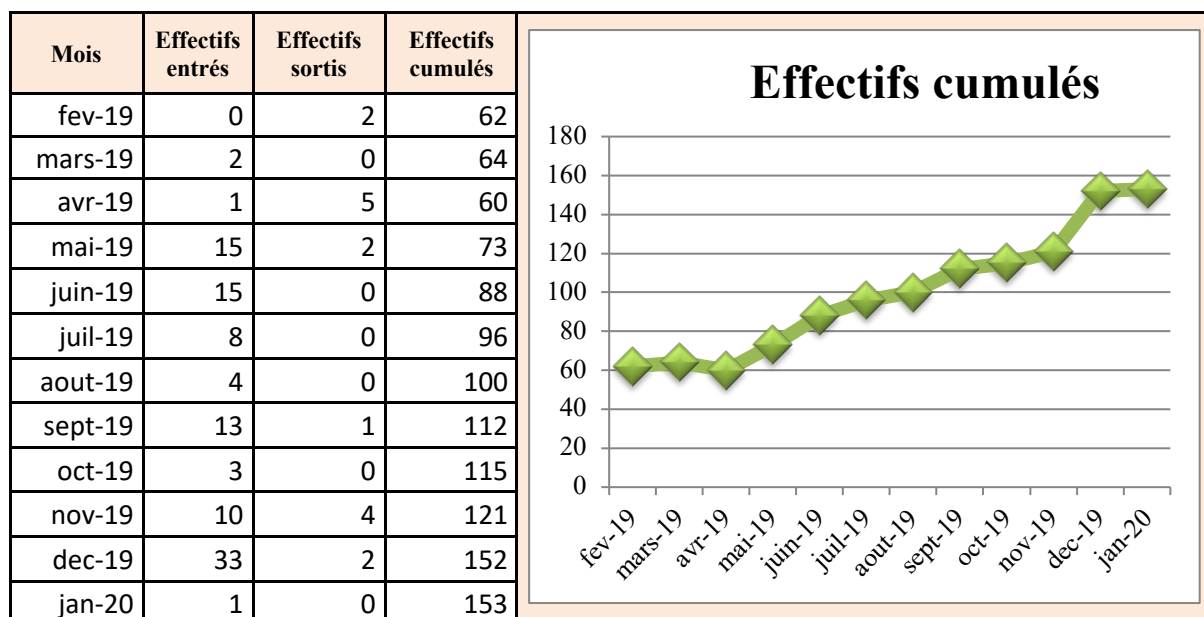
L'une des dernières réalisations notables sur l'objectif de gestion 6 est la mise en place d'un système interne à la WCF de remboursement de soins médicaux aux employés nationaux et partenaires. L'organigramme reprend la structure actuelle des ressources humaines de la WCF, y compris les recrutements prévus pour l'année 2020. Les membres de l'OGUIPAR sont intégrés dans l'équipe de la WCF dans cet organigramme (Figure 5).

---

<sup>2</sup> Guinéenne, allemande, américaine, belge, béninoise, congolaise, française, gabonaise, italienne, ivoirienne et sénégalaise.



**Figure 3 :** Graphique illustrant les différentes étapes pour l'exécution des activités de conservation dans le PNMB, celles de soutien des communautés dans le PNMB, la signature du contrat de PPP, l'exécution de l'étude d'impact environnementale et sociale, la signature du décret présidentiel, et la validation du Plan d'Aménagement du PNMB. Les flèches sont mises dans l'ordre chronologique, celles démarrant le plus tôt étant présentées en premier, et pour chacune sont précisés les buts, leur définition et le chronogramme.



**Figure 4 :** Évolution du personnel en année fiscale 2019.

Le recrutement prévu de nouveaux postes sur le plan national et international n'ayant pas été complètement finalisé, il le sera dès le début de l'année prochaine pour appuyer les équipes actuelles. Il s'agit des fonctions suivantes : Coordinateur logistique (1), Responsable Pôle Environnement (1), Responsable Pôle Agroécologie et Filières durables (1), Coordinateur Thématique RNE (1), Coordinateur Thématique SMART/Surveillance (1), Coordinateur Thématique Pastoralisme (1), Coordinateur Thématique Consultations Communautaires (1), Sociologue (1), Coordinateur de Zone (8), Superviseur Logistique (1), Assistant Administratif et Ressources Humaines (1), Chargé de Programme RNE (1), Chargé de Programme Biomonitoring (1), Chargé de Programme Pastoralisme (1), Chargé de Programme Carto/PGTV (1), Chargé de Programme Comités Villageois (1). (Tableau 3)

La Direction évalue la possibilité d'une révision salariale pour les postes de cadres supérieurs en vue du renforcement de l'attractivité à l'embauche.

Depuis Juillet 2018 la WCF suit l'évolution des emplois indirects générés dans le PNMB comme un indicateur de ses activités. Ces agents, issus des communautés, apportent en effet un appui essentiel aux activités de la WCF et participent directement à l'implication des communautés dans la phase de création du parc. Au même rythme que la gestion du PNMB monte en puissance, sur l'ensemble des territoires du parc, ces emplois sont de plus en plus fréquents, et nombreux. Cet emploi est par ailleurs une source non négligeable de revenus, participant ainsi à l'amélioration des conditions de vie par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages du PNMB. (Tableau 4)

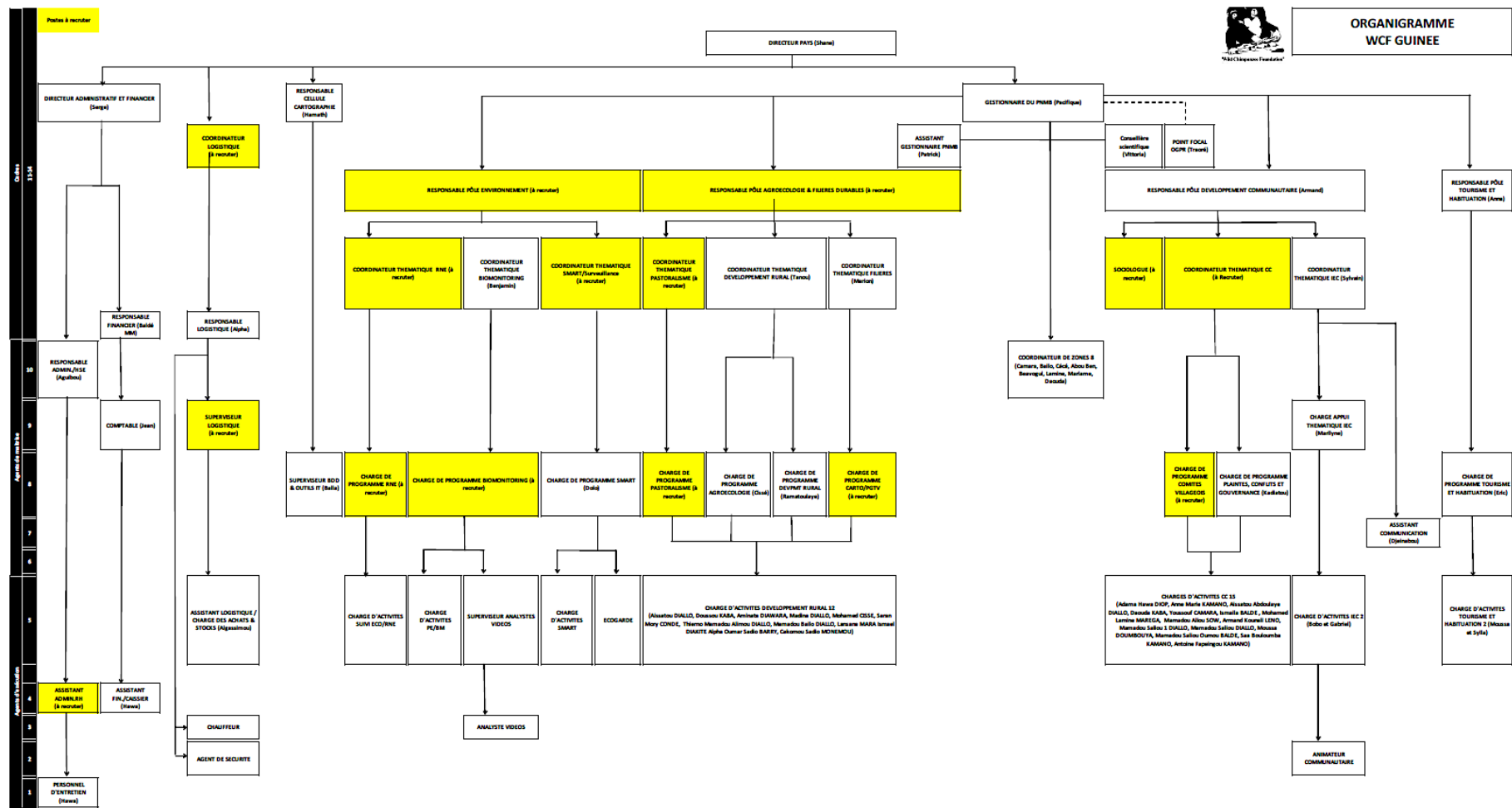


Figure 5 : Organigramme de l'équipe de la WCF mettant en œuvre le plan d'action (janvier 2020).

**Tableau 3** : Plan de recrutement du personnel de la WCF pour l'année 2020

Poste à pourvoir	Nat/Expat	Nbre de poste à pourvoir	Niveau grille salariale	PDP existant	Date d'échéance candidature	Date de prise de poste	Durée contrat	Départmt. Pôle Responsab.
<b>Coordinateur Logistique</b>	Exp	1	12	oui	31/01/2020	à confirmer	12mois	DP
<b>Responsable Pôle Environnement</b>	Exp	1	13	oui	24/11/2019	à confirmer	12mois	GPNMB
<b>Responsable Pôle Agroécologie et Filières Durables</b>	Exp	1	13	oui	à publier	à confirmer	12mois	GPNMB
<b>Coordinateur Thématique Pastoralisme</b>	Exp	1	12	oui	24/11/2019	à confirmer	12mois	AE&FD
<b>Coordinateur Thématique Feux</b>	Exp	1	12	oui	24/11/2019	à confirmer	12mois	PE
<b>Coordinateur Thématique Surveillance/SM ART</b>	Exp	1	12	oui	01/12/2019	à confirmer	12mois	PE
<b>Coordinateur Thématique Consultations Communautaires</b>	Exp	1	12	oui	24/11/2019	à confirmer	12mois	DC
<b>Coordinateur Thématique RNE</b>	Exp	1	12	oui	01/12/2019	à confirmer	12mois	PE
<b>Sociologue</b>	Exp	1	10	oui	01/12/2019	à confirmer	12mois	DC
<b>Superviseur Logistique</b>	Nat	1	9	oui	à publier	01/03/2020	12mois	DC
<b>Chargé de Programme RNE</b>	Nat	1	8	oui	à publier	01/03/2020	12mois	PE
<b>Chargé de Programme Biomonitoring</b>	Nat	1	8	oui	à publier	01/03/2020	12mois	PE
<b>Chargé de Programme Pastoralisme</b>	Nat	1	8	oui	à publier	01/03/2020	12mois	AE&FD
<b>Chargé de Programme Carto/PGTV</b>	Nat	1	8	oui	à publier	01/03/2020	12mois	AE&FD
<b>Chargé de Programme Comités Villageois</b>	Nat	1	8	oui	à publier	01/03/2020	12mois	DC
<b>Assistant Admin.RH</b>	Nat	1	4	oui	à publier	à confirmer	12mois	ADMIN

**Total Expatriés 9**

**Total Nationaux 7**

**TOTAL 16**



**Tableau 4** : Montants perçu pour les prestations dans le PNMB en 2019 par mois et par fonction

FONCTION	Feb-19	Mar-19	Apr-19	May-19	Jun-19	Jul-19	Aug-19	Sep-19	Oct-19	Nov-19	Dec-19	Jan-20	Total USD
Agent collecte données pluvio	44	65	55		44	65	55						328
Agent de suivi échelles								370	901		413		1,684
Agent collecte semences												172	
Agent de suivi pépinière	154	153	235		154	153	235	643	2,108	1,282		904	6,043
Agent de suivi pluviométrie								76					76
Agent reboisement								15,369					15,369
Agent étiquetage et pare feux	546				546								1,092
Agent feu											9,714		9,714
Agent mise défense feux												4,734	
Agent paillage											8,103		8,103
Analyste vidéo								2,444					2,444
Construction		132				132							264
Cuisinière								1,084	1,706	2,786	3,219	576	9,370
Ecogarde								1,971					1,971
Gardiennage			98				98						196
Guide	44	654	603	427	44	654	603	2,516	5,246	3,079	6,856	4,125	24,851
Intendance bivouac	606	513	229	589	606	513	229						3,283
Personne relais	15	39			15	39		38	129	30	1,249		1,554
Piroguier										172	343		516
Porteur	61	121	82	60	61	121	82	229	378	830	331		2,354
Puisatier			33				33						65
<b>Total</b>	<b>1,470</b>	<b>1,676</b>	<b>1,334</b>	<b>1,076</b>	<b>1,470</b>	<b>1,676</b>	<b>1,334</b>	<b>24,740</b>	<b>10,468</b>	<b>8,179</b>	<b>30,228</b>	<b>10,511</b>	<b>94,162</b>

## 2.6 Etat financier et retards dans le versement des fonds

Les retards dans le versement des fonds observés en 2018 persistent au début 2019 au point de mettre en péril l'exécution du plan d'Action 2018-2019 et la planification validée de 2019. Une amélioration dans les procédures pour la libération des fonds est cependant apparue en fin de ce semestre.

Pour rappel, le Plan d'Action (2018-2020) validé en mars 2018 cadre le montant des dépenses ainsi que des co-financements. La WCF a jusqu'ici contribué à la hauteur qui avait été planifié. Le tableau 5 reprend les montants totaux validés du PA.

La comptabilité du Programme est encodée dans le progiciel SAGE100 COMPTA depuis le mois de février 2019 et certifiée sur une base mensuelle par notre commissaire aux comptes, le cabinet comptable SFA, qui est un cabinet légalement reconnu. Les pièces comptables sont systématiquement archivées électroniquement (procédure de dématérialisation pour faciliter les audits) et envoyées au siège pour archivage physique. La comptabilité mensuelle est revue

**Tableau 5** : Résumé par objectifs de gestion du budget du Plan d'Action 2018-2020. Il est important de noter que l'objectif de gestion O6 inclut dans son budget l'ensemble de la masse salariale de l'équipe de gestion du parc et donc aussi les frais de personnel du parc effectuant les actions des autres objectifs de gestion.

Objectif de gestion	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020
O1 : Améliorer les conditions de protection pour assurer l'intégrité du PNMB	144,000	376,000	310,000
O2 : Renforcer l'implication des populations environnantes dans la conservation des ressources naturelles du PNMB	277,000	404,565	370,000
O3 : Améliorer la gestion du PNMB sur la base des résultats du monitoring et de la recherche	265,000	182,875	195,000
O4 : Faciliter le fonctionnement du Parc en le dotant d'infrastructures et d'équipements adéquats	410,000	337,000	335,000
O5 : Améliorer la visibilité du PNMB en vue de mieux faire connaître son importance et d'assurer sa pérennité	86,000	36,000	69,000
O6 : Assurer une gestion administrative et financière performante et transparente conforme aux standards	896,620	1,144,798	1,138,000
O7 : Assurer la durabilité des financements du PNMB	28,000	27,900	53,000
Sous-total *	1,820,094	2,509,738	2,470,000
Overhead (12%)	218,474	301,169	296,400
Grand total	2,039,094	2,810,907	2,766,400

exhaustivement puis validée par la Direction Pays. Les rapports de certification mensuels sont disponibles pour toute l'année 2019.

La deuxième année du Plan d'Action (2019), il était prévu que la WCF apporte 316 777 \$ de cofinancement (autres bailleurs ou fonds propres). A la rédaction de ce rapport la WCF peut confirmer avoir dépensé 2 563 000 \$ (dont ±77 % financé par le fonds miniers), soit dont un cofinancement de près de 583 000 \$. Les suivis budgétaires exhaustifs par bailleurs et par résultats du Plan d'Action sont réalisés par la Direction financière, intégrant les dépenses locales et du siège, et envoyés à la Direction Pays et à la Direction des Opérations.

Tous les rapports bailleurs ont été produits et remis dans le respect des échéances bailleurs et présentent des taux de consommation conformes aux prévisions. Le rapport de l'année 1 du fond minier a été présenté avec un taux de consommation de 98%, celui de l'année 2 du fonds quadri-annuels de l'Initiative DARWIN avec un taux de 100%, celui de Zurcher Tierschutz avec 100% de consommation, celui du fonds USWFS (GACF) 100% également, tout comme celui du Zoo de Leipzig (Allemagne). Ces différents financements ont généré ±270 000 USD de frais de gestion au 31 décembre 2019.

#### Faciliter le fonctionnement du parc en le dotant d'infrastructures et équipements adéquats (PA R4.A)

Les bureaux de la WCF se situent à Labé, dans la commune de Labé. Il y a également deux maisons communes en location où résident certains employés expatriés basés à Labé ainsi que des employés et/ou partenaires/prestataires de passage à Labé. Les infrastructures à Labé ont été partiellement réhabilitées en début d'année 2019, à savoir la rénovation de annexes de la maison commune 1 (2 chambres d'accueil en plus), l'installation d'un système d'énergie

solaire (dans cette même maison commune 1) et l'investissement d'un groupe électrogène plus puissant (30 KVA) pour le bureau. Le bureau de Labé ne répondant plus suffisamment aux besoins du programme, l'option a été arrêtée en fin d'année de déménager les bureaux dans un bâtiment plus adapté aux exigences opérationnelles. Il y a également, en plus de Lafa, Kansagui et Dara, une base vie qui a été ouverte à Bouroumba en mars 2019. Des bases vie additionnelles sont prévues d'être ouvertes au cours de l'année prochaine à Kela, Missira Djalonke, Ndireyanguya et Fello Koundoua Centre.

La WCF a également un bureau de représentation et un appartement de passage situés au quartier Camayenne, commune de Dixinn, à Conakry. Considérant l'augmentation des activités et des passages à Conakry mais aussi les potentielles menaces sécuritaires que pourrait représenter la localisation de ces infrastructures à proximité de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et de la Cour Suprême de Justice suite à une possible détérioration du climat politique durant l'année électorale 2020, l'option d'un déménagement est en discussion et pourrait être mise en œuvre en début d'année 2020.

Au cours de l'année 2019, le Programme a acquis ou renouvelé des équipements individuels de terrain (tentes, tenues complètes, sac à dos, sac de couchage, matelas, lampes torches, gamelles, gourdes, canif, imperméable) pour les agents et auxiliaires, pour une valeur totale d'environ 42 000 USD. Il en est de même du matériel technique nécessaire aux divers programmes de gestion (GPS, tablettes et smartphones, informatique, matériel d'ordonnancement, matériel éducatif animation communautaire, etc.) d'une valeur autour de 40 500 USD.

#### Les véhicules et les équipements sont disponibles et opérationnels (PA R4C)

En termes de moyens logistiques, des investissements ont été faits au cours de l'année 2019 à hauteur d'environ 260 000 USD. Il s'agit essentiellement de l'achat de 11 nouvelles motos AG160, d'un pickup Hilux TOYOTA 6 places et de deux (2) Land-Cruiser TOYOTA, portant le charroi actuel à 11 véhicules 4x4 (dont 8 sur le terrain (dans le parc), 1 pour l'OGPR, 1 pour la coordination au bureau de Labé et/ou Conakry, et 1 dédié aux navettes entre Conakry et Labé) et 40 motos de terrain (type YAMAHA AG).

Un système de positionnement GPS a été installé sur tous les véhicules permettant la localisation en direct, l'arrêt à distance (protection antivol), le suivi des chauffeurs et du carburant. Ce système appuie et objective l'outil de gestion déjà existant qui établit précisément le kilométrage parcouru et les consommations de carburant. Tous ces équipements sont rigoureusement contrôlés et suivis grâce à un outil de gestion (inventaire spécifiant en temps réel l'utilisateur, l'emplacement, la valeur d'achat, l'état, etc.).

Il est prévu pour l'année prochaine d'Identifier et formaliser un partenariat avec un garage mécanique incluant la fourniture de pièces d'origine à Labé, en même temps qu'une analyse de l'opportunité et du coût d'organisation d'un service de maintenance au sein du département logistique du bureau à Labé sera en train d'être conduite. Par ailleurs, avec la restructuration et le renforcement du département logistique, un manuel de procédures pour les dotations, le suivi et la maintenance des véhicules et équipements sera élaboré et mis en œuvre au cours de l'année prochaine.

## 2.7 Recherche de financement complémentaire

### Identifier et mobiliser des sources de financement supplémentaires (PA - R7A.A2)

Au cours de l'année dernière, cinq dossiers de financements ont été envoyés aux bailleurs suivants : FFEM/AfD (projet de 900'000 euros), UICN SOS « Save Our Species » (projet de 400'000 euros sur 18 mois), Illegal Wildlife Trade Challenge Fund (Projet de 300'000 LS, avec l'ONG spécialisée Wara leader), PNUD (projet de 2 millions euros).

Des subventions supplémentaires potentielles ont été acquise pour l'année prochaine avec le Zürcher Tierschutz (Suisse), le zoo de Leipzig (Allemagne) et des donateurs privés. Le Programme dispose par ailleurs d'un reliquat de fonds propres de 79'907 USD (fonds TBC).

Le projet de Bafing-Falémé du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) devait démarrer en 08/2019 mais n'a toujours pas eu lieu. Il devrait soutenir certaines actions importantes du PNMB, notamment les infrastructures et l'écotourisme.

A cela s'est ajoutée la subvention du Fonds pour la Conservation des Grands Singes (GACF) de l'US Fish and Wildlife Service pour la période entre septembre 2018 et septembre 2019. Il y a aussi la subvention de l'Initiative Darwin que WCF a reçue pour trois ans et qui est toujours active, principalement dans le cadre des premières activités de soutien dans nos 7 villages pilotes. (Tableau 6)

Pour la nouvelle année scolaire et la réalisation du club PAN, de nouveaux fonds ont été octroyés par le Columbus Zoo (12'559 USD).

**Tableau 6** : Liste des bailleurs et dépense réalisées en 2019

Bailleur	Dépenses réalisées en 2019	Management Fees
GAC/CBG A2	1 979 872,73 USD	237 584,73 USD
DARWIN 2	30 425,00 GBP	3 043,00 GBP
DARWIN 3	29 972,72 GBP	2 997,52 GBP
GACF	435 919,69 USD	19 593,95 USD
ZOO LEIPZIG	10 714,28 EUR	1 275,51 EUR
COLOMBUS ZOO	13 369,31 EUR	1 604,46 EUR

## 3. Productions techniques

### 3.1 Stratégie environnementale

#### Biomonitoring de la faune du PNMB avec un accent sur les chimpanzés (PA – R3A.A1)

❖ **Objectif:** Suivre l'évolution des populations animales indicatrices dans le PNMB ;

❖ **Résultats :**

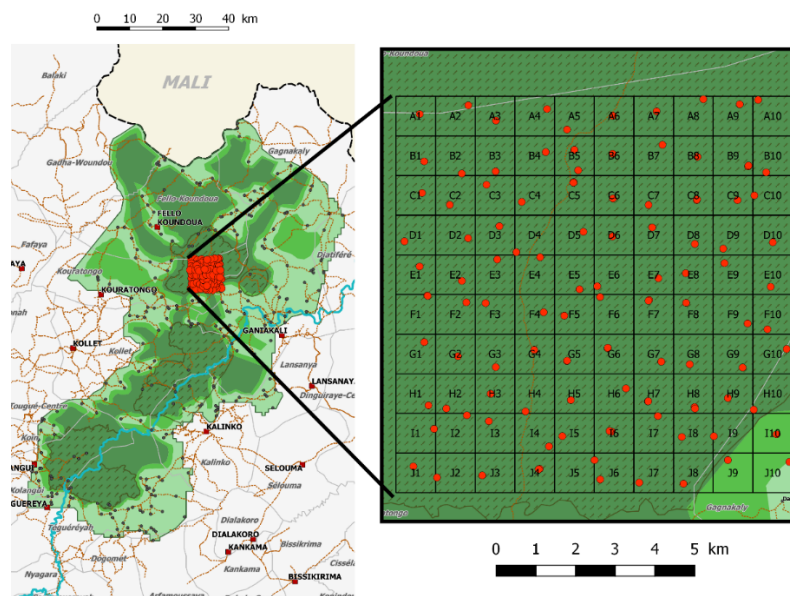
La nouvelle méthode des caméras pièges permet une estimation des abondances des populations animales avec une précision meilleure que les transects en ligne (Capelle et al., 2019). Dans l'ensemble, le piégeage par caméra a permis de détecter 44 espèces de mammifère sauvage, dont des espèces nocturnes et furtives qui n'avaient pas été confirmées pour la zone. Intéressantes, nos vidéos ont montré la présence du lion dans la zone du PNMB, une espèce considérée comme " possiblement disparue " en Guinée par l'UICN (Bauer et al., 2016). Les premières estimations pour la méthode Distance Sampling (DS) avec une partie des données du Nord-Ouest est disponible. Ainsi, la première estimation de Guibs harnachés (*Tragelaphus scriptus*) en Guinée pour les 2004 km<sup>2</sup> échantillonnés donne une densité de 0,78 individus/km<sup>2</sup>. Pour les chimpanzés, il est difficile avec les données du Nord-Ouest (non stratifiées) d'obtenir une estimation précise. Dans la forêt classée de Bakoun, où l'on entreprend un comptage précis par reconnaissance des individus, 54 mâles adultes sont à présent identifiés ainsi que 47 femelles adultes.

## Méthode de capture-recapture spatialement explicite (SECR)

### Protocole de la collecte des données

#### Zone de Bakoun dans le Nord du PNMB

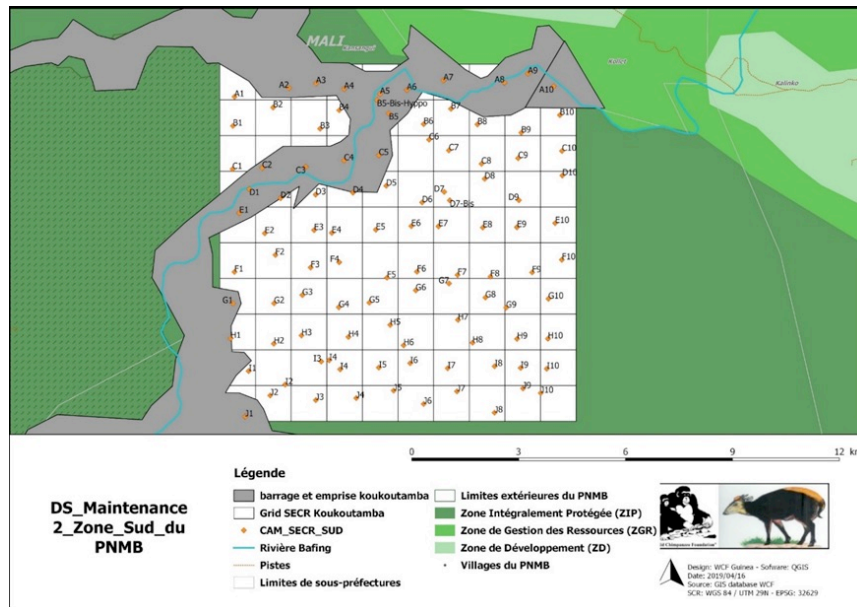
Une zone d'étude de 100 km<sup>2</sup> a été délimitée dans la forêt classée de Bakoun pour l'estimation du nombre de chimpanzés par capture recapture. Cette zone de 100 km<sup>2</sup> a été découpée en cellule de 1 km<sup>2</sup>. Dans chaque cellule, une caméra a été placée de manière opportuniste, c'est-à-dire de façon à augmenter la probabilité de capture des chimpanzés par les caméras pièges (Figure 6). Les caméras sont restées en place de fin février 2018 jusqu'à la mi-janvier 2019, soit un total d'un peu plus de 10 mois. Elles ont été visitées toutes les 4 à 8 semaines et 85 440 vidéos ont été obtenues par cette méthode.



**Figure 6 :** Emplacement de la zone d'étude pour le protocole de Capture-Recapture (SECR) dans la forêt classée de Bakoun dans le PNMB (à gauche) et détail de l'emplacement des 100 caméras pièges dans les 100 cellules de 1 km<sup>2</sup>.

## Zone de Koukoutamba dans le Sud du PNMB

La grille de capture-recapture a été déplacée dans la région de Koukoutamba (Figure 7), en février 2019 afin d'affiner l'estimation des chimpanzés dans cette zone à fort enjeux, avec le projet de construction de barrage. Cette grille permettrait de quantifier les impacts dus à la réduction de leur territoire et le déplacement probable des communautés voisines vers le territoire d'autres chimpanzés, engendrant des conflits entre communautés. On notera que deux nouvelles espèces de mammifères ont été capturées par ces caméras pièges proche du fleuve Bafing, l'hippopotame, ainsi que l'oryctérope.



**Figure 7** : Emplacement de la zone d'étude pour le protocole de Capture-Recapture (SECR) dans la région de Koukoutamba et la forêt classée de Bani dans le PNMB avec le détail de l'emplacement des 100 caméras pièges dans les 100 cellules de 1km<sup>2</sup>.

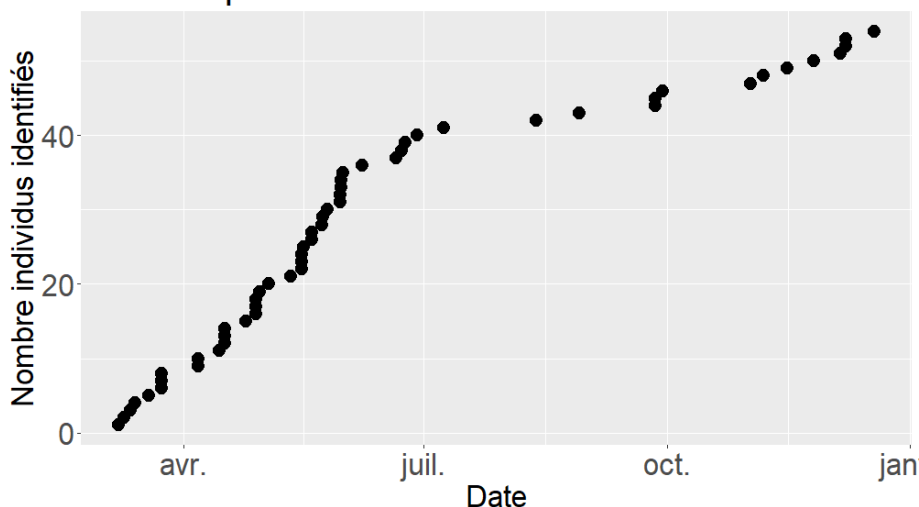
## Calcul de densité des chimpanzés par capture-recapture

La méthode de Capture-Recapture (SECR) est basée sur l'identification des individus d'une espèce donnée et elle permet en théorie une connaissance de 100% de la population présente dans la zone. La reconnaissance individuelle demande toutefois une espèce possédant des caractères suffisamment clairs pour distinguer de façon fiable les individus d'une population inconnue. Cela est typiquement possible avec les chimpanzés. Sur toute la période de collecte de données, 2 041 vidéos de chimpanzés ont été collectées. Toutes les vidéos de chimpanzés ont été visionnées avec détail.

Sur ces vidéos, 54 mâles adultes ont été identifiés. L'identification est validée si un individu est reconnu comme étant le même individu sur deux vidéos appartenant à des séquences différentes, appelées évènements. Un évènement se définit comme un ensemble de vidéos prises au même endroit espacées de moins de 15 minutes. Cette identification est par ailleurs en cours de validation par des méthodes complémentaires.

La figure 8 représente la courbe d'accumulation des mâles identifiés. Elle permet d'estimer dans quelle mesure le nombre d'individus reconnus s'approche du nombre total, la courbe

### Courbe d'accumulation identification des chimpanzés mâles - Bakoun



**Figure 8** : Courbe d'accumulation de l'identification des mâles adultes dans la zone SECR de la forêt de Bakoun au Nord du PNMB. En abscisse, la date précise quand une nouvelle identification a pu être faite.

devrait atteindre un plateau horizontal montrant que des nouveaux individus ne sont plus trouvés. On peut remarquer qu'à partir de juillet, la courbe devient moins pentue et donc moins de nouveaux individus sont identifiés après les cinq premiers mois de collecte de données. Néanmoins, la courbe n'est pas encore stabilisée à un plateau, puisque des nouveaux individus ont encore été identifiés en janvier, mois de la dernière collecte de données. Cependant, l'utilisation du modèle de capture-recapture permettra d'estimer le nombre de chimpanzés présents non identifiés.

Pour les femelles adultes, le même travail a été réalisé. Actuellement, 47 femelles adultes ont été identifiées. Comme ci-dessus, la courbe a également tendance à atteindre à avoir une pente plus faible à partir de juillet (Figure 9).

#### Structure sociale des chimpanzés et croissance de la population

Proportion des chimpanzés portés par leur mère (Nombre de femelles adultes portant un bébé / Nombre de femelles adultes total)

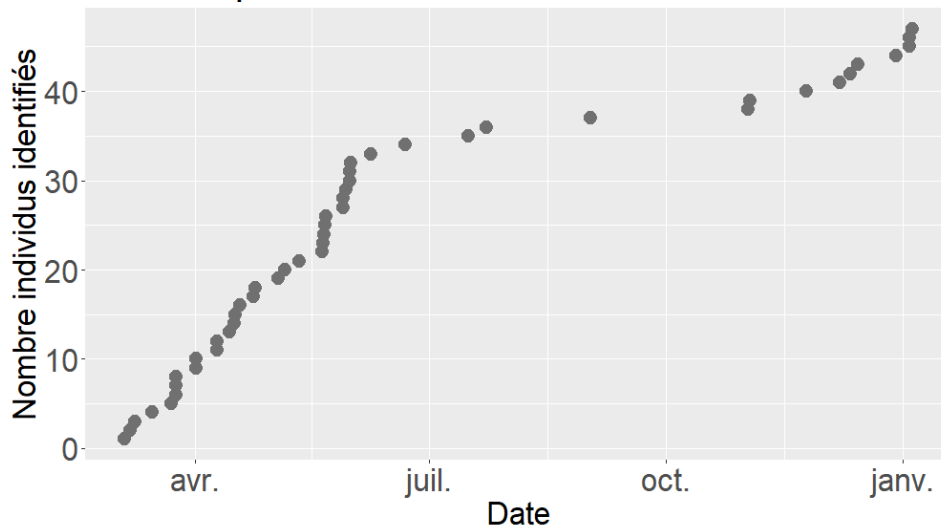
Un total de 627 femelles chimpanzés adultes ont été vues sur les vidéos, dont 337 d'entre elles portaient un enfant, ce qui amène la proportion du nombre de femelle adulte avec petit enfant sur le nombre de femelles adultes » à **0,54** pour la période fin février – fin septembre 2018, dans la zone du protocole SECR de la forêt de Bakoun.

#### Proportion des classes d'âge et sexe dans les parties

Afin de déterminer une structure de classe d'âge de la population, nous avons dans un premier temps :

- Analyser le nombre et la composition du plus grand « sous-groupe » à apparaître sur les caméras (en considérant que deux vidéos séparées de moins de 15 minutes font partie du même évènement, et en ne considérant que les évènements de plus d'une

### Courbe d'accumulation identification des chimpanzés femelles - Bakoun



**Figure 9** : Courbe d'accumulation de l'identification des femelles adultes. En abscisse, la date précise quand une nouvelle identification a pu être faite.

heure d'intervalle afin de ne pas prendre en compte le retour d'un même sous-groupe au même endroit).

- Calculer le nombre d'individus pour chaque classe d'âge et sexe apparaissant ensemble dans un même événement pour ensuite compiler le nombre maximum d'individus distincts vus dans chaque catégorie comme un proxy de la composition totale du groupe.

Dans un article publié en 2018, McCarthy a montré à Tai en Côte d'Ivoire que les compositions des sous-groupes capturées par les caméras respectaient les proportions des classes d'âge de la vraie composition du groupe (McCarty et al., 2018). La figure 10 présente ces proportions pour la population de la forêt de Bakoun.

La communauté de chimpanzés de la zone de la forêt de Bakoun semble composée d'environ deux tiers de subadultes, juvéniles et enfants avec la classe des juvéniles la plus importante (Figure 11). Il est à noter que les enfants d'un an ou moins sont portés surtout ventralement par leur mère, ce qui rend leur détection plus difficile et donc la classe des enfants peut être un peu sous-estimée.

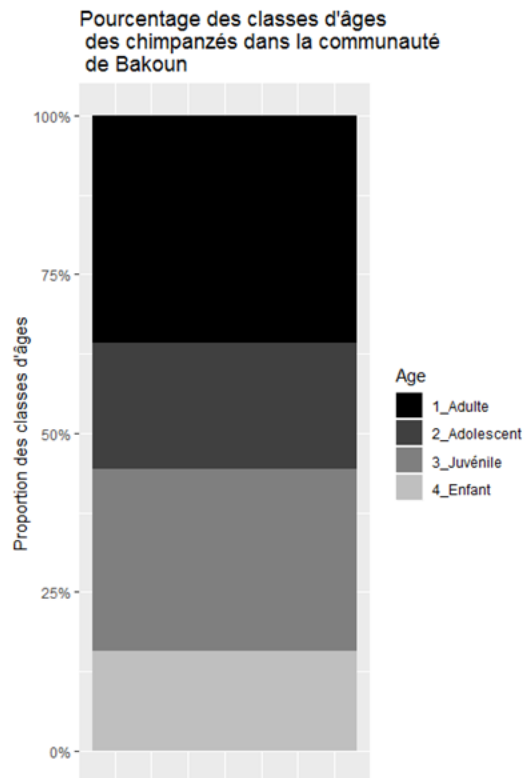
### Méthode de distance sampling par caméras pièges (DS)

#### Design

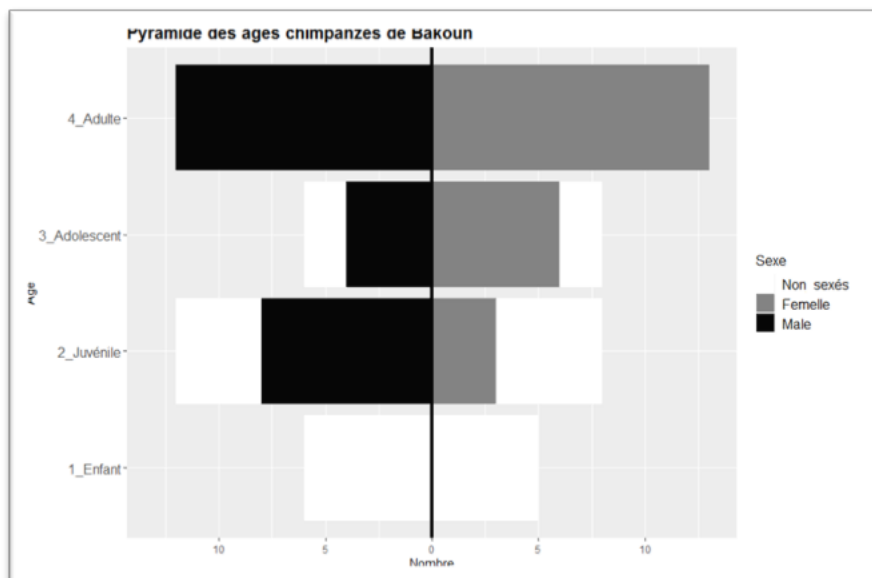
##### Partie Nord-Ouest du Parc national

Suite à notre rapport annuel 2018, les trois missions d'installation et deux maintenances ont permis de récolter 147 647 vidéos récoltées du 27 février au 11 juillet 2018. Sur ces vidéos, 11 954 sont non vides, et seulement 8% montre un animal. La liste d'espèce animale est présentée avec le taux de capture associé (Tableau 7).





**Figure 10** : Pourcentage des classes d'âge dans la communauté des chimpanzés échantillonnée dans la forêt de Bakoun par le design SECR. 36 % des individus sont des adultes, ce qui suggère une population plutôt en croissance.



**Figure 11** : Pyramide des âges (à droite) pour les chimpanzés de Bakoun (design SECR) en étudiant la taille et le sexe des chimpanzés capturés par les caméras. Les nombres d'individus de chaque classe d'âges et de sexes ont été calculés en prenant le nombre maximum d'individus différents de chaque classe d'âges et de sexes vus sur les séquences.

**Tableau 7** : Liste de mammifères et taux de capture pour le design DS au Nord-Ouest, le design SECR à Bakoun ; Surlignés en orange, les espèces indicatrices du plan d'Action 2018-2020 pour notre test de la théorie du changement

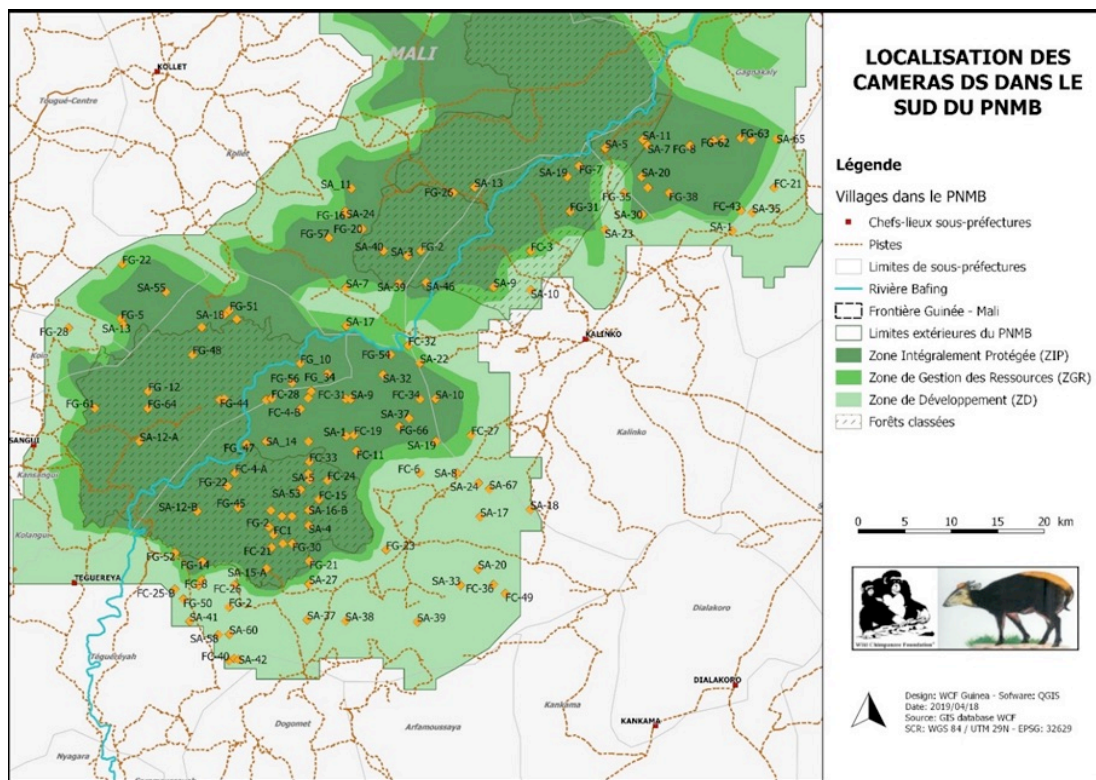
Espèces de mammifères	DS Nord-Ouest (avril-juin 2018)		DS Sud (décembre 2018- décembre 2019)		SECR Bakoun (mars 2018-janvier 2019)		SECR Koukoutmba (mars 2019- février 2020)	
	Nombre événements	Taux de capture (%)	Nombre événements (déc 2018- début avril 2019)	Taux de capture (%) (déc 2018- début avril 2019)	Nombre événements (mars 2018- mai 2018)	Taux de capture (%) (mars 2018- mai 2018)	Nombre événements (mars -avril- mai 2019)	Taux de capture (%) (mars -avril- mai 2019)
<b>Primates</b>								
(1) <i>Pan troglodytes verus</i>	72	1.11	258	3.18	273	8.94	171	7.3
(2) <i>Papio papio</i>	915	14.12	411	5.06	545	17.84	345	14.72
(3) <i>Erythrocebus patas</i>	383	5.91	95	1.17	16	0.52	18	0.77
(4) <i>Chlorocebus sabaeus</i>	390	6.02	448	5.52	201	6.58	101	4.31
(5) <i>Cercopithecus campbelli</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
(6) <i>Colobus polykomos</i>	1	0.02	2	0.02	4	0.13	0	0
(7) <i>Galago senegalensis</i>	21	0.32	33	0.41	0	0	0	0
<b>Rongeurs</b>								
(8) <i>Hystrix cristata</i>	19	0.29	37	0.46	84	2.75	27	1.15
(9) <i>Cricetomys gambianus</i>	236	3.64	444	5.47	240	7.86	74	3.16
(10) <i>Funisciurus pyrropus</i>	82	1.27	124	1.53	56	1.83	49	2.09
(11) <i>Heliosciurus gambianus</i>	101	1.56	61	0.75	6	0.2	1	0.04
(12) <i>Xerus erythropus</i>	1	0.02	0	0	0	0	0	0
(13) <i>Thryonomys swinderianus</i>	17	0.26	12	0.15	0	0	4	0.17
(14) <i>Atherurus africanus</i>	3	0.05	77	0.95	27	0.88	88	3.75
<b>Lagomorphes</b>								
(15) <i>Lepus saxatilis</i>	59	0.91	35	0.43	0	0	2	0.09
<b>Artiodactyles</b>								
(16) <i>Phacochoerus africanus</i>	623	9.62	243	2.99	238	7.79	73	3.11
(17) <i>Cephalophus silvicultor</i>	8	0.12	1	0.01	22	0.72	0	0
(18) <i>Potamochoerus porcus</i>	2	0.03	30	0.37	22	0.72	15	0.64
(19) <i>Tragelaphus scriptus</i>	136	2.1	168	2.07	40	1.31	43	1.83
(20) <i>Cephalophus rufilatus</i>	151	2.33	182	2.24	26	0.85	40	1.71
(21) <i>Syncerus caffer nanus</i>	3	0.05	0	0	1	0.03	0	0
(22) <i>Philantomba maxwellii</i>	1	0.02	27	0.33	36	1.18	14	0.6
(23) <i>Kobus ellipsiprymnus defassa</i>	3	0.05	7	0.09	0	0	0	0
<b>Carnivores</b>								
(24) <i>Panthera pardus</i>	1	0.02	17	0.21	13	0.43	6	0.26
(25) <i>Mungos mungo</i>	30	0.46	46	0.57	5	0.16	8	0.34
(26) <i>Herpestes sanguineus</i>	73	1.13	72	0.89	40	1.31	31	1.32
(27) <i>Genetta genetta</i>	121	1.87	333	4.1	22	0.72	28	1.19
(28) <i>Mungos gambianus</i>	48	0.74	41	0.51	7	0.23	3	0.13
(29) <i>Canis adustus</i>	186	2.87	23	0.28	2	0.07	5	0.21
(30) <i>Civettictis civetta</i>	101	1.56	180	2.22	15	0.49	24	1.02
(31) <i>Genetta tigrina</i>	289	4.46	53	0.65	78	2.55	74	3.16
(32) <i>Ichneumia albicauda</i>	175	2.7	192	2.37	27	0.88	9	0.38
(33) <i>Nandinia binotata</i>	33	0.51	38	0.47	7	0.23	8	0.34
(34) <i>Mellivora capensis</i>	12	0.19	12	0.15	5	0.16	7	0.3
(35) <i>Leptailurus serval</i>	6	0.09	8	0.1	0	0	1	0.04
(36) <i>Caracal caracal</i>	5	0.08	2	0.02	5	0.16	4	0.17
(37) <i>Caracal aurata</i>	0	0	3	0.04	0	0	0	0
(38) <i>Herpestes ichneumon</i>	4	0.06	2	0.02	0	0	31	1.32
(39) <i>Atilax paludinosus</i>	89	0.36	128	1.58	72	2.36	57	2.43
(40) <i>Panthera leo*</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Damans</b>								
(41) <i>Procapra capensis ruficeps</i>	1	0.02	0	0	12	0.39	0	0
<b>Hippopotamidae</b>								
(42) <i>Hippopotamus amphibius</i>	0	0	1	Video unique en juin	0	0	7	0.3
<b>Manidae</b>								
(43) <i>Smutsia gigantea</i>	0	0	1	Video unique en mai	0	0	0	0
<b>Orycteropodidae</b>								
(44) <i>Orycteropus afer</i>	0	0	0	0	0	0	1	0.04
<b>Animaux domestiques</b>								
<i>Homo sapiens</i>	57	0.88	124	1.54	9	0.29	32	1.37
<i>Bos Taurus</i>	295	4.55	1397	17.21	51	1.67	94	4.01

Les espèces indicatrices du Plan d'Action 2018-2020 les plus capturées sont les babouins (*Papio papio*) et les phacochères (*Phacochoerus africanus*) observés dans toute la diversité d'habitats du Moyen-Bafing. De même pour les vervets (*Chlorocebus sabaesus*) et les guibs harnachés (*Tragelaphus scriptus*) mais en moins grands nombres. Par contre, les céphalophes à flancs roux (*Cephalophus rufilatus*) n'ont pas été capturées en savane herbeuse, et les chimpanzés (*Pan troglodytes verus*) ont été peu capturés, et uniquement dans les forêts claires, galerie, savanes arbustives et forêts de bambous.

La proportion des habitats échantillonnés par les caméras de la méthode DS, respecte la proportion des habitats connus dans le parc, mais pose problème du fait de la préférence forestière de nombreuses espèces dont les chimpanzés. Le placement aléatoire et systématique des caméras pièges aboutit dans le PNMB à une majorité de caméras placées dans les savanes arbustives et les forêts claires, avec seulement 2% des caméras dans les forêts galeries, qui est pourtant l'habitat privilégié des chimpanzés. Cet état de fait explique que nous avons adapté notre méthode de placement de caméras pour la phase 2 de la méthode DS.

### Partie Sud du Parc national

Pour la phase 2, les caméras ont été déplacées dans le Sud du parc. La proportion des habitats échantillonnés par le protocole DS, dépend de l'utilisation de ces habitats par les espèces cibles. Ainsi, les caméras ont à nouveau été placées de manière systématique, mais avec une stratification par habitat (Figure 12). Cette stratification privilégie les habitats forestiers préférés par les chimpanzés et beaucoup d'autres espèces.



**Figure 12 :** Emplacement des caméras pour la méthode DS dans le sud du parc suivant une stratification privilégiant les habitats forestiers utilisés préférentiellement par les chimpanzés dans le PNMB.

Ainsi, une estimation des espèces d'intérêt pour le projet sera possible dans chaque habitat. Cela permettra d'avoir assez de vidéos des espèces inféodées à un certain type d'habitat n'étant pas le plus représenté dans le parc, comme les chimpanzés. Aucune caméra n'a été placée en savane herbeuse, car les espèces utilisant les savanes herbeuses et arbustives sont similaires. Les analyses de distances seront menées séparément en fonction de l'habitat.

Le visionnage de ces vidéos est en cours. Sur les 280 677 vidéos visionnées (de décembre 2018 à août 2019), plus de 40 540 vidéos étaient avec des animaux (14 %). Cela représente une amélioration du taux de capture par rapport à la première phase avec un protocole entièrement systématique (8% non vides) particulièrement pour les chimpanzés. Nous avons ainsi 884 événements de chimpanzés. La stratification qui avait pour but d'avoir plus de vidéos de chimpanzés prouve donc ici sa valeur.

Lors du visionnage des vidéos, une nouvelle espèce non capturée jusqu'à présent a été vue, le chat doré africain (*Caracal aurata*) (Figure 13).



**Figure 13** : Capture d'écran de la première vidéo confirmant la présence du chat doré (*Caracal aurata*) dans le PNMB

#### L'extraction des distances des vidéos de la phase 1

Pour les calculs de densité et d'abondance des espèces animales, il est indispensable de connaître la surface de l'aire recensée, pour ce faire nous devons connaître la distance des animaux capturés sur une vidéos (Buckland et al. 2011). L'extraction des distances pour les espèces indicatrices des vidéos de la méthode DS dans le Nord-Ouest du parc a été complète pour la période du 27 février au 11 juillet pour 4 sur 6 de nos espèces indicatrices du Plan d'Action 2018-2020 (Tableau 8). Ainsi, une première estimation de la densité des Guibs harnachés en Guinée dans une zone de 2 000 km<sup>2</sup> a pu être obtenue. La méthode estime la densité à 0,78 individus par km<sup>2</sup>, avec un coefficient de variation de 27,7%. Les inventaires quantifiés de cette espèce sont rares, mais les dernières estimations fournies à l'UICN décrivent les populations peu ou moyennement abondantes avec une densité moyenne de 0,1 individus par km<sup>2</sup>, ce qui semble fortement sous-estimé. Étant une espèce chassée par les

**Tableau 8** : Estimation préliminaire des abondances pour 4 sur 6 de nos espèces indicatrices du Plan d'Action 2018-2020 dans le Nord-Ouest du Parc National du Moyen-Bafing

Espèces indicatrices	Densité (Individus/km <sup>2</sup> )	CV (%)	Intervalle de confiance
<i>Pan troglodytes verus</i> *	0,59	40,6	0,22 – 1,12
<i>Tragelaphus scriptus</i>	0,78	27,7	0,40 – 1,24
<i>Cephalophus rufilatus</i>	0,77	30,2	0,45 – 1,38
<i>Phacochoerus africanus</i>	En cours	En cours	En cours
<i>Papio papio</i>	X	X	X
<i>Chlorocebus sabaeus</i>	2,43	22,0	1,50 – 3,62

\*Les caméras pièges basés sur le protocole systématique du Nord-Ouest du PNMB ayant récolté qu'un petit nombre d'image de chimpanzés, les estimations de densité sont très imprécises, avec un grand intervalle de confiance et CV, dû aux grands nombres de caméras où aucun chimpanzé n'a été observé.

communautés locales (évidences trouvées lors des missions de maintenance pour les caméras), le Guib harnaché n'est pas en haute densité dans la zone.

En ce qui concerne les chimpanzés, avec le design non stratifié, l'estimation est délicate dus au faible nombre d'images qui rend difficile l'estimation de la disponibilité des chimpanzés à être capturés par la caméra (c'est-à-dire l'estimation du temps actif passé au sol par les chimpanzés). Or, l'estimation par la méthode de Rowcliffe *et al.* (2014) comme faites pour les Guibs harnachés se base sur des hypothèses d'une espèce 100% terrestre qui ne sont pas vérifiées pour une espèce semi-terrestre comme les chimpanzés. L'estimation via la méthode de Cappelle *et al.* (2019) donne une estimation de l'activité des chimpanzés au sol dans la forêt de Tai de 40 % de la journée. Pour les chimpanzés vivant dans une mosaïque d'habitats, il a été proposé des valeurs d'environ 20% à Fongoli dans les zones brûlées (Pruetz & Herzog, 2017), un peu plus de 30 % à Mahale (Matsumoto-Oda, 2002) pour la saison sèche ou de 36 % au Mont Assirik (Tutin et al., 1983). Les résultats présentés sont ceux avec une disponibilité à la caméra de 40 %. Avec notre nouveau protocole du Sud du PNMB, une mesure exacte de la disponibilité à la détection par les caméras sera possible.

Une compilation de l'ensemble des données nous permet de faire une première liste des espèces de mammifère confirmer dans le PNMB par les caméras pièges (Tableau 7, Figure 14).

La mise en point d'une méthode automatisée de l'analyse des vidéos effectuées avec l'Institut Max Planck d'Anthropologie Evolutive et DrivenData ([www.drivendata.org](http://www.drivendata.org)) a fait des progrès importants qui nous permettent maintenant de charger les vidéos sur le Cloud de DrivenData en grand nombre (5000 vidéos), puis de filtrer les vidéos vides avec une précision de plus de 90%. Les vidéos étiquetées comme non vides par Zamba sont alors regardées par des analystes vidéo afin d'affiner la reconnaissance des espèces présentes (Zamba classe les animaux en 18 catégories) (<https://zamba.drivendata.org>).

L'adaptation de la méthode *distance sampling* pour la phase 2 dans le sud du Parc, avec un design stratifié par habitat montre sa pertinence comparée à la phase 1 (72 évènements), avec un grand nombre de chimpanzés capturés (884 évènements). Cela devrait nous permettre de produire une première estimation bien plus précise que la méthode des transects en ligne sur



**Figure 14** : Quelques résultats enregistrés à partir des caméras, oryctérope (*Orycteropus afer*), hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), chimpanzés (*Pan troglodytes verus*), pangolin géant (*Smutsia gigantea*)

les espèces indicatrices retenues dans le Plan d'Action 2018-2020. La comparaison entre les phases 1 et 2 devra aussi nous donner une meilleure connaissance de la distribution des espèces animales dans toute l'étendue du parc.

Les évolutions positives dans l'automatisation des analyses permettent d'entrevoir une amélioration de la rapidité du traitement des très nombreuses vidéos fournies par ce programme. Ainsi, à terme, offrir la possibilité d'un suivi plus effectif des populations des espèces indicatrices et de leurs variations dans le temps. Le nouveau protocole appliqué dans la zone Sud du PNMB se révèle adéquat pour nos objectifs de suivi et sera ainsi conserver pour la 3ème phase du Nord-Est du PNMB. Cela devrait nous permettre de produire une première estimation bien plus précise que la méthode des transects en ligne sur les espèces indicatrices retenues dans le Plan d'Action 2018-2020.

Le déplacement des caméras vers le dernier tiers du parc (Nord Est) est prévu pour le premier trimestre de 2020. L'automatisation pour le tri des vidéos avec le groupe de DrivenData, la plateforme Zamba, est en finalisation d'amélioration, et doit atteindre les objectifs fixés de 10% de faux négatifs (dit non vide alors que vide) d'ici mi-septembre, permettant de se concentrer sur les codages plus fins des vidéos. Pour le moment, le premier problème de limitation du nombre de vidéos à uploader sur la plateforme, et la récupération des données partielles est résolu (environ 24 heures pour que Zamba traite 5000 vidéos, produisant un fichier avec 5000 lignes, une par vidéo). Différentes méthodes ont été testées pour l'apprentissage du tri des vidéos, et la méthode sélectionnée, basée sur l'extraction de l'arrière-plan, permet une adéquation de plus de 86 % en ce qui concerne les tris vides/non

vidés. Cependant la méthode double le temps que met Zamba à donner un résultat. Le groupe de DrivenData a mis sur leur plateforme en ligne le nouvel algorithme. Le test de 5000 vidéos a été concluant, même si un travail sur la stabilité de Zamba doit encore être mené par Driven Data (certains téléchargements continuent d'échouer).

En couplant Zamba, et une vérification des étiquetages par une équipe d'analystes, nous espérons rattraper le retard pris dans le visionnage des vidéos.

### Inventaire floristique de PNMB (PA - R3B.A1)

Une collaboration avec le jardin botanique royal de Kew et l'herbier national de Guinée a été mise au point pour mener des enquêtes botaniques dans le parc national du Moyen-Bafing. Les principaux objectifs sont de fournir : 1) une liste de toutes les espèces de plantes présentes dans les principaux habitats ; 2) et d'identifier certaines espèces menacées.

Le futur Parc National du Moyen-Bafing (PNMB) compte 281 espèces végétales dont 19 espèces menacées présentes à ce jour dans les différents types de végétation. Il s'agit du seul endroit connu pour deux espèces endémiques au niveau mondial (*Barleria asterotricha* et *Dissotis linearis*) et abritant une importante population des espèces globalement menacées *Lipotriche felicis*, *Cyathula pobeguinii*, *Macropodiella garrettii*, *Danthoniopsis chevalieri*, et *Leocus pobeguinii* - le PNMB en possède les seuls enregistrements récents. Quatre nouvelles espèces potentielles ont été identifiées en 2018, et trois espèces supplémentaires ont été identifiées pour la première fois en Guinée. (Tableau 9)

Il apparaît en outre que la forêt galerie, en tant qu'habitat, n'existe pas en grand quantité. Il y a des morceaux au bord des grands fleuves mais ce n'est pas continu et aussi dans les petites vallées. Les zones régulièrement inondées sont caractérisées par *Pandanus candelabrum*, *Raphia sudanica* et *Uapaca heudelotii*. La plupart de la végétation au bord des rivières n'est pas des espèces associées avec les forêts galeries, c'est un mélange des espèces des forêts claires avec quelques espèces fluviales.

Les bowé ont été étudiés en profondeur y compris les micro-habitats trouvés. La diversité n'est pas la même que pour les zones de haute élévation vers Dalaba, mais nous avons enregistré 72 espèces y compris *Mesanthemum tuberosum* VU et *Cyathula pobeguinii* VU. Les zones humides ont une plus grande diversité avec les espèces herbacées dans les familles de Lentibulariacée, Eriocaulacée et Cypéracée. En total 22 espèces de Poacée sont identifiées, mais il y a quelques espèces non identifiées en raison de leur état (par ex. mauvaises parties pour l'identification). L'espèce dominante à travers les bowé est *Parahyparrhenia annua*.

Ces résultats ont permis à Charlotte Couch et Martin Cheek du RBG Kew, de proposer une évaluation de Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIP) sur l'ensemble du PNMB et plus précisément les cascades de Koukoutamba, dans la préfecture de Tougué. Celles-ci représentent le site le plus riche en Podostemaceae de Guinée avec cinq espèces. C'est le seul endroit connu en Guinée pour l'espèce en danger critique de *Podostemaceae Lebbiea grandifolia* et le seul endroit connu au niveau mondial d'une nouvelle espèce *Inversodicraea koukoutamba ined.* Ces espèces sont menacées, et en voie de disparition à cause du projet de construction du barrage hydroélectrique proposée. En outre *Stonesia taylorii*, en danger au niveau mondial, est aussi menacée par ce projet du barrage.

**Tableau 9** : Liste des espèces de flore menacées (19 + 4 à déterminer) présentes dans le PNMB (WCF et Kew, 2019) (EN- Endangered ; CR - Critically endangered ; VU - Vulnerable, NT - Near Threatened)

Famille	Espèce	Statut l'UICN	Habitat
Acanthaceae	<i>Barleria asterotricha</i> Benoist	CR	Forêt Claire
Acanthaceae	<i>Lepidagathis fimbriata</i> C.B. Clarke	NT	Bowé
Acanthaceae	<i>Lepidagathis pobeguinii</i> Hua	NT	Bowé
<b>Acanthaceae</b>	<b><i>Rungia eriostachya</i> Hua</b>	<b>NT</b>	<b>Lisière entre bowé et forêt claire</b>
<b>Amaranthaceae</b>	<b><i>Cyathula pobeguinii</i> Jacq.-Fél.</b>	<b>VU</b>	<b>Bowé</b>
<b>Asteraceae</b>	<b><i>Lipotriche felicis</i> (C.D.Adams) D.J.N.Hind</b>	<b>EN</b>	<b>Lisière entre bowé et forêt claire</b>
<b>Eriocaulaceae</b>	<b><i>Mesanthemum tuberosum</i> Lecomte</b>	<b>VU</b>	<b>Bowé</b>
<b>Lamiaceae</b>	<b><i>Leocus pobeguinii</i> (Hutch. &amp; Dalziel) J.K.Morton</b>	<b>VU</b>	<b>Forêt Claire/ Savane arbustive</b>
Leguminosae-Caesalpinioideae	<i>Afzelia africana</i> Sm.	VU	Forêt/ Forêt claire
<b>Leguminosae-Papilionoideae</b>	<b><i>Pterocarpus erinaceus</i></b>	<b>EN</b>	<b>Forêt Claire/ Savane arbustive</b>
Malpighiaceae	<i>Acridocarpus spectabilis</i> (Nied.) Doorn-Hoekm.	VU	Savane arbustive
Melastomataceae	<i>Dissotis (Argyrella) linearis</i> (Jacq.-Fél.) Veranso-Libalah & G.Kadereit	EN	Savane arbustive/ Marecage
Meliaceae	<i>Khaya senegalensis</i> A.Juss.	VU	Forêt Claire/ Forêt galerie
<b>Poaceae</b>	<b><i>Danthoniopsis chevalieri</i> A.Camus &amp; C.E.Hubb.</b>	<b>VU</b>	<b>Bowé/ savanes arbustive</b>
Primulaceae	<i>Embelia djalonensis</i> A.Chev. ex Hutch. & Dalziel	VU	Forêt galerie
Podostemaceae	<i>Inversodicraea koukoutamba</i> Cheek ined.	CR	Chutes
Podostemaceae	<i>Stonesia taylorii</i> C.Cusset	EN	Chutes
<b>Podostemaceae</b>	<b><i>Inversodicraea harrisii</i> (C.Cusset) Cheek</b>	<b>VU</b>	<b>Chutes</b>
Podostemaceae	<i>Lebbiea grandiflora</i> Cheek	EN	Chutes
<b>Podostemaceae</b>	<b><i>Macropodiella garrettii</i> (C. H. Wright) C. Cusset</b>	<b>EN</b>	<b>Chutes</b>
Rubiaceae	<i>Pavetta lasioclada</i> (K.Krause) Mildbr. Ex. Bremek	VU	Forêt galerie
Sapotaceae	<i>Vitellaria paradoxa</i> C.F. Gaertner	VU	Forêt claire

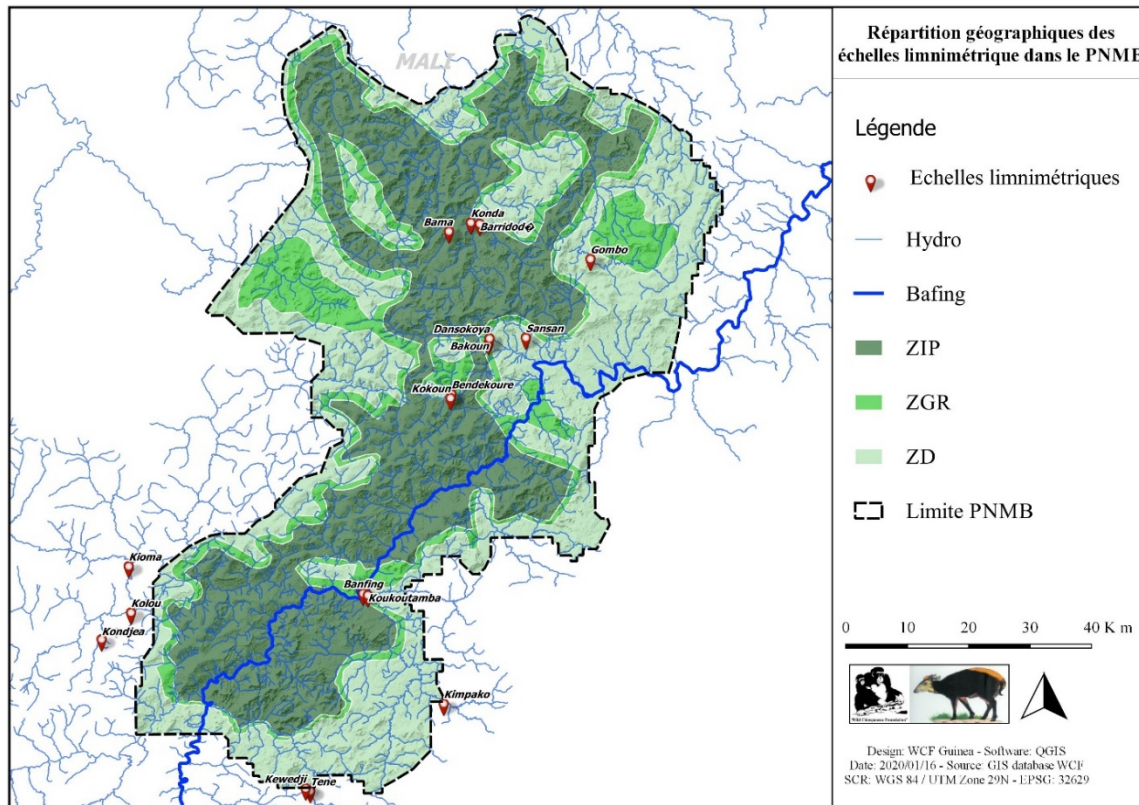
Avec les résultats de cette étude, nous avons une meilleure idée des espèces et des menaces qui pèsent sur elles dans le PNMB. En effet, la population riveraine y est importante et façonne ce paysage par ses actions (par exemple dégagement pour les champs, brûlage pour la chasse et le pâturage) affectent la résilience et la diversité de la végétation.

Par ailleurs, l'étude EISE sur le barrage de Koukoutamba a répertorié 207 espèces de plantes. Cinq espèces menacées ont été identifiées. Toutes sont classées comme vulnérables par l'UICN. Cinq espèces de plantes classées comme vulnérables (VU) selon les critères de l'UICN ont été identifiées dans le site d'étude : *Milicia regia*, *Afzelia africana* et *Mitragyna stipulosa*.

#### Surveillance des paramètres environnementaux dans le PNMB (R3C.A1)

Dans le but d'acquérir de connaissance sur les réseaux hydrographiques qui orienteront les décideurs dans ses prises de décisions, 17 échelles ont été installées sur différentes cours d'eau du PNMB depuis 2018 (Figure 15). Ce premier dispositif sera renforcé d'un nouveau





**Figure 15.** Répartitions géographiques des échelles limnométriques dans le PNMB.

lot de 40 échelles. Par ailleurs, l’installation des échelles couvre les deux grands réseaux hydrographiques du parc, à savoir : le Falémé au nord-ouest et le Bafing dans le sud et le flanc Est.

Le suivi de niveau de cours d’eau est effectué journalièrement par les prestataires sur 17 échelles millimétriques installées dans différents cours d’eau du PNMB dont leurs niveaux de connexion et bassin versant sont présentés dans le tableau ci-dessous (Tableau 10).

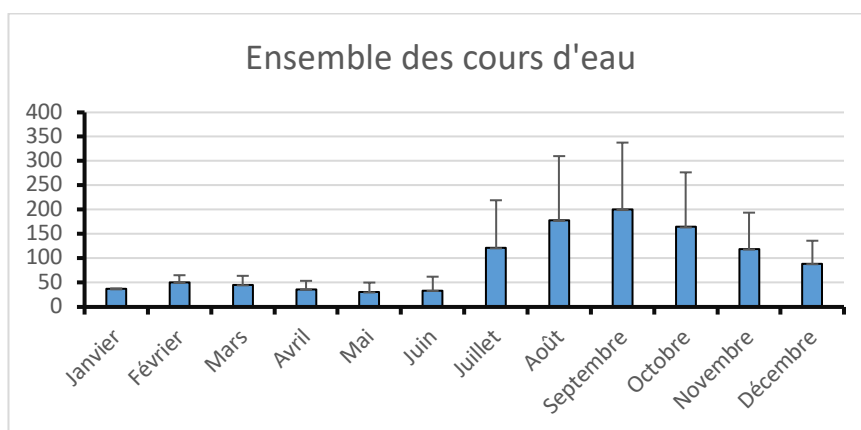
Les résultats montrent que le niveau de l’eau baisse semblablement au cours des mois de janvier, février, mars, avril, mai et juin (Figure 16). Cela correspond exactement avec la période de la saison sèche dans la zone. Ainsi, le niveau maximum de l’eau a été observé au cours du mois de septembre  $200 \pm 138$  cm et  $31 \pm 19$  cm. Cependant, on constate un écart montrant une grande variation des données au cours du mois. Cela serait attribué à la différence de connexion des affluents et la différence de réseau hydrographique.

Le parc National du Moyen Bafing est couvert par 3 bassins versants à savoir : le fleuve Gambie et les deux grands affluents du fleuve Sénégal (le Bafing et le Falémé). Actuellement, les 17 échelles sont installées sur les cours d’eau connecté au réseau hydrographique du Falémé et le Bafing. La comparaison du niveau d’eau mensuel de deux réseaux, montre que les cours d’eau connectés au Bafing ont une moyenne clairement supérieure au Falémé (Figure 17).

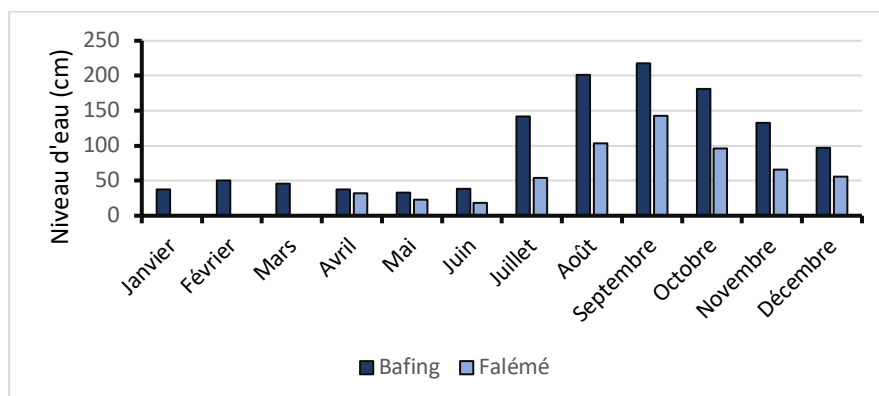
Le niveau de l’eau de l’eau suit fidèlement l’ordre d’importance des affluents. Le Gombo et le Bafing (FS) présente au maximum 306 cm en moyenne de niveau d’eau au mois de

**Tableau 10.** Répartitions des échelles limnométriques dans le PNMB selon cours d'eau et bassin versant

N°	Nom du cours d'eau	Niveau de Connexion	Bassin versant
1	<b>Bafing</b>	<b>Affluent Sénégal</b>	<b>Bafing</b>
2	Tene	Affluent 1	
3	Koukoutamba	Affluent 1	
4	Kimpako	Affluent 2	
5	Kewedji	Affluent 1	
6	Kioma	Affluent 1	
7	Koloun	Affluent 2	
8	Condjéa	Affluent 3	
9	Kokoun	Affluent 1	
10	Bendekouré	Affluent 2	
11	Bakoun	Affluent 1	
12	Dansokoya	Affluent 2	
13	Sansa	Affluent 2	
14	<b>Gombo</b>	<b>Affluent Sénégal</b>	<b>Falémé</b>
15	Baridondé	Affluent 1	
16	Bama	Affluent 2	
17	Koundé	Affluent 2	



**Figure 16.** Niveau d'eau selon mois.



**Figure 17.** Niveau d'eau mensuel de deux réseaux : les cours d'eau connectés au Bafing et Falémé.

septembre. Alors que les affluents tertiaires arrivent seulement à 56 cm de moyenne. Les affluents 1 et 2 présentent respectivement 159 cm et 231 cm de moyenne cours du même mois. Toutefois, les échelles installées sur les affluents du Sénégal (FS) ont commencé à fonctionner correctement à partir du mois d'avril (Figure 18).

Les données de la pluviométrie et la température ont été enregistré à travers 4 stations installées à Ndire Yangueya, Kokoun, Kalinko Konkero et Ley Kimbeli. Cependant, les stations météorologiques ont commencé à fonctionner au mois de février. Par ailleurs, au cours de l'année 2019, le pic des eaux des pluies ont enregistré au mois d'août avec une moyenne de 496 mm d'eau. Parallèlement, à partir du mois février la température atteint environ 46°C et baisse semblablement au mois décembre (10°C) (Figure 19).

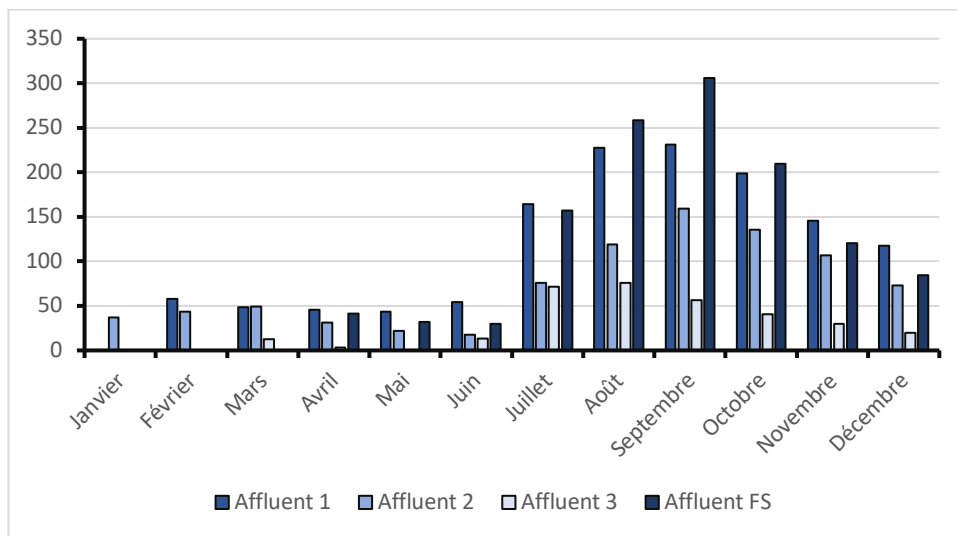


Figure 18. Niveaux d'eau dans les affluents selon mois.

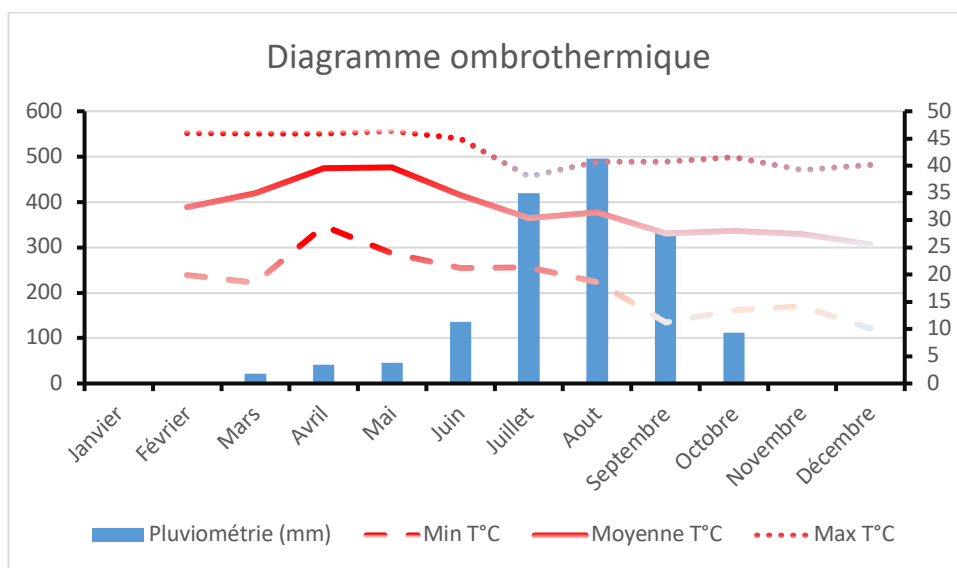
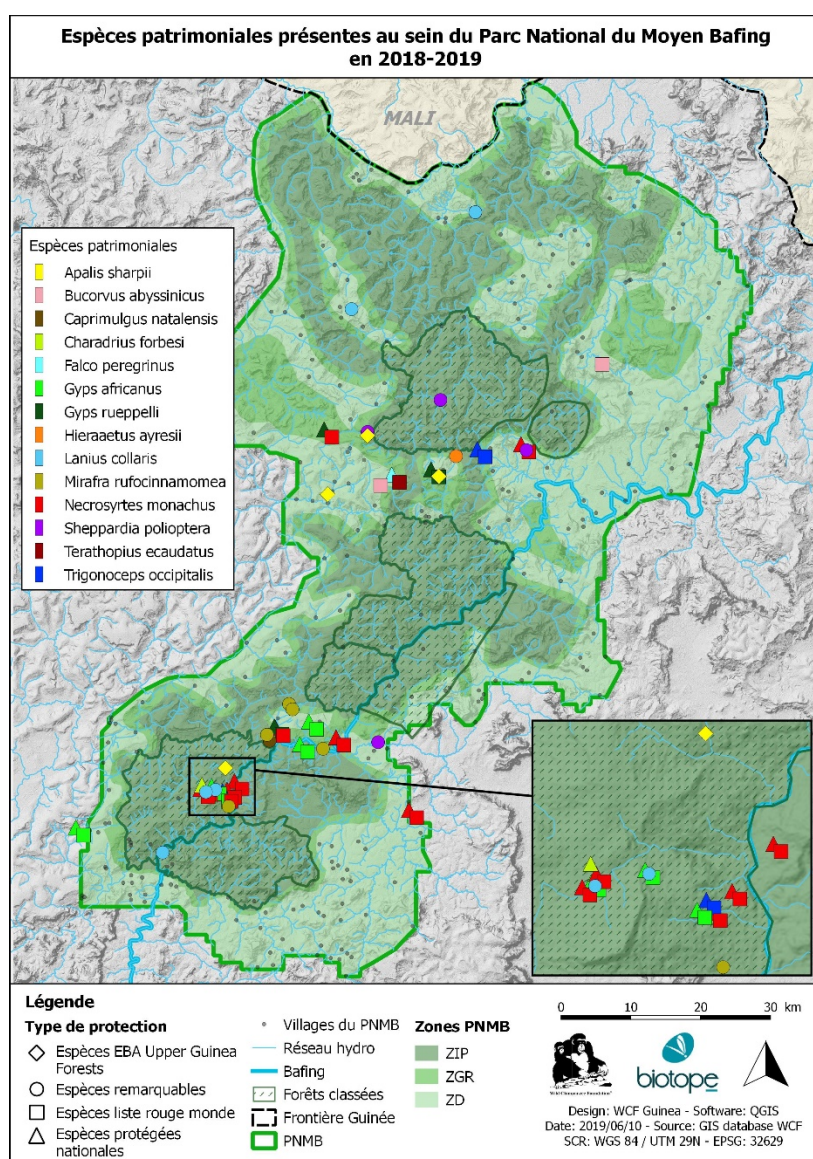


Figure 19. Pluviométrie et température moyenne enregistrée par 4 stations météorologiques à travers le PNMB.

## Surveillance ornithologique dans le PNMB (PA - R3D.A1)

Le rapport final produit par le bureau Biotope a été envoyé fin du second trimestre 2019.

203 espèces d'oiseaux (28% de l'avifaune connue de Guinée) ont été recensées au sein du Parc National du Moyen Bafing. Six espèces sont intégralement protégées à l'échelle nationale d'après le nouveau Code de la Faune : Vautour africain, Vautour charognard, Vautour à tête blanche, Vautour de Rüppell, Pluvier de Forbes, Faucon pèlerin. De plus, certaines espèces recensées sont menacées à l'échelle mondiale : il s'agit notamment des 4 espèces de Vautours identifiées, le Bucorve d'Abyssinie. D'autres espèces en limite d'aire de répartition, peu commun en Afrique de l'Ouest ou endémique au domaine biogéographique ont également été recensées : Gonolek de Turati, Cossyphes à sourcils blancs, Aigle d'Ayres, Alouette bourdonnante ou Engoulevent du Natal. (Figure 20)



**Figure 20** : Carte de la localisation des espèces d'oiseaux observées dans le PNMB.

## Développer des thèmes d'inventaire spécifiques pour accroître les connaissances sur la biodiversité dans le PNMB (PA - R3D.A4)

Une étude préliminaire sur les amphibiens et les reptiles a été identifiée, de même que sur les hippopotames, et les lépidoptères. La recherche des compétences est en cours de discussion. Les aspects fauniques des cours d'eau font l'objet d'autres études spécifiques détaillées dans le Plan d'Action 2018 – 2020 et une équipe de spécialistes a été identifiée début 2020 pour lancer les études sur les ressources halieutiques et les conditions physico-chimiques des cours d'eau.

A ce titre, et tout comme le mentionne le Plan d'Action, les services écosystémiques sont importantes et ont été draftées afin de trouver des financements adéquats. Ces services représentent les bénéfices offerts aux sociétés humaines par les écosystèmes du parc. L'évaluation des écosystèmes distingue quatre catégories de services : les services d'approvisionnement, les services de régulation, les services de soutien, et les services culturels.

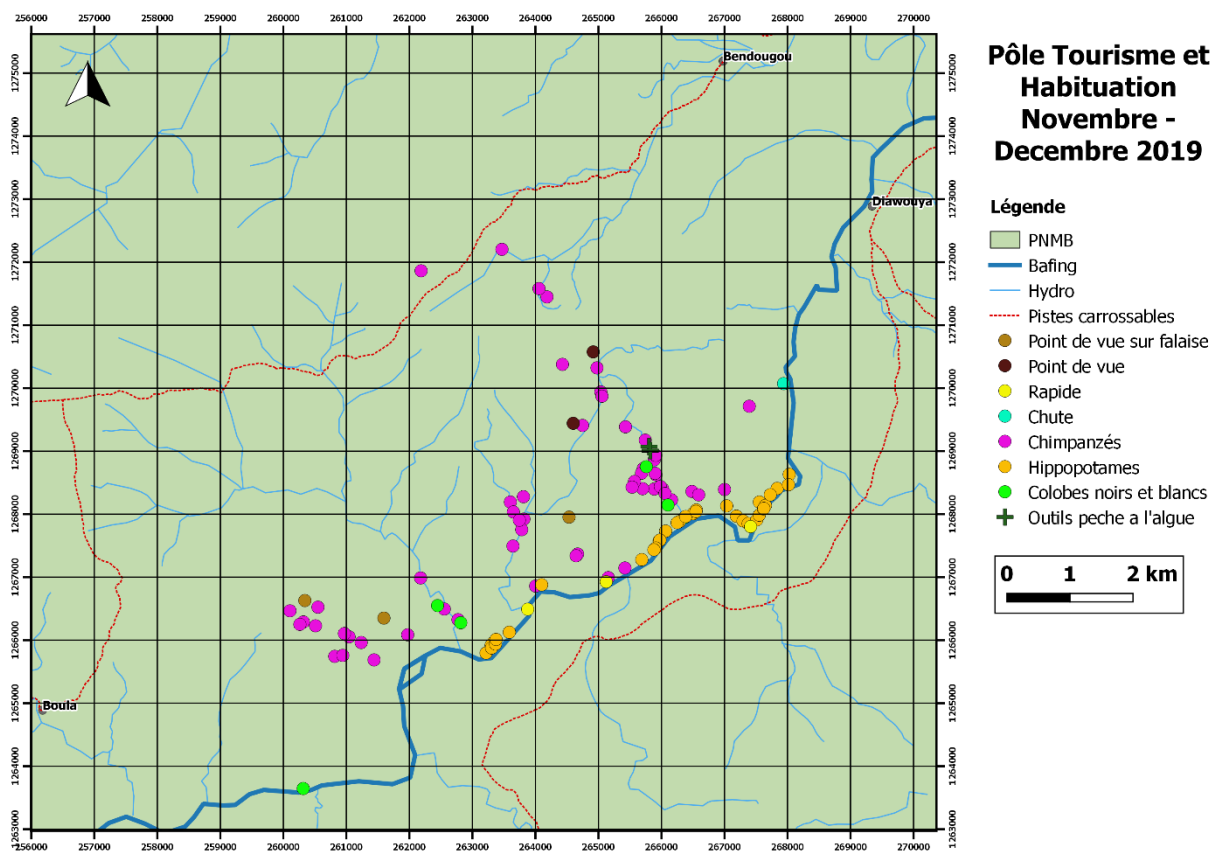
Une équipe encadrée par la Doctorante Anna Preis est en charge depuis le mois de Juillet de mettre en place une étude sur l'habitation de groupe de chimpanzés, à des fins de recherche mais aussi pour les activités écotouristiques.

Quatre missions ont été effectuées pour la pré-identification des sites touristiques :

- Identification d'une zone à potentiel touristique dans la forêt classée de Boula, entre Boula et Bendougou (Septembre – Octobre 2019) ;
- Dans cette zone, 3 falaises avec des vues spectaculaires sur la rivière Bafing et dans les environs ont été trouvées, ainsi que 2 autres points de vue spectaculaires, 3 rapides et une chute magnifique (Novembre – Décembre 2019) ;
- De nombreux signes d'animaux ont été trouvés dans cette région, notamment des chimpanzés, des hippopotames et des colobes noirs et blancs (Novembre – Décembre 2019) (Tableau 11, Figure 21) ;
- De plus, des outils de pêche aux algues de chimpanzés ont été trouvés pour la première fois dans cette zone, ce qui rassure le potentiel touristique de cette zone, puisqu'il est prévu d'habituer un groupe de chimpanzés à la présence humaine pour l'écotourisme, qui présentent le comportement de la pêche aux algues (Décembre 2019).

**Tableau 11** : Signes d'animaux trouvés dans la zone présélectionnée pour le tourisme en Novembre et Décembre 2019

Espèces animales	Signe de présence	Nombre
Chimpanzés	Nids	228
Chimpanzés	Trace nourriture	9
Chimpanzés	Vocalisation	1
Babouin	Trace/vocalisation	60
Babouin	contact	7
Vervet	Contact	8
Patas	contact	4
Colobe noire et blanc	Contact	3
Colobe noire et blanc	Vocalisation	3
Phacochère/Potamochère	Trace	80
Hippopotame	Trace	36
Buffle	Trace	4
Céphalophe + Antilope	Trace	19
Céphalophe	Contact	1
Carnivore inconnu	Trace	4
Chacal	Observation	1
Cobra	Observation	2
Python	Observation	6



**Figure 21** : Signes d'animaux trouvés dans la zone présélectionnée pour le tourisme, en particulier près ou à la rivière Bafing, en Novembre et Décembre 2019.

## Réaliser une étude sur la dynamique sociale et culturelle des feux de brousse (PA - R3D.A5)

Dans le cadre de cette étude et afin de suivre l'évolution de la végétation au sein du PNMB, la WCF a recueilli des informations sur les zones brûlées et incendies détectés chaque mois de 2008 à 2018 (Tableau 12), permettant de déterminer les zones du PNMB les plus exposées au feu de brousse.

La distribution des points de concentration d'incendies sur la zone du PNMB a été étudiée au travers de plusieurs cartes, permettant d'identifier leur évolution mensuelle et de définir une priorisation temporelle des actions. En outre, une analyse de la saisonnalité des feux au PNMB a été réalisée, montrant bien leur intensité avec la saison sèche (Figure 22) et un résumé des zones du PNMB les plus susceptibles d'être brûlées (Figure 23).

Une stratégie spécifique est finalisée et a été testée en fin d'année 2019. La mise en œuvre de cette stratégie spécifique nécessite une large implication des communautés et, par conséquent, nous ancrons ces activités dans le développement des comités villageois, leur union, et les assemblées communales. OGPR et MEEF sont également impliqués ainsi que notre équipe de superviseurs, facilitateurs, personnes relais, etc. directement en contact avec les communautés. 3 niveaux d'intervention ont été identifiés et structurent les processus d'organisation des acteurs à impliquer. (Tableau 13)

En novembre et décembre, les équipes de la WCF ont lancé la première campagne contre les feux de brousse qui comprenait la mise en place de coupe-feux (protection des zones de haute valeur de conservation - HVC, RNE/RNA et têtes des principaux fleuves) (Figure 24a), la formation des communautés à la construction de coupe-feux et le brûlage précoce de la savane. De nombreux emplois ont été générés avec ces actions à travers les comités villageois. Il s'agit des de HVC à Dara, Kansangui, Ndire Yangueya et Laffa Boubhé (Figure 24b).

Grâce au calcul de l'indice, il est possible de suivre la zone brûlée dans le parc. Par exemple, en novembre 2019, 14% de la superficie du parc a été brûlée au début de la saison des feux. Une première analyse de cette première campagne de feux précoces a permis de comparer les proportions de feux contrôlés et incontrôlés dans le PNMB (*1ère & 2ème mission feux du 05 Novembre au 16 Décembre 2019 : image sentinelle du 30/11/19*). Deux missions de gestion de feux de brousse ont été organisées pour la mise à feu précoce et l'établissement de pare feu dans 4 zones de gestion (Tableau 14, Figure 25).

**Tableau 12** : Informations analysées sur 4/10 ans d'observation de feux de brousse dans la zone du parc national du Moyen-Bafing avec la NASA FIRMS (observation sur l'ensemble du PNMB et une zone tampon de 15km, soit 13,561.38km<sup>2</sup>)

Instrument d'observation	Nombre de feux détectés	Années d'observation	Nombre moyen de feux / an	Nombre moyen de feux / an / km <sup>2</sup>
VIIRS	66,948	4	16,737	1.23
MODIS	36,386	10	3638,6	0,27

Sources de données : NASA FIRMS

Données fournies : points de feux actifs au moment du passage du satellite (deux fois par jour, entre 13h et 15h et entre 13h et 15h). Précision de détection des pixels de 375 m pour VIIRS et de 1 km pour le capteur MODIS.

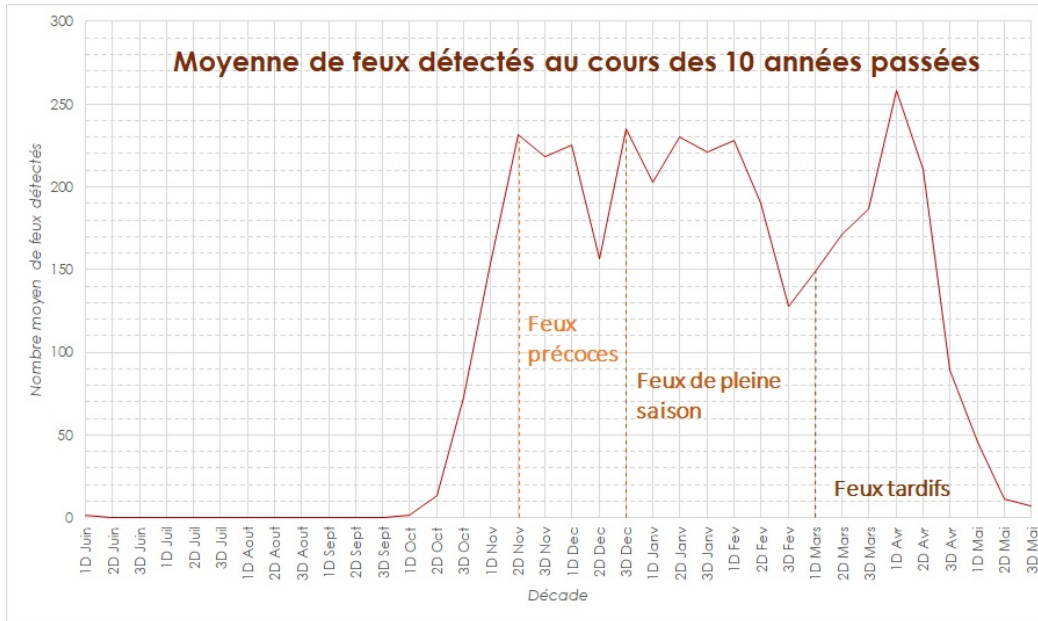


Figure 22 : Nombre d'incendies détectés chaque mois décade (10 jours) dans l'ensemble du PNMBNB avec une portée de 5 dans un pixel d'1 km (calcul de la saisonnalité par une moyenne sur les 10 dernières années)

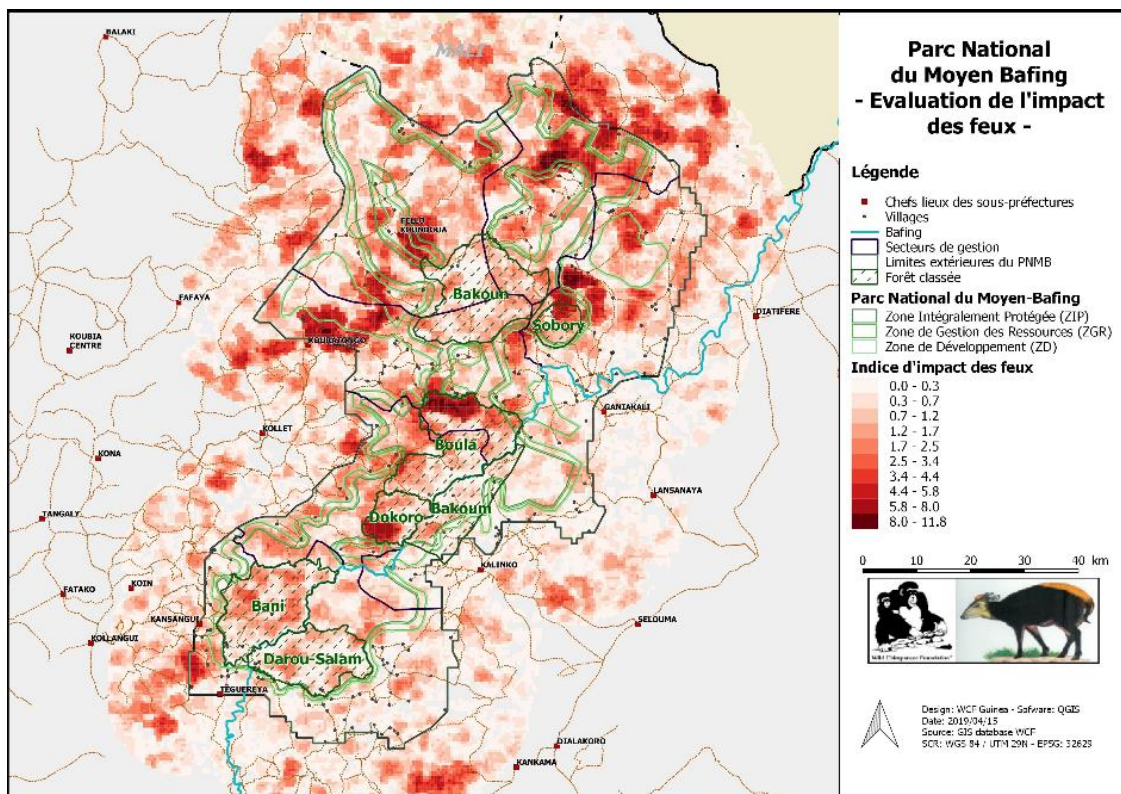
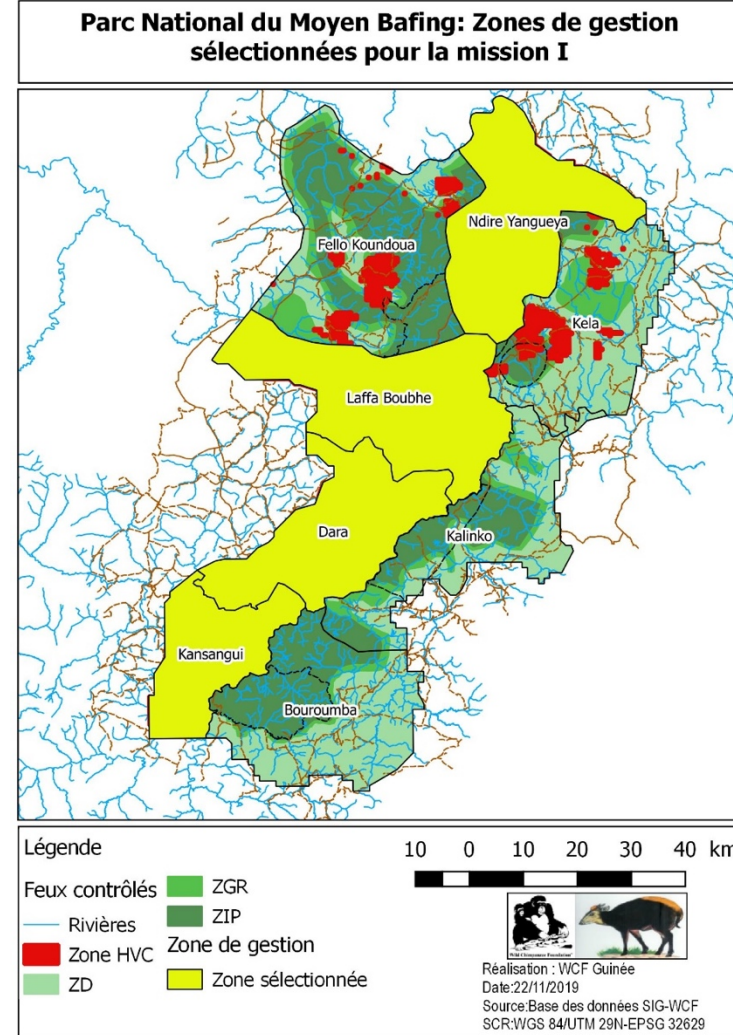
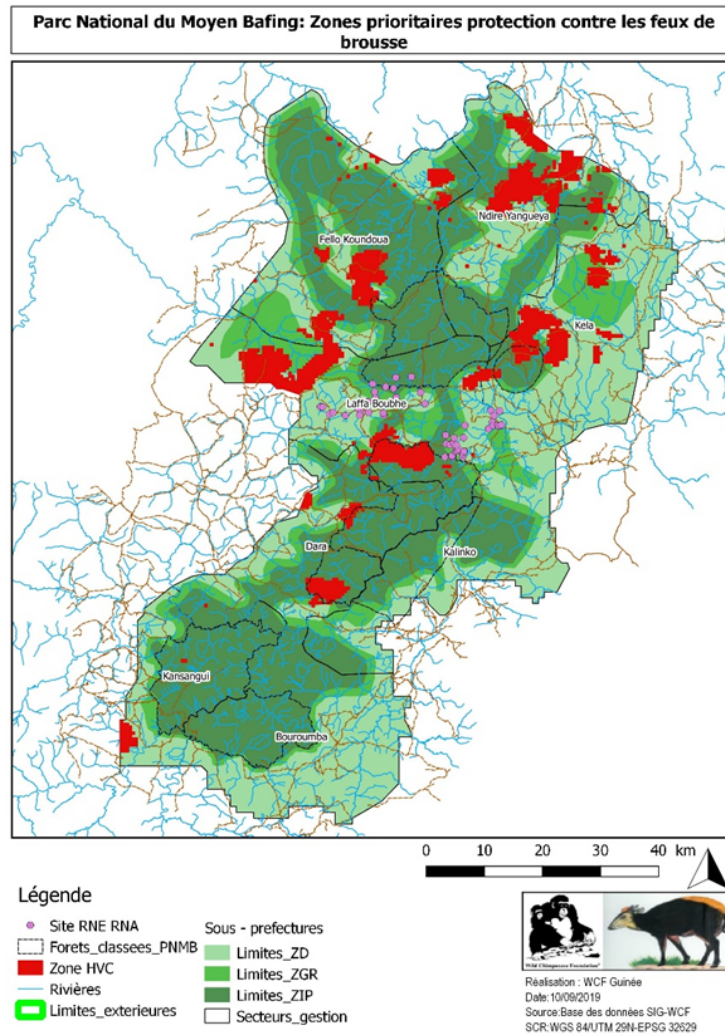


Figure 23 : Carte de l'analyse de l'impact des feux de brousse sur l'ensemble du PNMB (identification des zones les plus fréquemment brûlées et dont l'aire brûlée est plus grande)



**Tableau 13** : Organisation des acteurs pour la mise en œuvre de la stratégie des feux de brousse

No	Acteurs	Rôles	Niveau
1	Comités Villageois/Intervillageois pour la conservation et le Développement	Relais de communication (information, sensibilisation et éducation) Formateurs sur les aspects techniques de gestion des feux (pare-feux, feux précoces, feux tardifs) Veille sur l'application des mesures définies d'un commun accord dans les PGTV (processus de suivi-évaluation des accords) Application des sanctions selon les textes les régissant	Micro (Village)
2	Groupement d'Intérêt Général Feux de brousse	Relais de communication (information, sensibilisation et éducation) Application des mesures définies d'un commun accord dans les PGTV avec mécanisme d'alerte précoce Vulgarisation des techniques de gestion des feux (pare-feux, feux précoces, feux tardifs)	Micro
3	Union Communale des Comités Villageois/Intervillageois pour la conservation et le Développement	Lobbying et plaidoyers auprès de l'A3CD et des autorités des gouvernorats, des Préfectures, des Sous-Préfectures et des Communes pour une meilleure gestion des feux à l'échelle des communes Propose des mesures de gestion aux autorités, élus locaux et services techniques à l'échelle des zones de gestion du parc correspondantes Relais de communication (information, sensibilisation et éducation)	Méso (Secteurs de gestion)
4	Assemblées Communales de Concertation pour la Conservation et le Développement	Participation à l'élaboration de mesures de gestion des feux à l'échelle communale et intercommunale Suivi évaluation de l'application des mesures convenues d'un commun accord entre membres de l'A3CD à partir des PGTV et Plan d'Aménagement du PNMB	Méso
5	Services Techniques Déconcentrés	Application des mesures définies d'un commun accord par les A3CD Surveillance pour le respect des dispositions légales existantes et des mesures définies d'un commun accord par les A3CD Accompagnement des populations ou leurs organisations de base Financement des mesures pour la gestion des feux (ANAFIC, USFS, PAM, OMVS, autres)	Micro, Méso et Macro (PNMB)
6	Autorités administratives (Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets, Présidents Districts et Chefs Secteurs)	Relais de communication (information, sensibilisation et éducation) Suivi et application des textes légaux en vigueur	Micro, Méso et Macro (PNMB)
7	Elus Locaux (Maire et Conseil Municipal)	Relais de communication (information, sensibilisation et éducation) Financement des mesures pour la gestion des feux Intégration/Renforcement de l'aspect gestion des feux dans les PDL	Micro et Méso
8	Chefs Religieux	Relais de communication (information, sensibilisation et éducation) Conseillers	Micro



**Figure 24 :** a) Cartes des sites HVC dans le parc (gauche) et b) les zones impliquées dans le programme de formation des communautés à la construction de coupe-feux et le brûlage précoce de la savane (droite)

**Table 14.** Les équipes de mise à feu précoce et d'établissement de pare feu ont été constitué par les chargés d'activités du projet, les agents de mairies, les cantonnements et les communautés locales (prestataires)

Structure	Laffa	Dara	Kansangui	Ndire Yangueya	Total
Projet PNMB	3	2	2	4	11
Cantonnements	2	2	2	2	8
Mairies	3	4	5	4	16
Prestations	280	120	50	120	570



**Figure 25 :** Mise à feu précoce dans la zone de gestion de Laffa Boubhe

Dans le courant de la première et de la deuxième mission de l'équipe de gestion du feu de WCF, nous avons enregistré : **588** feux contrôlés (*équipe WCF*), soit 46 152,47 hectares et **541** feux incontrôlés, soit 45 603,38 hectares (*NASAFIRMS : MODIS*) dans le périmètre du PNMB (Figure 26). Par ailleurs, 16 603 ha de zone HVC ont été protégé par l'établissement de pare feu de plus 15 m de largeur. Les pare feu naturels (les collines, rivières et les pistes) ont été également prise en compte comme pare feu. Figure 27 illustre la surface du parc brulée entre novembre – décembre 2019.

La présence dans l'équipe du projet d'une sociologue (Docteur Tina Tra) a été entériné afin de lancer une étude sociologique de la mise à feu des ressources naturelles présentes dans les

territoires communautaires. La collecte de données dans les localités de Dakaciré, Kalinko Konkero, Douroun-Misside, Balabory, Yalagueta, Kokoun et Boussouria sur la pratique des feux dans le PNMB a été lancée (Tableau 15). Une collaboration est à l'étude avec le cabinet INSUCO afin d'appuyer cette étude.

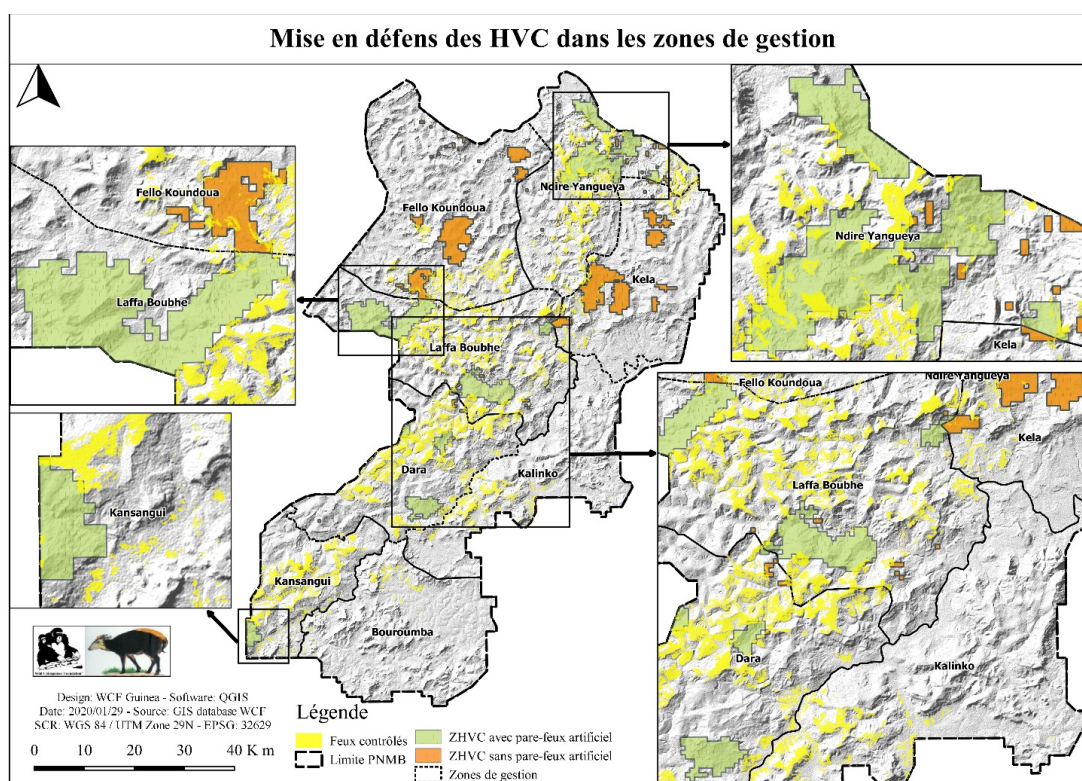
Une enquête a été menée afin de comprendre les tenants socio-culturels de la pratique des feux dans le PNMB. Un rapport est disponible. L'étude a permis l'élaboration d'un calendrier des feux dans le PNMB.

#### 4. Plan d'engagement des Parties Prenantes (PEPP)

- ❖ **Objectif** : Construire un réseau de partenaires pour l'information et la collaboration dans le cadre du projet du PNMB ;
- ❖ **Résultats** : Un large réseau de partenaires est en cours de développement afin d'intégrer nos activités dans celles existantes dans la région et afin de nous assurer des meilleures expertises existantes dans la région. Figure 28, ci-dessous, présente nos partenaires et des différentes activités conjointes que nous développons.

#### Établir une liste des potentiels partenaires (PA - R7A.A3)

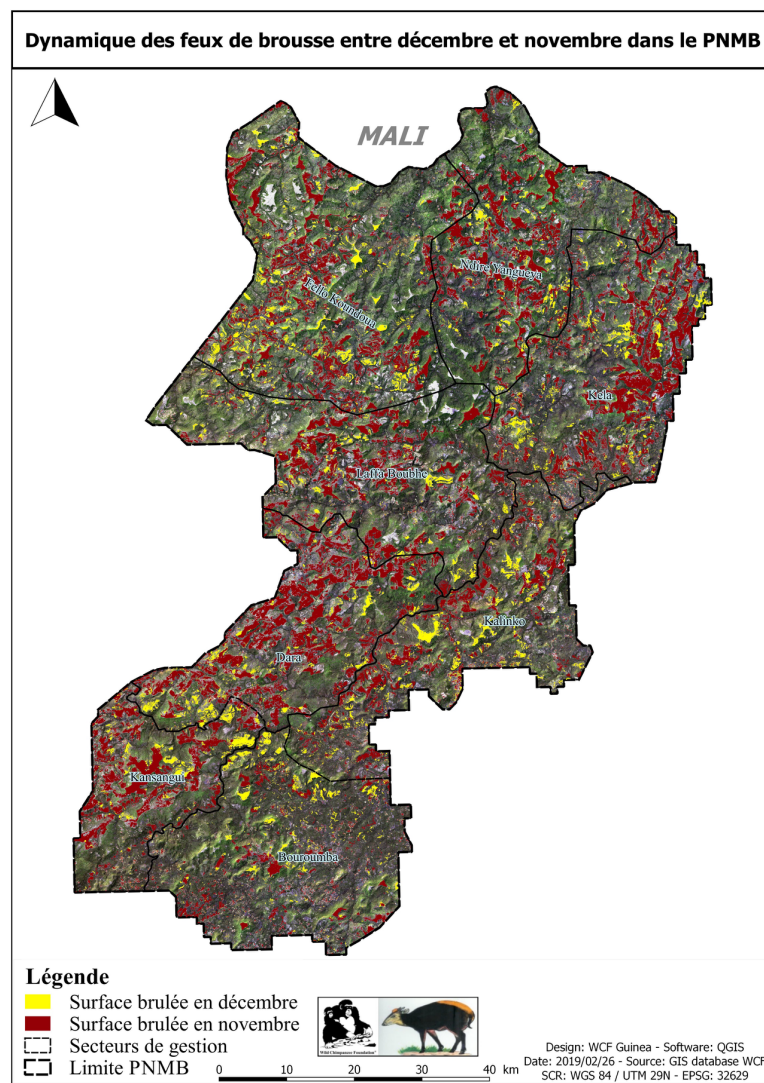
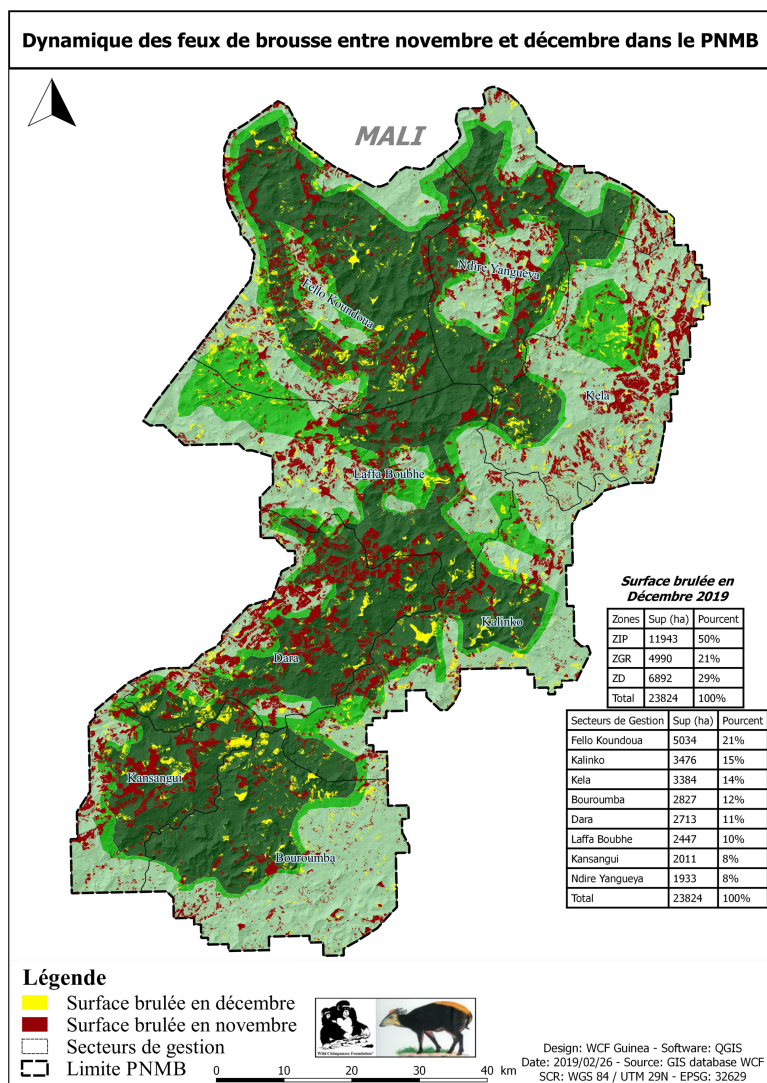
Un répertoire des ONG nationales et / ou internationales basées en Guinée est compilé régulièrement dans une base de données. Aujourd'hui, plus de 50 structures ont été répertoriées avec des adresses électroniques et / ou des numéros de téléphone vérifiés et mis à jour. La base de données mentionne également les zones d'intervention, les régions administratives et les préfectures où ces structures sont basées.



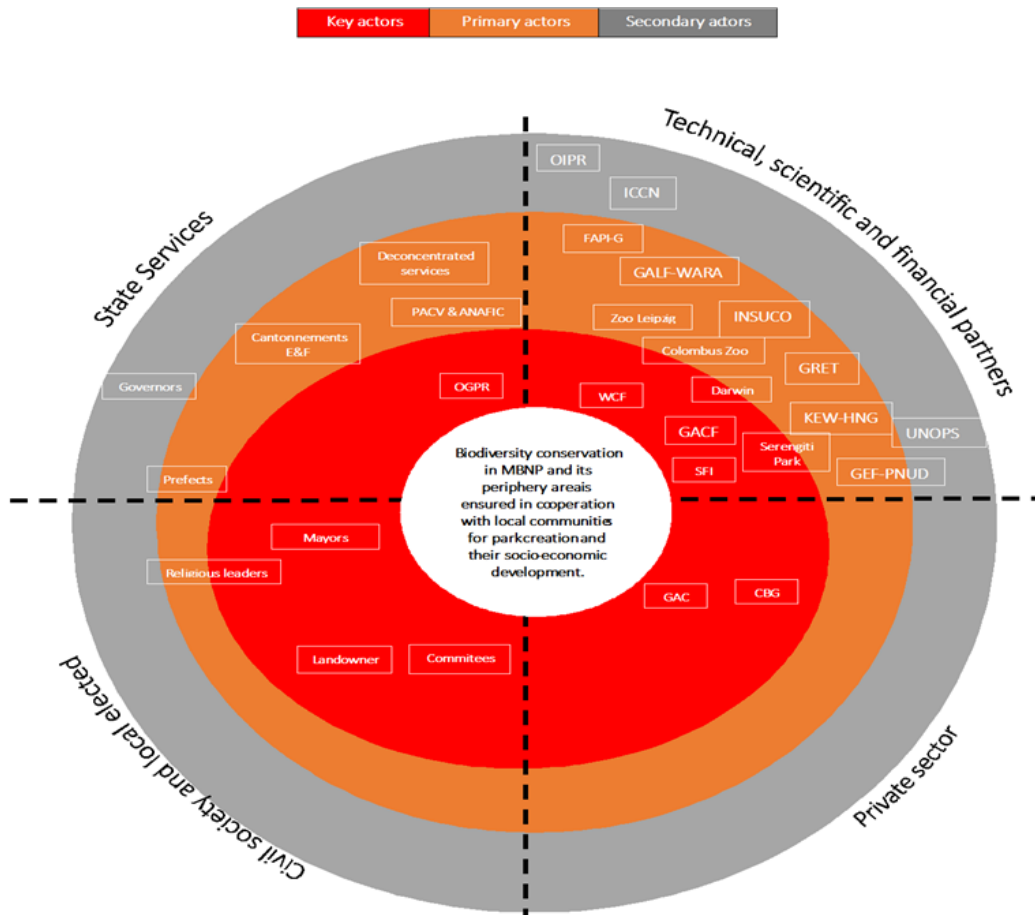
**Figure 26** : Carte de PNMB démontre les zones HVC (ZHVC) protégées par les mesures de feux contrôlés et pare-feu

Tableau 15 : Synthèse des pratiques annuelles des mises à feu

Pratiques utilisant une mise à feu	Période de mise à feu au cours de l'année											
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
Agriculture												
Elevage												
Chasse												
Apiculture												
Cuisine												
Forge												
Education Coranique												
Tapade												
Entretiens du Village												
Protections												
<b>Intérêt de la mise à feu</b>	Feux précoces Propagation lente / favorise l'expansion des espèces ligneuses			Feux pleines Saisons Propagation moyenne brûle la strate herbacée, la litière et les nouvelles pousses			Feux tardifs Propagation rapide, brûle la strate herbacée/ favorise la repousse des espèces herbacées seulement			Saison des pluies		
<b>Végétations impactées</b>	Herbacées et espèces arborescentes vulnérables aux feux			Espèces arborescentes vulnérables aux feux et Herbacées			Espèces arborescentes					



**Figure 27.** Dynamique des feux de brousse novembre – décembre 2019 ; a) carte du parc avec les superficies brûlées par rapport aux zones (gauche) ; b) par rapport à la couverture forestière (droite)



**Figure 28 :** Cette figure montre les principaux acteurs (rouge), primaires (orange) et secondaires (gris) ainsi que leurs positions par rapport au projet de gestion et de conservation de la biodiversité dans le PNMB

### Glossaire du PEPP :

ANAFIC= Agence Nationale de Financement des Collectivités

ANPROCA= Agence Nationale pour la Promotion Rurale et le Conseil Agricole

APMY= Association des producteurs de Mali Yembering

APSEG= Association pour la Promotion de Santé et l'Éducation en Guinée (troupe de théâtre ,Tawouly')

BIOTOPE/COMBO= Bureau de consultance Biotope et Conservation, impact Mitigation and Biodiversity Offsets in Africa

FAPIG= Fédération des apiculteurs du Foutah Djallon

FPPD= Fédération des paysans du Foutah Djallon

GRET= ONG française internationale de développement de projet agro-écologique

HGN= Herbarium Guinéen National

INSUCO= Bureau d'étude pour les aspects sociaux de projets industriels

KLM Films= Entreprise spécialisée en communication graphique

MPI EVA= Institut Max Planck d'Anthropologie Evolutive

MATD= ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation

PACV3= Programme d'appui aux communautés villageoises, phase 3

RRT/RRD/RRDa/RRK= Radio rurale de Tougué, de Dindiraye, de Dabola et de Koubia

UNOPS= United Nations Office for Project Services

VHS= Volkshochschule spécialisé dans les projets d'alphabétisation en Allemagne et dans le monde

Les acteurs clés sont ceux qui sont directement liés à la mise en œuvre des activités dans le PNMB. Les acteurs principaux sont ceux qui participent à la mise en œuvre du projet à des étapes bien définies du processus. Les acteurs secondaires sont ceux qui sont essentiels à la mise en œuvre du projet, mais qui ne sont pas directement impliqués.

Ce diagramme sera mis à jour chaque fois que la configuration des acteurs change, par exemple si un nouveau joueur vient d'arriver dans la zone.

Nous avons aussi produit une liste de contacts des personnes parties prenantes, et nous l'avons fourni à nos bailleurs, dont la GAC Compliance.

Parmi les nombreuses réunions qui ont été menées par le projet avec les différentes parties prenantes, nous pouvons mentionner ici que trois séries de réunions ont été directement liées au suivi des discussions de 2018 lors du 3ème cadre communautaire de consultation (CC3, cf. rapport annuel 2018). Ces échanges ont impliqué directement un grand nombre de parties prenantes, représentant les acteurs concernés de la société locale, et ont comporté des présentations et des discussions sur les thèmes suivants : lois connexes, processus de création du MBNP et actualités, propositions interministérielles, feux de brousse, résolution des conflits entre l'homme et la faune, assemblées communales et développement rural, etc.

Par exemple, en avril 2019, nous avons renforcé le lien entre les services décentralisés, les élus locaux et les structures impliquées dans le processus de création du PNMB. Les échanges globaux avec les autorités administratives, les élus locaux, les services techniques déconcentrés et l'administration décentralisée de Labé, Tougué et Dabola ont été assistés par 237 personnes au total, dont 224 hommes et 13 femmes (voir photos, Figure 29).

Les résultats obtenus ont montré que le contenu de l'Arrêté ministériel est déjà connu par la plupart des participants grâce à la mission CC3, et a été bien apprécié par les nouveaux participants. En général, ils ont une bonne impression des activités réalisées et programmées dans le PNMB (agro-écologie, développement rural, cartographie participative, RNE, plan d'aménagement du territoire, étude démographique, bio monitoring, etc...). Les élus locaux ont rappelé la nécessité de leur implication effective dans l'ensemble des activités, et ils ont insisté sur l'intégration des Plans d'Aménagement du Territoire dans le Plan d'Investissement Annuel des communes.

Il a également été apprécié l'approche et les modalités du choix des leaders d'opinion pour soutenir le PNMB afin de rapprocher les communautés du projet (côtés Tougué et Dabola). Les participants ont choisi 3 homologues sur 5 : Tougué DIALLO Ibrahima, Dinguiraye DIAKITE Alhassane et Dabola KEITA Issa. Pour Koubia et Mamou, un délai de 10 jours avait été accordé pour le choix des homologues. Ce délai a ensuite été respecté. Les participants ont été informés de la place des leaders d'opinion et de leurs homologues dans le processus et des liens avec les structures de gouvernance du système de gestion du PNMB.

Par ailleurs, et compte tenu de l'urgence de la saison des feux qui approche, un atelier a été organisé à Labé pour populariser la stratégie de gestion des feux de brousse et les mécanismes de plainte et de grief du PNGB. Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'objectif 2 du plan d'action 2018-2020, celui de "renforcer l'implication des populations environnantes dans la conservation des ressources naturelles du PNMB".





**Figure 29** : Rencontre à Dabola, Avril 2019 (gauche) et à Tougué, Avril 2019 (droite)

Ainsi, un atelier de 2 jours s'est tenu à Labé, et il a réuni 13 (Kouratongo, Gagnakaly, Kalinko, Kollet, Kansangui, Gadhawoundou, Fello koundoua, Kollangui, Teguereya, Lansanaya, Diatifere, Koïn et Tougué) assemblées communales (A3CD) autour de la question de la stratégie de gestion de la brousse et des mécanismes de gestion des plaintes et doléances.

#### Concrétiser de partenariats potentiels (PA - R7A.A5)

Au cours de cette année 2019, nous avons conclu plusieurs partenariats tels que :

- Pour les questions environnementales, l'Institut Max Planck d'anthropologie évolutive, le Robert Koch Institute, le bureau Biotope, et le jardin botanique royal Kew (avec l'Herbier National de Guinée) ont participé à plusieurs actions ;
- Pour les aspects sociaux, les ONG internationales GRET, World Vision Sénégal et le bureau INSUCO ont été impliqués dans le projet ;
- Le PNMB, à travers la WCF, a développé avec l'ANAFIC un partenariat, et ce dans l'objectif d'harmoniser les interventions dans les collectivités de la zone du PNMB et de chercher des co-financements des PGTV (Plan de Gestion des Territoires Villageois), inclus dans les plans de développement locaux (PDL) qui sont financés par cette structure. Il s'agit d'un standard pour l'OGPR, et dont les partenaires cherchent à répliquer les standards ;

De nouveaux partenariats ont aussi été consolidés ou se poursuivent avec :

- Pour les actions de communication, nous avons développé un accord avec les radios locales de Tougué, Dinguiraye, Dabola et Koubia ;
- Les résultats obtenus par l'étude sur la cartographie des territoires du PNMB, leur historique et cultures seront présentés à un colloque international au second semestre au Bénin ;
- Avec le cabinet Nimba, l'encadrement juridique du projet de Parc National du Moyen Bafing, ainsi que les avis juridiques sur le PPP et le décret présidentiel se poursuit ;
- La certification des opérations financière et comptables et assistance aux déclarations fiscales mensuelles se réalise avec le cabinet SFA Conseil.

D'autres sont en cours de discussions, à savoir :

- Le jardin botanique royal Kew et l'herbier national sont volontaires pour poursuivre les travaux de recherche dans le PNMB sur la biodiversité végétale ;
- Un partenariat est en cours de discussion avec la RTG ainsi qu'avec la groupe privé HADAFO Média pour une visibilité télévisuelle de nos actions et de l'enjeux de conservation.
- Avec l'université d'Oxford et l'ONG PANTHERA nous développons un projet sur la compréhension des corridors régionaux sur les migrations de grands carnivores et leur protection.

#### Participer à la création de mécanismes de financement innovants pour la gestion du parc (PA - R7B)

Avec la Banque mondiale, l'équipe de la WCF et Christophe Boesch soutiennent l'idée de création d'un Fonds Fiduciaire en faveur du réseau des Aires Protégées. Un financement spécifique de la Banque Mondiale est en effet prévu à cet effet, et cela à l'issue de l'audit organisationnel du MEEF (réalisé par le projet UNOPS/UE) et de l'atelier que la WCF a co-coordonné en Décembre 2018. Y était présent les Fonds Fiduciaire de Guinée Bissau, Mauritanie, RDC et Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le projet de barrage de Koukoutamba dans le parc pourrait servir de premier modèle d'accord pour ces fonds d'affectation spéciaux, ainsi que le Payement des Services Ecosystémiques (PSE) et l'implication de l'unité de gestion dans la mise en œuvre du PGES sur 10 ans. A cela s'ajoute les discussions sur la compensation écologique des chimpanzés impactés, et nous espérons qu'au cours du second semestre 2019 il y ait une concrétisation positive de ces dossiers.

En outre, l'opérateur minier Toubal souhaite opérer dans les communes de Kollet et Kouratongo de la Préfecture de Tougué. Il est certainement très ouvert au dialogue et à l'inclusion des enjeux environnementaux liés au Parc.

#### Le Parc National du Moyen-Bafing est créé (PA - R1A)

Une Commission Interministérielle s'est tenue en Mai 2019 et a proposé des axes de clarification des éléments de la stratégie d'harmonisation entre les parties prenantes. Une mission de terrain a été réalisée du 18 au 24 Juin 2019 avec ces mêmes acteurs afin de finaliser le document de propositions à présenter au bureau de la Commission puis à l'appréciation du Premier Ministre (second semestre 2019).

Pour rappel, c'est en 2011, que l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGPR) et son partenaire la WCF ont démarré leur collaboration à la signature d'un accord cadre ayant pour but « la gestion durable de la faune dans les Aires Protégées et les zones à haute diversité-biologique en République de Guinée ». Un inventaire de la faune de 11 Aires Protégées en Guinée, ainsi que de l'ensemble du massif du Foutah Djallon a ainsi été réalisé. Cela avec le financement de l'entreprise minière GAC, et d'autres bailleurs internationaux. Cette étude avait pour ambition d'identifier les Zones de Hautes Valeurs de Conservation de la diversité biologique.

Ainsi, dans le souci de développer une stratégie d'harmonisation des projets de développement socio-économique (la construction d'un barrage à Koukoutamba, ses lignes à

hautes tensions ainsi que la route bitumée via Tougué et Kasangui, des activités minières tel que celui de Toubal à Daara ou le projet de chemin de fer depuis Kollet), et du projet de conservation de la biodiversité (création et gestion du Parc National du Moyen Bafing), L'OGPR, et son partenaire la WCF, ont planifié et mis en œuvre des actions concrètes pour les 5 préfectures ciblées (Tougé, Dinguiraye, Mamou, Koubia et Dabola) dans le cadre de la création du PNMB et sa gestion.

Ensuite, concernant la création du PN du Moyen Bafing, des recommandations importantes ont été élaborées par la Commission interministérielle (A/2017/848/MEEF/MMG/MEH/SGG) qui comprend le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MEEF), le Ministère des Mines et de la Géologie (MMG), et le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH), qui sont en charge de ces discussions.

Plusieurs réunions ont eu lieu en mai et décembre 2017, en juillet 2018 et en mai 2019. En juin 2019, une mission de terrain a été effectuée dans le parc, réunissant tous les acteurs impliqués dans les grands dossiers de projets, à savoir le parc, le barrage et les mines. Ils ont été accompagnés par les différents acteurs dont les élus locaux, les représentants des ministères et les services techniques régionaux. Elle s'est achevée par une réunion en septembre 2019 qui a permis de clarifier les propositions techniques élaborées au cours de la mission de terrain. Les recommandations générales de la réunion sont les suivantes et les responsabilités des différents acteurs ont été identifiées.

Parmi les plus importantes, il a été proposé que :

- Dans l'esprit de conciliation des 3 projets, la commission a recommandé que le MEEF/CPDM-Ministère des Mines fournisse les éléments nécessaires pour clarifier les limites du MBNP (coordonnées géographiques) afin d'étendre le permis de recherche à la compagnie minière de Toubal pour la réalisation de son ESIA. Les EIES des trois projets seront réunies pour compiler la somme des impacts résiduels et pour mener une étude environnementale stratégique pour les trois projets. Cette étude devrait être menée à une échelle plus globale et prendre en considération d'autres projets dans la région, tels que le projet Bafing Faleme du PNUD ;
- En ce qui concerne la compagnie minière de Toubal, l'élimination des minerais devrait être analysée par une commission spécifique comprenant le ministère des transports et d'autres projets d'infrastructure tels que le corridor ferroviaire Mali - Mamou, la réhabilitation du National 7 et les projets de la CEDEAO tels que le pont sur le Bafing. La définition de mesures d'atténuation en faveur de l'environnement, notamment des ponts permettant le passage des espèces animales, est essentielle. Par ailleurs, pour l'évacuation des minéraux, l'option la moins favorable est la voie ferrée à travers Dabola, et la meilleure option serait la voie ferrée à travers l'ouest, en dehors du MBNP, et la troisième utiliserait la Nationale 7. Il est nécessaire de mener une analyse stratégique sur cette question. La résolution de cette question est essentielle pour la survie de la compensation CAG-CBG.
- En ce qui concerne le barrage de Koukoutamba, compte tenu des études de variantes réalisées précédemment, il apparaît indispensable de chercher à définir des mesures d'évitement concernant l'installation de la carrière et la vie de base. Les mesures d'atténuation seront également proposées, y compris la restauration complète et contractuelle de la carrière, et l'impact de l'installation de la vie de base sera analysé.

Des discussions ultérieures pendant la phase de construction de la carrière et de la vie de base permettront d'envisager la possibilité de relocaliser les sites de la vie de base et de la carrière. Ces analyses seront transmises aux ministères de tutelle pour décision. De plus, la résolution de cette question est essentielle à la survie de la compensation GAC-CBG.

- Compte tenu du plan d'action de réinstallation (RAP), il sera nécessaire d'analyser les conditions de réinstallation (Banque mondiale SP 5, 7 et 8), et si possible, la réinstallation en dehors des limites du MBNP sera prioritaire. Aucune personne issue des actions de réinstallation ne sera installée dans la zone centrale du parc. De même, il sera important d'analyser l'installation de pêcheries en dehors du MBNP. Tout comme les deux autres points, la résolution de ce point est essentielle pour la survie de la compensation GAC-CBG.
- Les paiements pour les services écosystémiques doivent être quantifiés et négociés avec les services de contrôle pendant la phase d'exploitation du barrage, conformément au Code de l'eau et de l'environnement ;
- La mise en place d'une commission mixte chargée d'amender le plan de gestion environnementale et sociale du barrage de Koukoutamba afin d'intégrer les préoccupations des mesures de gestion du PNMB.

En outre, l'Arrêté A/2017/5232/MEEF/SGG portant mise en place d'un processus de création du Parc National du Moyen Bafing (PNMB) a défini les grandes lignes des directives de gestion pour les 3 zones du parc (Tableau 16). Ainsi, avec l'OGPR et les autres parties prenantes, la WCF a poursuivi les travaux des définitions des directives. Sur base d'un consensus, des outils de communication et des pancartes de signalisation ont été préparés pour un premier test auprès des sites pilotes.

### Mise en place des comités (PA - R2A.A3)

En vue de répondre aux standards émis par la SFI et ceux en vigueur en République de Guinée, le cadre de consultation communautaire développé par l'OGPR et son partenaire la WCF a pour but de développer une performance sociale respectueuse des communautés. Ce cadre repose sur, et est en accord avec, les pratiques et les systèmes de consultation et de participation éclairée pour donner lieu à des échanges de vues et d'informations plus approfondis, ainsi qu'à des consultations organisées pour la prise en compte et l'implication des opinions et programmes de développement sectoriels des autres départements du Gouvernement Guinéen afin d'avoir un développement harmonieux et équilibré des communautés concernées par la création du Parc National du Moyen-Bafing.

Il est notamment essentiel de privilégier une participation inclusive de l'ensemble des acteurs notamment les départements Ministériels ici ciblés par la Commission Interministérielle, les diverses autorités administratives et politiques pertinentes, les organisations sous régionales ainsi que les communautés et leurs représentants. Un Plan d'Engagement des Parties Prenantes a justement été élaboré à cet effet.

L'enregistrement et l'archivage des données nécessaires aux dossiers de Décret sont définies dans un protocole de gestion des données qui est disponible. Un groupe de travail est en passe d'être organisé avec comme cheffe de file, la conseillère juridique du MEEF.

**Tableau 16** : Directives selon le zonage du PNMB

Zonage du PNMB	Directives
<b>Zone Intégrale de Protection (ZIP)</b>	<p>Sont strictement interdites entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La poursuite, l'abattage, le piégeage, la capture de tous les animaux, la destruction de leurs gîtes ou nids, le ramassage des œufs et tout acte susceptible de nuire ou de dégrader la végétation spontanée ;</li> <li>○ La détention et le port de toute arme ;</li> <li>○ Toute exploitation forestière, agricole, halieutique, piscicole ou minière ;</li> <li>○ Tout pâturage d'animaux domestiques ;</li> <li>○ Toute fouille ou prospection ;</li> <li>○ Toute nouvelle implantation humaine et leurs lots d'activités.</li> </ul>
<b>Zone de Gestion des Ressources (ZGR)</b>	<p>Sont autorisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La cueillette de façon durable de tous produits non ligneux destinés à la consommation alimentaire familiale ;</li> <li>○ L'aménagement et l'exploitation des bas-fonds à des fins agricoles conçus et gérés de façon écologique.</li> </ul> <p>Les règles de gestion de chaque secteur de la ZGR sont définies en concertation avec les communautés concernées en tenant compte du contexte géographiques et culturels, de la conservation des écosystèmes, de la flore et de la faune, de la protection des bassins versants et de la résilience contre les effets du changement climatique et incluses dans les PGTV.</p>
<b>Zone de Développement (ZD)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les habitations et activités socio-économiques sont autorisées, et ces dernières doivent se conformer à un cahier des charges pro-environnemental, en collaboration avec les équipes du parc ;</li> <li>○ Les droits d'usages coutumiers des populations sont maintenus dans la mesure où ils ne détruisent pas les valeurs du parc et des mesures spécifiques de gestion sont définies avec les équipes du parc ;</li> <li>○ En consultation avec les communautés des villages dans la ZD, un PGTV est établi prenant en compte la conservation des écosystèmes, la flore et la faune, la protection des bassins versants et la résilience contre les effets du changement climatique.</li> </ul>

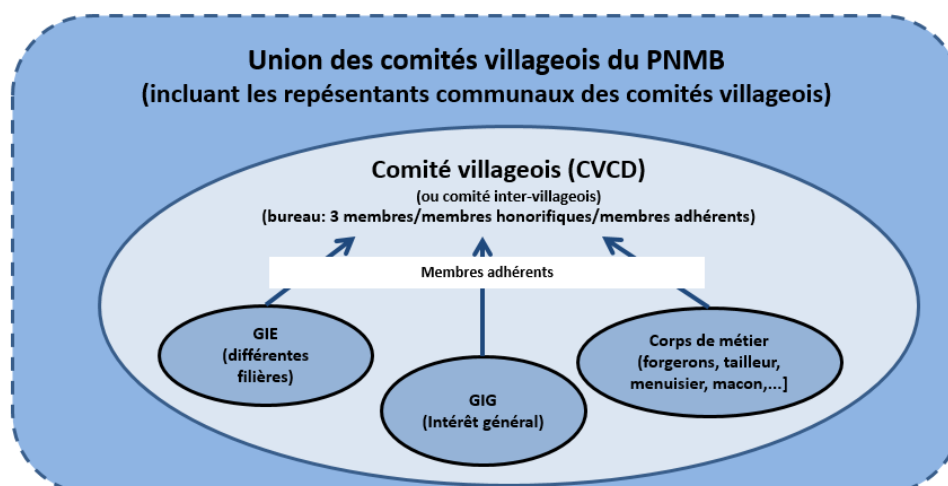
Au cours du troisième cycle de consultation des communautés (CC3), les premiers principes des différents comités ont été discutés (au niveau du village, de commune pour la consultation et la gestion des conflits, et au niveau national pour une coordination générale).

Le renforcement des capacités organisationnelles des communautés locales dans le cadre du projet PNMB ne peut se passer d'une structuration ou d'une organisation des communautés locales (Tableau 17). L'appui à la mise en place de comités villageois pour la conservation et le développement (CVCD), les groupements d'intérêt économique (GIE), et les Groupements d'intérêt Général (GIG) ainsi que leur mise en relation seront principalement recherchés. Ces différentes organisations seront le creuset pour la définition d'objectifs communs dans le cadre de la conservation et le développement local, avec la mise en œuvre des PGTV. Aussi, le renforcement de leurs capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles restera une préoccupation afin d'assurer le leadership de ces organisations de base dans le développement durable des territoires villageois. (Figure 30)

Il est ainsi donc prévu qu'au sein d'une même commune, ces CVCD soient représentés par une Union, qui avec l'accompagnement et la supervision de l'Unité de Gestion du PNMB, participera au plaidoyer et négociation auprès des Mairies pour démultiplier les efforts en faveur d'un développement durable des territoires concernés. Aucune relation d'assujettissement ne sera tolérée entre les Unions et les CVCD, et ces deux entités pourront

**Tableau 17** : Nombre de participants ayant été présent à la création des Comités

	Localités	Nb de participants mobilisés		
		Hommes	Femmes	Total
<b>13 Comités villageois :</b>	Foungani, Kalinko Konkero, Kalinko Missira, Kela, Missira Djallonke, Mareinfaya, Madina 2, Badala, Balagan, Baridondé, Yallagueta, Ley Kimbely, Idia	970	580	1550
<b>9 Comités Inter villageois :</b>	Lallabara + Lallabara Fello, Sangan + Bossiko Ley + Bossiko Dow, Koulifakara + Ghada Amara, Laffa Boubhe + Botoko, Dakacire + Bantankountou, Balabory + Kokoutamba, Mougne Dow + Mougne Hakkoude + Mougne N'Dantary, Dara + Foreya + Dow Dara, Yhewe + Beindougou + Soubedon + Kounta + Lebewi			



**Figure 30** : Organisation des communautés villageoises sous forme de comités villageois avec leurs membres (haute) ; Candidates et candidats au Poste de Président(e) à Mareinfaya (bas-gauche) ; la Présidente, le Secrétaire Général et le Trésorier désigné du CVCD de Kalinko Konkero (bas-centre) ; Président, la Trésorière et le Secrétaire Général élus du CVCD de Kalinko Missira (bas-droite)

fonctionner si l'une ou l'autre est défaillante. En effet, le développement organisationnel est un processus à long terme.

Toutefois, il s'agit ici en effet de démultiplier les possibilités de recherche de financement et d'appuis multiformes auprès de ces communes, et d'autres pertinentes, pour la mise en œuvre des PGTV, tout en assurant que les localités des communes du parc soient inscrites dans une logique qui respecte les directives et principes de gestion des ressources naturelles du PNMB.

Ces Assemblées d'échanges, soutenues et suivies par le PNMB, seront autant de courroies de transmission entre les diverses initiatives de développement dans les communes du parc et les gestionnaires du PNMB, qui sont garants du respect des principes de gestion établis.

Une Faïtière représentant les divers CVCD et leurs Unions sera activée pour intervenir lors des comités de suivi et de gouvernance de la gestion du parc (fait partie des organes proposés dans le draft du contrat de délégation de gestion pour le parc). Ces rencontres auront vocation pour le gestionnaire du parc de présenter l'état de gestion du parc, ses opportunités et défis, ainsi que les dernières nouvelles et perspectives d'actions. Cela devant toutes les parties prenantes pertinentes. Les figures ci-dessous reprennent la structuration des CVCD, Unions et Faïtière pour le PNMB. (Figure 31)

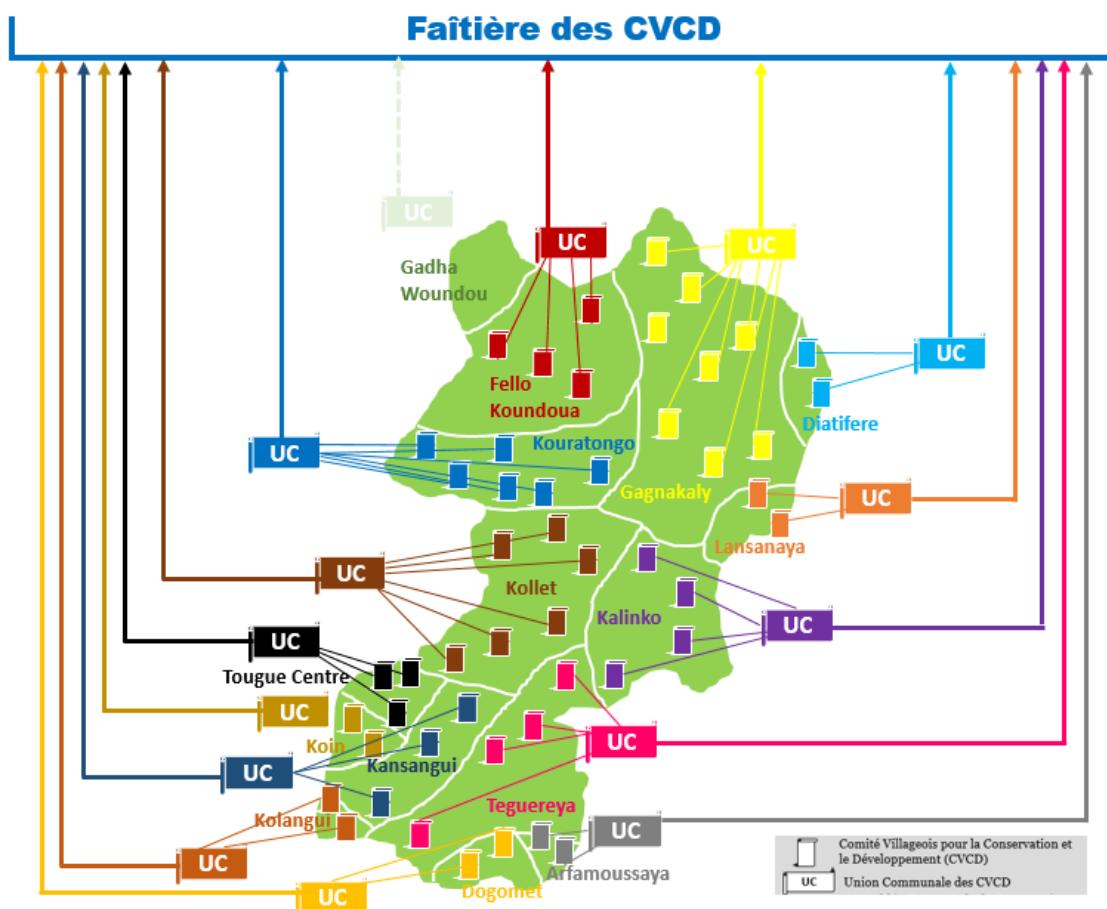


Figure 31 : Structuration des communautés locales du PNMB

A ce jour, 13 Comités villageois ont été mis en place ainsi que 9 comités inter-villageois. Au total 37 villages dont 22 villages pilotes ont été concernés comme le montre Tableau 17.

Il a été procédé à l'identification de 20 personnes pour la mise en place de Groupements d'Intérêt Général (GIG) feux et reboisement à raison de 10 personnes/thématique durant les séances de mise en place des CVCD ou CIVCD. Ainsi, pour les 22 villages pilotes, 440 personnes ont été au total identifiées pour adresser spécifiquement les questions de feux et de reboisement.

La gestion des plaintes et des griefs dans le PNMB est en cours, et un mécanisme de collection et d'enregistrement est testé.

Cinq cas ont été ainsi enregistrés au premier semestre 2019, et tous en relation à de potentiels cas d'agressions de chimpanzés sur des enfants. Le Professeur Boesch ayant développé un outil de communication et de sensibilisation pour former nos équipes à expliquer le comportement du Chimpanzé et à reconnaître les indices des agressions, une mission de résolution de ces griefs a été menée. Elle a conclu que malgré le ressentiment des populations, il est difficile d'établir qu'il s'agit d'agressions véritables due à l'espèce Chimpanzé.

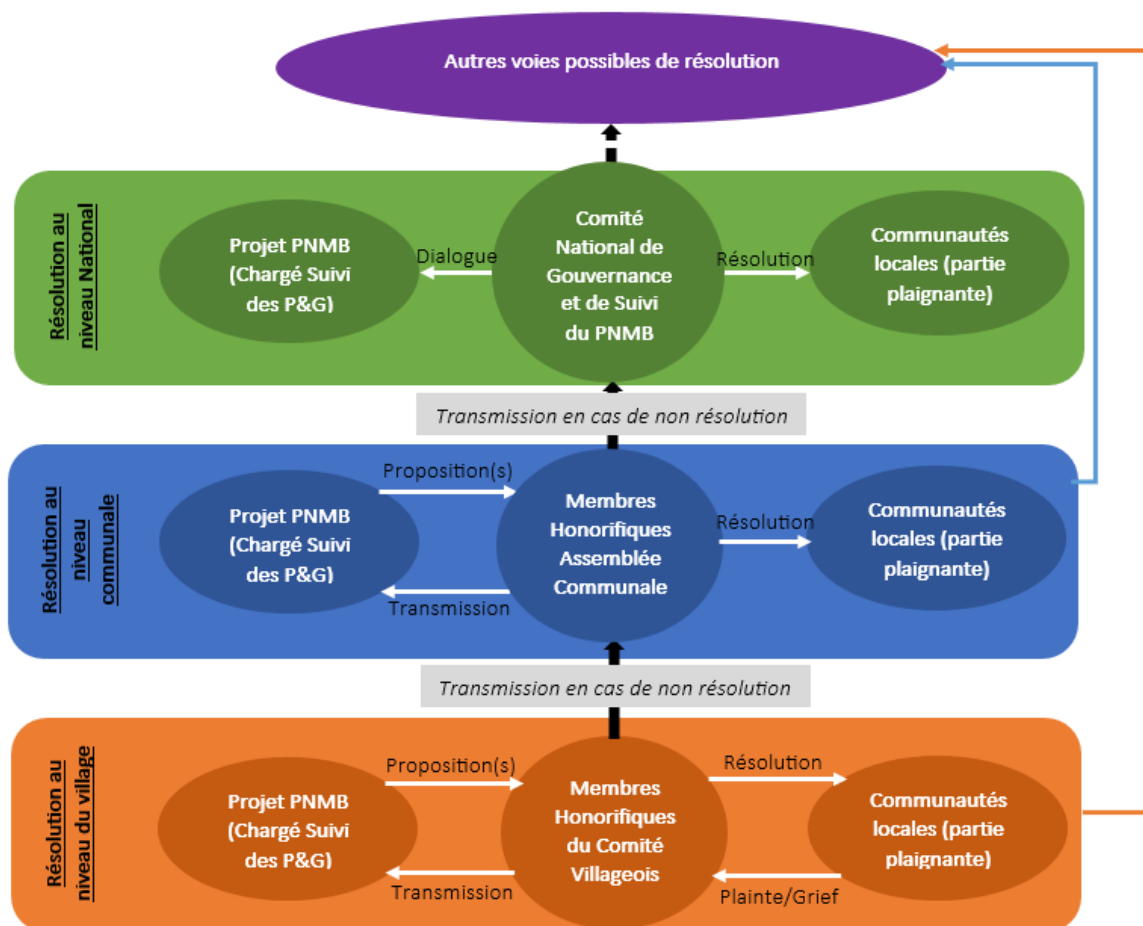
Il est également prévu de mettre en place des synergies et ponts entre les systèmes de gestion de ces griefs et plaintes par l'ANAFIC, en soutien aux Communes, et celui du PNMB. Cela fait partie de la proposition de partenariat.

A ce jour, ledit mécanisme, prend ses racines au niveau du village, puis s'étend vers le niveau déconcentré ou décentralisé et pour atteindre, le cas échéant, le niveau national en dernier lieu. Ce mécanisme dans son fonctionnement devrait être apte selon le cas à déceler les germes susceptibles de générer des plaintes ou des griefs, à procéder à leur enregistrement si plaintes ou conflits avérés, et à permettre leur traitement ou résolution et par la suite à leur suivi (Figure 32).

Le mécanisme de gestion des plaintes et griefs du PNMB a été produit ainsi qu'une fiche de collecte et d'enregistrement à cet effet. 12 plaintes ont été reçues en 2019 comme présenté ci-dessous (Tableau 18).

Au titre de l'implication des différentes parties prenantes dans la gouvernance du PNMB, 21 ateliers ont été tenus. 18 ont concernés la mise en place des Assemblées Communales de Concertation pour la Conservation et le Développement (A3CD), 2 ont contribué à la réflexion sur l'élevage dans le PNMB et 1 a concerné le renforcement de la stratégie feux. Au total, 15 A3CD ont été formalisées, des recommandations sur l'élevage et la gestion des feux dans le PNMB sont disponibles. (voir photos, Figure 33)





**Figure 32 :** Schéma de la gestion des plaintes et griefs permettant un suivi efficace et une résolution impartiale des conflits. Les membres honorifiques des comités villageois joueront le rôle central dans cette procédure et seront en charge d'évaluer si les plaintes et griefs concernent le projet ou sont du ressort d'autres opérateurs. Si cela est du ressort du projet, ils transmettront la plainte au projet qui fournira des propositions de résolution de cette plainte qui seront ensuite en négociation à travers le comité discuter avec les plaignants. Si, la résolution n'est pas possible, la plainte sera alors transmise au niveau de l'Assemblée Communale habilitée

**Tableau 18 :** Exemple des plaintes reçu en 2019 par les comités des plaintes et griefs

Lieu	Nb	Nature des plaintes	Nature de l'accord	Contenu des accords
Boussouria	1	Insuffisance de communication des équipes du PNMB avec les populations lors des missions de feux précoces et évocation de rumeurs de déguerpissement selon les villageois. En conséquence refus de voir les équipes PNMB mener leur mission.	Aucun	Suite à une rencontre d'échanges, demande a été faite par les populations de plus de temps pour une concertation entre jeunes et sages du village.
Dara	2	Dénonciation du fait que seul Dara Centre soit le seul bénéficiaire des appuis du PNMB. En conséquence, refus de mettre en place un Comité Intervillageois quand bien même une seule limite englobe les 3 villages.	Ecrit	Après plusieurs rencontres avec les autorités locales et les populations, une lettre de pardon a été formulée co-signée par le Président de District de Dara, un Capitaine à la retraite de Dow Dara, les Chefs Secteurs de Dow Dara, Foreya et le Maire de Kollet. Engagement pris pour la mise en place du Comité intervillageois et la facilitation des activités du projet.
		Dénonciation du fait que le projet réduira leurs zones agricoles, et les populations s'attendaient à une	Verbal et écrit	

Lieu	Nb	Nature des plaintes	Nature de l'accord	Contenu des accords
		rétribution financière de la part du PNMB. En conséquence, refus opposé pour la réalisation de la cartographie participative par les équipes du PNMB.		
Kalinko konkero	2	Attaques de bétails par un léopard à Kalinko konkero.	Ecrit	Engagement à travailler avec la WCF, et de privilégier les échanges pour trouver une solution durable.
		Rumeur sur un éventuel déguerpissement accentué selon les populations par l'implantation de panneaux de gestion des ressources. La non-réception des équipes WCF dans le village a été une des conséquences.	Verbal	Acceptation par la communauté l'implantation des panneaux de sensibilisation et engagement à travailler avec la WCF, et de privilégier les échanges pour trouver une solution durable.
Koulifakara	1	Attaque d'une petite fille par un chimpanzé.	Ecrit	Engagement à travailler avec l'équipe du PNMB et un engagement à privilégier les échanges pour trouver une solution aux éventuels contentieux.
Kouratongo	1	Attaque de 6 bœufs par un Léopard à Kouratongo.	Aucun	Invitation des plaignants à un atelier de réflexion sur l'élevage dans le PNMB.
Laffa Boubhe	1	Mise à feu d'une jachère d'une année	Ecrit	Lettre de d'acceptation des excuses formulées par l'équipe WCF, et ont réitéré leur engagement à travailler avec la WCF
Lallabara	2	Refus de transporter un cadavre à Lallabara	Ecrit	Engagement à privilégier les échanges pour trouver une solution aux éventuels contentieux et travailler avec l'équipe PNMB
		Refus du projet d'aménagement de la plaine de Lallabara par la communauté de Lallabara	Ecrit	Acceptation de l'érection de la clôture de la plaine et d'accueillir les agriculteurs venant de Koulifakara et Lallabara Fello
Margato	1	Attaque d'une vache par un lion	Aucun	Simple énumération d'attaques ayant eu lieu avant le projet
Sangan	1	Pillage d'un champ de fonio par les phacochères et 8 pieds de bananes par les chimpanzés	Aucun	
<b>Total général</b>	<b>12</b>			



**Figure 33** : Présentation en plénière du Billan des activités 2019 du PNMB et réflexion sur l'élevage à Dabola ; travaux en commission sur l'élevage dans le PNMB à Labé

## Consultation des communautés de proximité - Étape 1 : Cartographie participative des territoires de village (PA - R1B.A2 et A3)

Pour assurer la participation des communautés locales au processus de création du parc national, une première phase de consultation de proximité (appelée « Cadre de concertation de proximité », CCP1) a débuté en janvier 2018. Cette première phase concerne toutes les localités localisées dans la zone du parc, à savoir 255 localités dont 232 villages, 16 campements et 7 hameaux. Cela a permis de mettre à jour le nombre et les noms des localités, et d'affiner avec les communautés le tracé des trois limites de zones en tenant compte de la cartographie des terroirs villageois et des divers modes d'utilisation. (voir photos, Figure 34)

En outre, il est apparu que de nombreuses zones sont soit non revendiquées, soit elles le sont par un seul village ou par plusieurs. Une première mission a permis de clarifier ces résultats, et démontrent que la plupart des erreurs viennent du biais lié au guide employé. Plus de 5 clarifications ont été faites lors de cette mission, et la méthode sera utilisée dorénavant à chaque mission de Cartographie participative pour lever les erreurs.

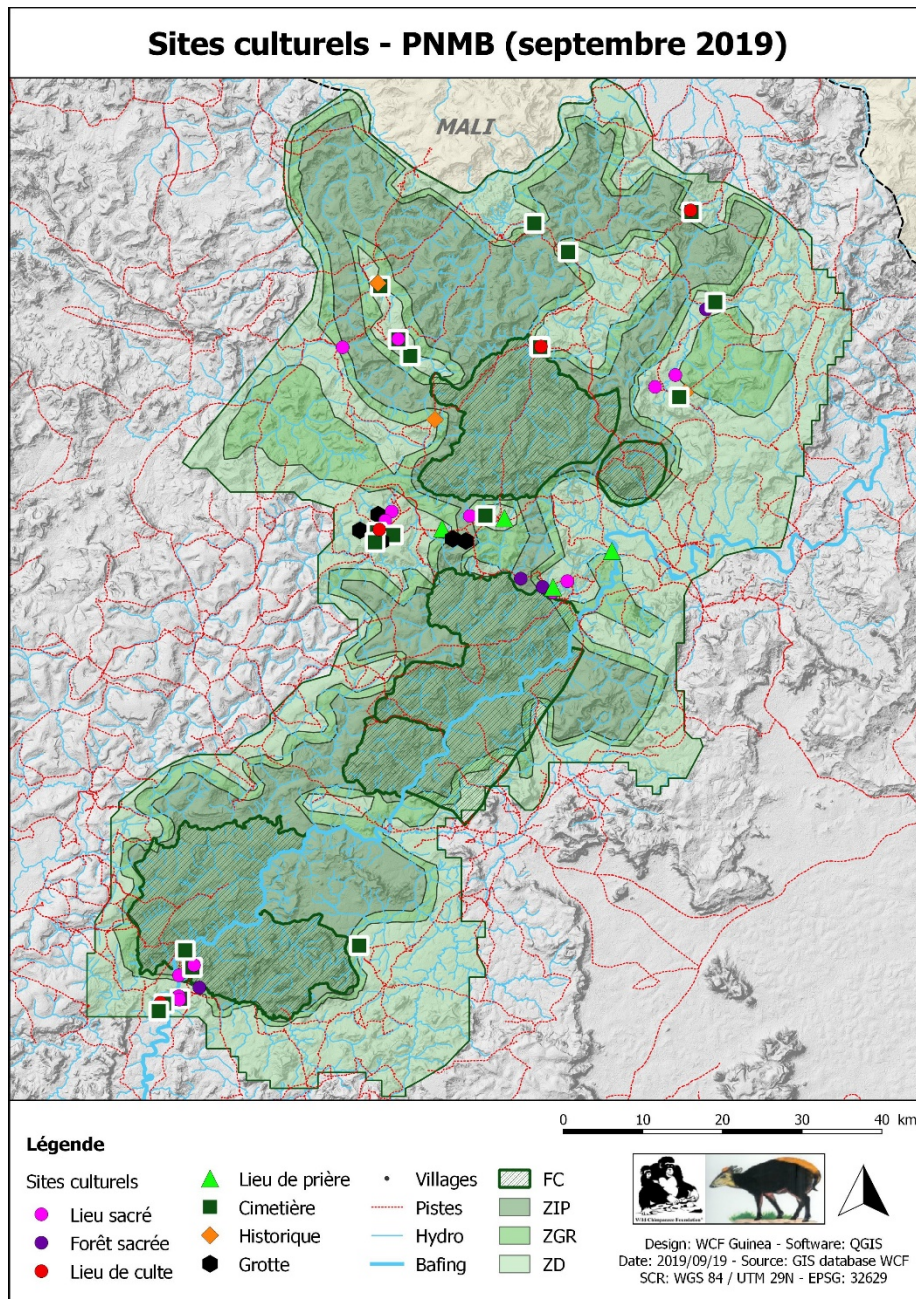
Une première mission CCP1 (CARTO 1) a été mise au point dans sept villages pilotes du projet RNA. La méthodologie de cartographie participative a été utilisée pour obtenir, avec l'aide du plus grand nombre de personnes possible, des informations précises sur les limites, ainsi que sur les utilisations des territoires dans chaque village visité : dessin des éléments du territoire et des usages sur une page blanche dans un premier temps, puis remplacement précisé en dessinant sur des calques positionnés sur un fond d'image satellite, et enfin digitalisation de ces informations dans un Système d'Information Géographique (SIG).

Dans le cadre de l'aménagement durable des territoires villageois du PNMB, les populations ont été accompagnées et 16 cartes participatives ont été produites. Les localités concernées sont notamment : Laffa Boubhe, Kalinko Konkero, Kalinko Missira, Fougani, Koulifakara, Lallabara, Sangan, Mareinfaya, Madina 2, Missira Djallonke, Mougne Dow, Bossico Dow, Bossico Ley, Botoko, Balabory et Koukoutamba. Ces cartes ressortent les limites, l'occupation et l'utilisation du sol des différents territoires villageois.

De plus, nous menons l'inventaire des sites archéologiques, historiques et sacrés d'importances pour les communautés du parc. Cela avec l'implication de notre sociologue. Figure 35, ci-dessous, reprend les éléments sur les sites sacrés actuellement enregistrés.



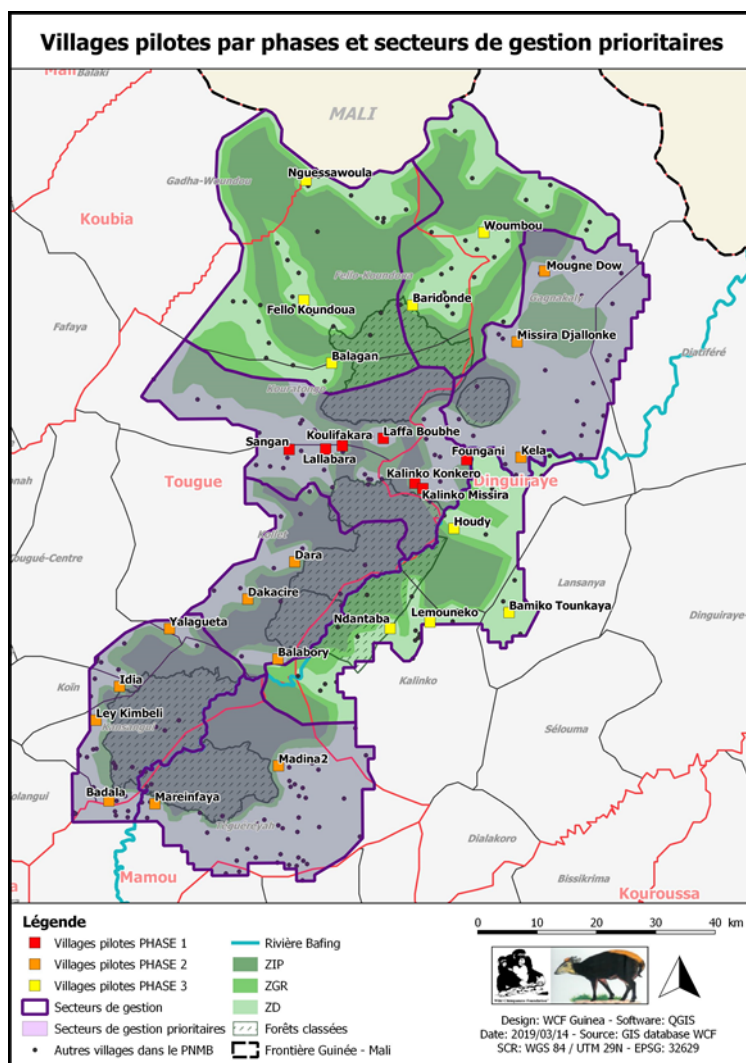
**Figure 34** : Élaboration de la carte participative a Balabory (gauche) et Mougne Dow (droite)



**Figure 35** : Carte des sites sacrés dans le PNMB actuellement enregistrés

### Consultation des communautés de proximité - Etape 2 : Plans de gestion des territoires (PA - R2A.A5)

Un système de communication est mis en place entre les agents de la WCF et les membres de la communauté pour adresser des questions et propositions relatives à l'implémentation du projet. D'ici 2019, et pour deux districts sélectionnés avec 7 villages pilotes, un plan de gestion du territoire est envisagé (nommée CCP2) (Figure 36). De plus, 21 autres villages ont été sélectionnés parmi les 15 communes rurales et urbaines du parc national pour élaborer des plans similaires d'ici 2019-2020 (Figure 35). La sélection des villages a été faite en accord avec le cadre de consultation communautaire (CC3) avec la participation active des représentants



**Figure 26** : Carte de localisation des 28 villages pilotes identifiés lors du CCP3

des communautés et des organismes gouvernementaux. Afin d’inclure la totalité de la zone du parc national dans le processus de création, chaque commune rurale devra avoir au moins un village cible avant la publication du décret du parc (planifiée fin 2020). Cette stratégie aura pour but de démontrer, en prenant un échantillon de territoires par commune, les avantages d’implémenter la gestion des ressources naturelles de manière concertée comme partie intégrante de la création du PNMB. En effet, chaque support spécifique à la communauté sera canalisé à travers cet outil de planning et de gouvernance partagée qu’est le Plan de Gestion des Territoires Villageois (PGTV).

Ces plans de gestion du territoire seront définis comme un plan de développement que les communautés pourraient s’en servir dans le cadre de la sensibilisation et lever des fonds avec différents de partenaires au développement. Comme le Gouvernement de Guinée a une stratégie de développement local, notre intérêt est d’élaborer ces plans à travers ce cadre reconnu. Ainsi, un lien direct a été établi avec les Communes et l’ANAFIC (Agence Nationale de Financement des Collectivités) entre les actions prioritaires du plan de développement des territoires villageois (PGTV) et les plans de développement locaux (PDL) dessinés au sein de chaque commune. Un partenariat est en cours de validation. Les PDL des 14 municipalités rurales sont disponibles au format électronique. Ils sont consolidés par le

plan annuel d'investissement (PAI) et le diagnostic socio-économique local (DSCL) de chaque municipalité.

L'érection d'un espace en aire protégée induit un changement dans les pratiques anciennes surtout des populations en périphérie ou à l'intérieur des limites prévues. Dès lors, en tant que partie prenante clé, les communautés, sinon leur participation, constituent de facto un rouage essentiel dans le système de gestion de la nouvelle aire protégée créée. Dans ce système, conférer un rôle à ces populations commencerait alors par leur responsabilisation dans une nouvelle gestion de leur espace, de leur territoire favorable certes à l'amélioration de leurs moyens d'existence mais surtout compatible avec la conservation des ressources naturelles de l'entité créée qu'est l'aire protégée. La connaissance de leur territoire, l'analyse de leurs pratiques sur ce territoire et des effets en découlant sont primordiaux pour élaborer des propositions réalistes pour sa gestion ou son aménagement. Ceci a été principalement obtenu pour lors de la phase du CCP1, et actuellement l'ensemble de ces informations sont collectées pour les 21 villages restant.

C'est pourquoi, l'élaboration de Plan de Gestion des Territoires Villageois (PGTV), constitue une démarche de choix déjà. En outre, même accompagnées, les communautés devront en être les acteurs principaux dans leur élaboration et leur mise en œuvre. C'est d'ailleurs dans cette optique que s'inscrit le Projet de création du Parc National du Moyen-Bafing (PNMB) qui tient à faire des PGTV, un moyen d'appropriation par les communautés du PNMB de la gestion durable de leurs espaces.

Pour les 7 premiers villages précédemment cités, sur la base des cartes participatives produites, un processus de négociation a eu lieu avec les populations afin de définir des règles de gestion durables en connaissance du zonage du PNMB. 5 Projets de PGTV sont ainsi disponibles et feront l'objet de finalisation et de restitution en 2020. (voir photos, Figure 37)

La collaboration avec les Mairies et les 5 préfectures a été activée pour assurer que ces activités négociées ne soient pas remises en cause. Ceci sera réalisé à travers les processus de suivi-évaluation des PGTV impliquant ces acteurs, de même lors des Assemblées Communales et du Comité de suivi de la gestion du PNMB (organe qui sera institué à la signature du PPP).



**Figure 37 :** Processus PGTV des villages de Sangan, Bossiko Ley et Bossiko Dow ; Processus PGTV dans le village de Lallabara

## Élaborer un plan de sensibilisation, de communication et d'éducation environnementale (PA - R5A.A1)

Notre équipe de communication a rassemblé des informations au cours des 6 derniers mois et a pris contact avec des partenaires et des médias locaux et régionaux. Une première version du plan est consolidée.

De même, un logo du PNMB a été proposé, et devra être soumis à appréciation et validation auprès des autorités et des communautés.

## Concevoir les outils de communication (PA - R5A.A2)

Les activités du pôle IEC sont définies par l'objectif 5 qui consiste à améliorer la visibilité du PNMB en vue de mieux faire connaître son importance et d'assurer sa pérennité.

Cette année, le pôle IEC a connu des recrutements importants notamment :

- Un chargé de programme IEC en Mars 2019 devenu Coordinateur thématique à partir du 01 Juillet 2019 ;
- Une assistante communication après le départ de l'ancien assistant ;
- Un chargé d'appui IEC ;
- 02 chargés d'activités qui font office de superviseur du programme club PAN ;
- 15 animateurs communautaires.

Ainsi, le dynamisme de toute cette équipe a permis la mise en œuvre des différentes activités entrant dans la mise en œuvre de l'objectif 5.

Il s'agit :

- 04 partenariats signés avec les différentes RRL du PNMB (Tougué, Dinguiraye, Dabola et Koubia) ;
- 02 partenariats avec les télévisions RTG et Hadafo média ;
- De 25 couvertures médiatiques de différentes activités entrant dans la création du PNMB au cours de l'année 2019 ;
- Les programmes radios (des émissions interactives, des microprogrammes, des communiqués, des reportages et des spots publicitaires) réalisés par les 04 radios rurales partenaires à savoir les radios rurales de Dinguiraye, Tougué, Koubia et Dabola au cours des différents quadrimestres (Tableau 19) ;
- Il y a eu également le suivi des écoutes radiophoniques et sur un total de **144 personnes** interviewées, **83 personnes** écoutent effectivement et fréquemment les radios et disent comprendre les différentes émissions, **19 écoutent parfois** et **42 n'écoutent pas** pour des raisons de couverture ;
- Le récapitulatif des publications sur Facebook donne **06 pour ce qui concerne les activités de la WCF Guinée**. Ces publications ont eu au total **182 « j'aime »** et **67 partages**. Effectivement la Guinée n'a pas beaucoup de vue par aux autres pays. Il faut aussi souligner le fait qu'il y a des productions de la WCF Guinée en instance de diffusion ;
- La confection de **42 panneaux de sensibilisation et de communication** suivi de l'implantation de **27 panneaux de communication** conçue afin de sensibiliser et

communiquer sur les différentes activités entrant dans le cadre de la création du PNMB (Figure 37) ;

- La réalisation de différents outils de communication notamment 5 boites à images sur les 05 thématiques prioritaires du parc :
    - ✓ **500 dépliants présentant le projet de création du PNMB**
    - ✓ **10 Roll up de présentation du PNMB**
    - ✓ **La réalisation de 35 affiches et posters sur les 05 thématiques prioritaires du PNMB avec impression de 1000 affiches sur le PNMB et les feux de brousse**
    - ✓ **Impression de 35 posters sur les 05 thématiques prioritaires du PNMB ; La réalisation de la tournée théâtrale annuelle de sensibilisation avec 16583 participants dont 4096 hommes, 5547 femmes et 6940 enfants ; (Figure 38)**
  - **17 articles** réalisés au total sur les activités de création du PNMB sur les sujets suivants : la biodiversité du PNMB, l'employabilité du PNMB, la sensibilisation, la surveillance, l'apiculture, les pépinières, RNE, RNA, les cadres de concertation, les événements mondiaux liés à la biodiversité, la cartographie, etc. ;
  - Il y a également la formation en Techniques de mobilisation et de sensibilisation communautaire de **120 potentiels candidats au poste d'écogardes / Animateurs ;**
  - Les sensibilisations sur les thématiques prioritaires du PNMB, les feux de brousse, le braconnage et la cohabitation Homme-Faune, avec **4758 personnes sensibilisées dont 2963 femmes dans 50 villages du PNMB ;**
- Par rapport à la sensibilisation, des messages de sensibilisation sur la protection de l'environnement sont diffusés sur la base d'un programme établi dans le cadre des conventions de collaborations avec les radios locales, les médias nationaux, des ONG spécialisées comme WARA pour les formations sur les campagnes de sensibilisation sur la législation guinéenne. Ainsi, 966 personnes ont été sensibilisées sur les différentes thématiques (le projet PNMB ; législation forestière ; les feux de brousse ; la déforestation ; et le braconnage). Dont : 385 Hommes ; 304 Femmes et 277 Enfants dans 18 villages (Teliko, Douroumissidé, Foreya, Daw dara, Dilimbo, Boubhé, Kaliwolo, Daka Sirè, Kogala, Boussouria, Kalinko Konkero, Kalinko Missira, Kokoun, Lallabara, Koulifakara, Botoko, Laffaboubhé et Boundoubori).

**Tableau 19** : Nombre de programmes en fonction des Radios Rurales partenaires

RR Dingiraye	RR Dabola	RR Koubia	RR Tougué
Quadrimestre d'Avril-Juillet			
20 programmes diffusés	31 programmes diffusés	41 programmes diffusés	22 programmes diffusés
Quadrimestre d'Août-Novembre			
56 programmes diffusés	58 programmes diffusés	55 programmes diffusés	56 programmes diffusés

Soit un total de 364 tous les programmes confondus





**Figure 38** : Exemple de panneaux de sensibilisation dans le parc (haute) ; sensibilisation des communautés avec la 3<sup>ème</sup> campagne de théâtre dans le parc (bas)

Développement d'un programme d'éducation à l'environnement : Club P.A.N. (PA - R5A.A5 et A6)

La planification de la formation Club P.A.N. (Personnes - Animaux - Nature) 2019/2020 pour la prochaine année scolaire a été finalisée. 8 villages sont actuellement impliqués dans le processus (Kalinko, Keyla, Gagnakaly, Fello-Kollet, Kounet, Daara, Laffa-Boubé and Kouratongo), et nous discutons de la possibilité d'inclure le village dans le réseau de villages inclus dans le club P.A.N. pour cette année scolaire.

Club P.A.N. est actif depuis 4 années scolaires, avec environ 608 enfants participants. 14 participants (coordinateurs, enseignants et directeurs d'école) ont été formés en novembre 2018 lors d'un atelier de quatre jours à Labé. Nous avons organisé 11 séances d'éducation à la conservation dans chaque école et achevé les évaluations avant et après pour 80 enfants (10 par école).

La journée des parents a permis de regrouper 3298 habitants de ces communautés. Tous ont mentionné leur reconnaissance par rapport au programme, et leur meilleure connaissance des animaux, des forêts et de la nature à travers leur enfant.

Cette évaluation montre que grâce au CLUB P.A.N, les enfants ont augmenté leur connaissance de 38% en moyenne, et 99% d'entre eux veulent déjà arrêter la consommation de viande de brousse. En outre, cela a permis d'asseoir encore plus la compréhension des enjeux du Parc National du Moyen-Bafing avec 99% des enfants qui désirent une meilleure protection des valeurs du parc.

La planification et la formation de **17 enseignants et superviseurs club PAN** pour la mise en œuvre de la nouvelle saison 2019-2020 a été menée à Labé cette année (Figure 39).



Figure 39 : Équipe Club PAN avec les superviseurs et enseignants

## 5. Plan de formation des communautés

- ❖ **Objectif** : Sensibiliser et former les membres des communautés afin de comprendre les techniques de gestion de l'environnement, de planification territoriale et de gouvernance partagée, de restauration des milieux et des habitats, et d'agro-écologie disponible pour répondre aux demandes du projet et des communautés ;
- ❖ **Résultats** : La situation d'urgence environnementale avec le manque croissant d'eau, la baisse de productivité des sols et le fort niveau de déforestation et des feux de brousse, nous a obligé à entamer la réalisation de ce plan afin de répondre aux besoins les plus urgents dans ces domaines.

### Restaurer la couverture forestière et le fonctionnement des écosystèmes dans les zones clés (PA -R1F.A1)

L'évolution du couvert forestier, des connectivités écologiques superposés avec les zones à haute valeur de conservation afin d'observer dans quelle catégorie de valeur conservatoire se situent les surfaces « gagnées » ou « perdues » de forêt.

Dans l'exemple de Laffa Boubé décrit ci-dessous (Figure 40), nous pouvons voir qu'à l'intérieur des zones à plus forte valeur de conservation se retrouvent à la fois des espaces de forêt défrichée et des espaces de forêt régénérée. Il est donc pour le moment difficile de tirer quelconques conclusions au vu de ces éléments, et elles devraient s'accorder avec notre stratégie de protection prioritaire.

Si nous nous penchons maintenant sur les zones de ruptures de connectivité qui avaient été identifiées par le pôle environnement et la cellule de cartographie (sur des images de 2018 rappelons-le), nous nous rendons compte que la grande majorité de ces ruptures recoupe des zones sans forêt (ni gagnée, ni perdue, ni persistance) (Figure 41). En effet, les zones de ruptures sont souvent plus anciennes que 2017, date de référence pour cette analyse diachronique.

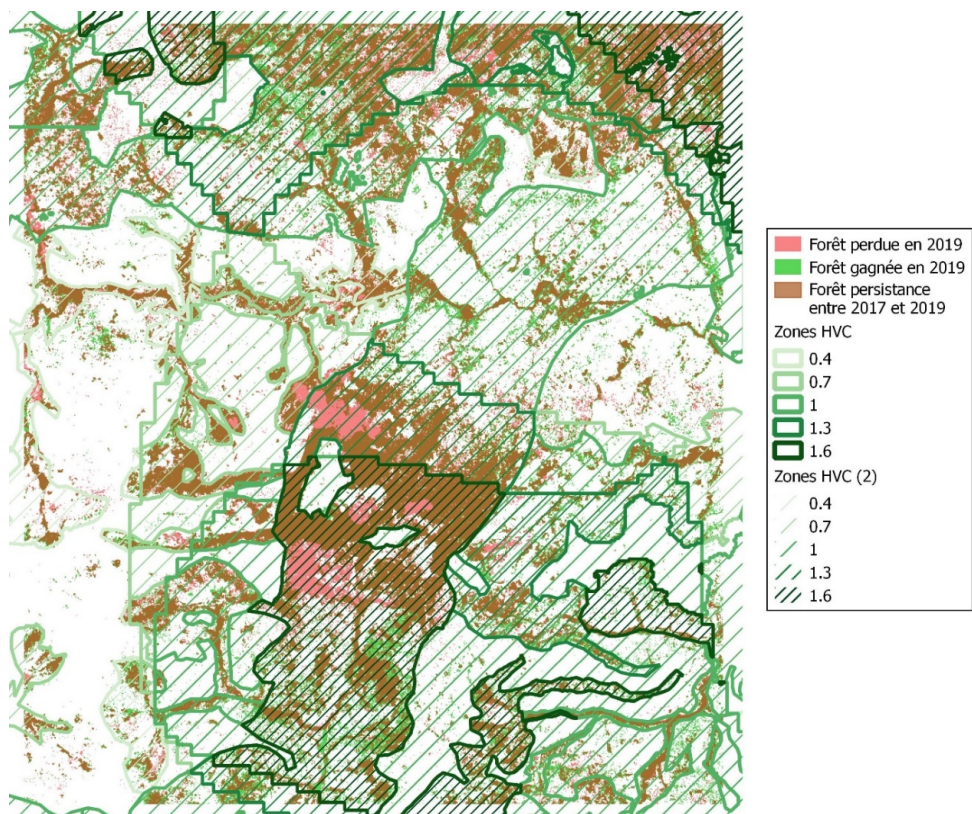
Notons toutefois que certaines ruptures recoupent parfois des zones de forêt perdue en 2019 et inversement (mais plus rarement), des zones de régénération.

Enfin, sur l'augmentation ou la diminution de la connectivité, l'analyse de la carte de l'évolution du couvert forestier entre 2017 et 2019 (voir ci-dessous) montre que les zones de défrichements diminuent fortement la connectivité, formant d'importantes ruptures dans les corridors écologiques.

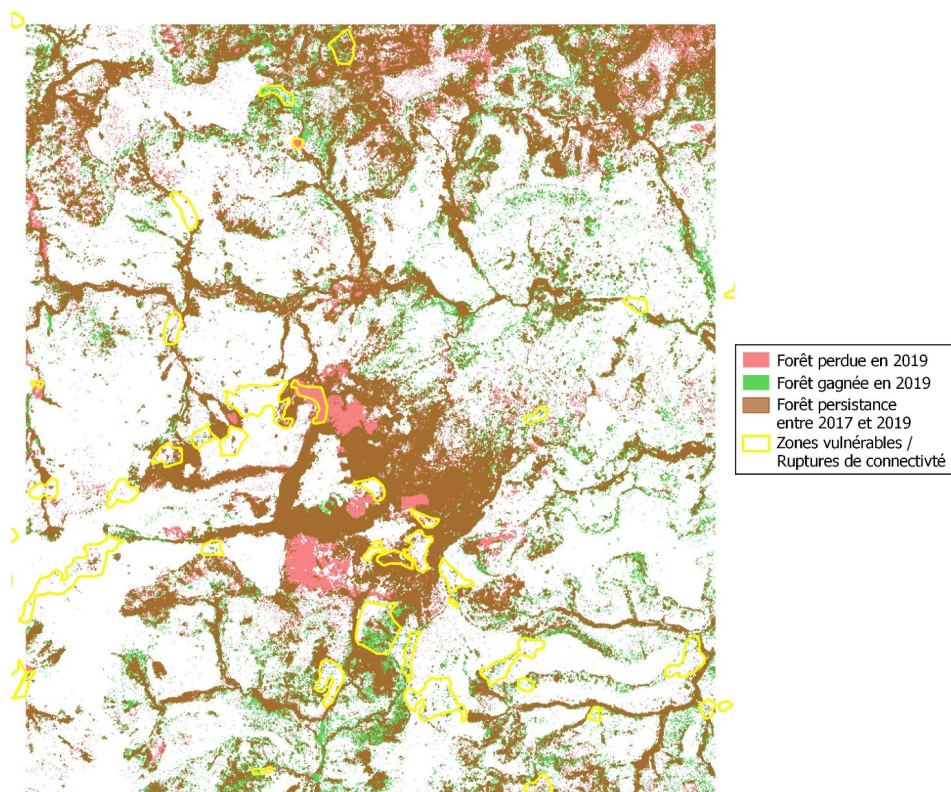
Quant aux zones de régénération, elles ne semblent pas œuvrer de manière significative à une augmentation de la connectivité. En effet, la régénération apparaît, la plupart du temps, disséminée et résiduelle en périphérie de massif forestier déjà existant. D'où la nécessité d'avoir une stratégie intégrée qui agit sur des sites prioritaires, à savoir les zones HVC.

Néanmoins, nous remarquons une augmentation de la connectivité à certains endroits, et de cet exemple, nous pouvons ressortir certaines analyses, telles que :

- ❖ Comme les chiffres de superficies le montrent, la forêt a légèrement augmentée dans la zone d'étude entre 2017 et 2019 (+2,35 km<sup>2</sup> soit +7% par rapport à 2019) ;
- ❖ L'augmentation observée de la surface de forêt peut être due à une régénération naturelle grâce à une météorologie plus clémente pour la végétation, mais également à



**Figure 40** : Carte illustrant la superposition des zones HVC et l'évolution du couvert forestier entre 2017 et 2019



**Figure 41** : Carte illustrant la superposition des ruptures de connectivité identifiées et l'évolution du couvert forestier entre 2017 et 2019

une certaine imprécision de la classification semi-automatique des habitats qui n'est pas à occulter.

Ainsi, des zones considérables de défrichements sont clairement visibles dans un périmètre immédiat autour du village de Laffa (Figure 42).

En superposant ces informations et constats des zones dégradées et reconquises, avec les zones vulnérables HVC, et de ruptures de connectivité cela permettra d'évaluer la perte de connectivité comme le montre les figures ci-dessous (Figure 43). Nous allons ensuite mettre la priorité sur ces zones d'importance.

Pour résumer toutes ces analyses, et pour la zone de Laafa Boubé, nous pouvons regarder les différentes superficies de forêt perdue ou gagnée en 2019 dans le tableau ci-dessous (à noter que ces calculs se basent sur des traitements effectués sur des fichiers tamisés) :

	Forêt perdue en 2019	Forêt gagnée en 2019	Différence
Superficie totale (km <sup>2</sup> )	4,9	9,2	+ 4,3 km <sup>2</sup>
Surface dans les ruptures de connectivité identifiées	0,223	0,395	+ 0,172 km <sup>2</sup>
Dans ZHVC (>1)	4,8	8,3	+ 3,5 km <sup>2</sup>

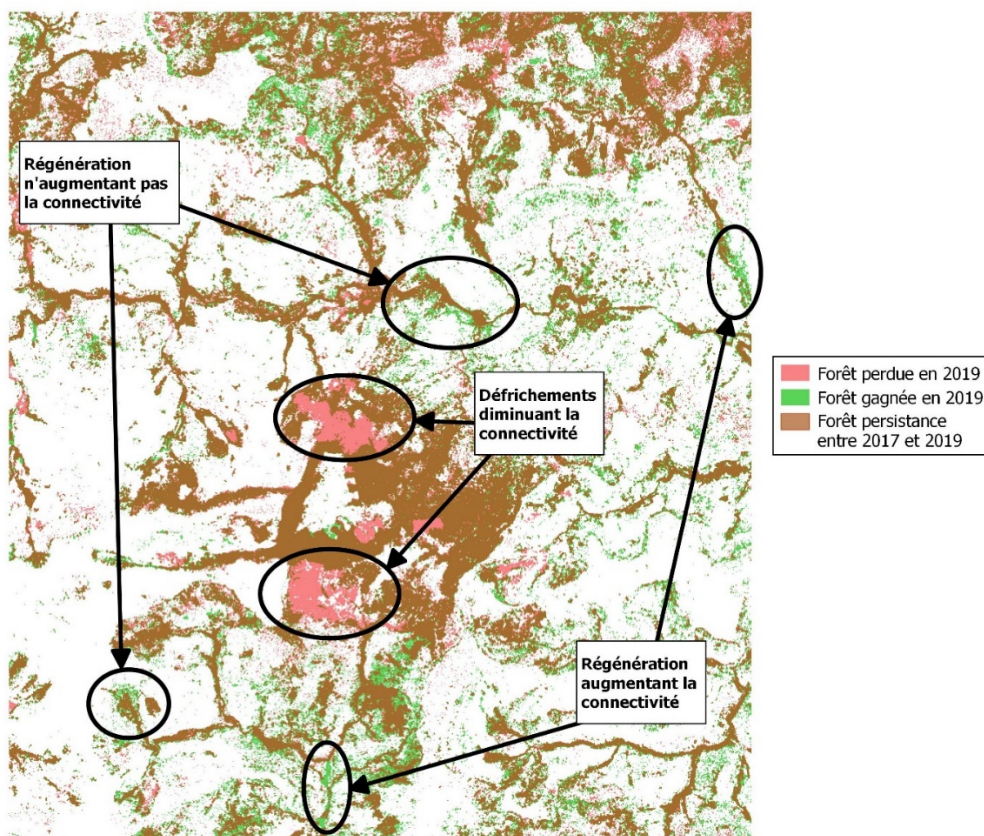
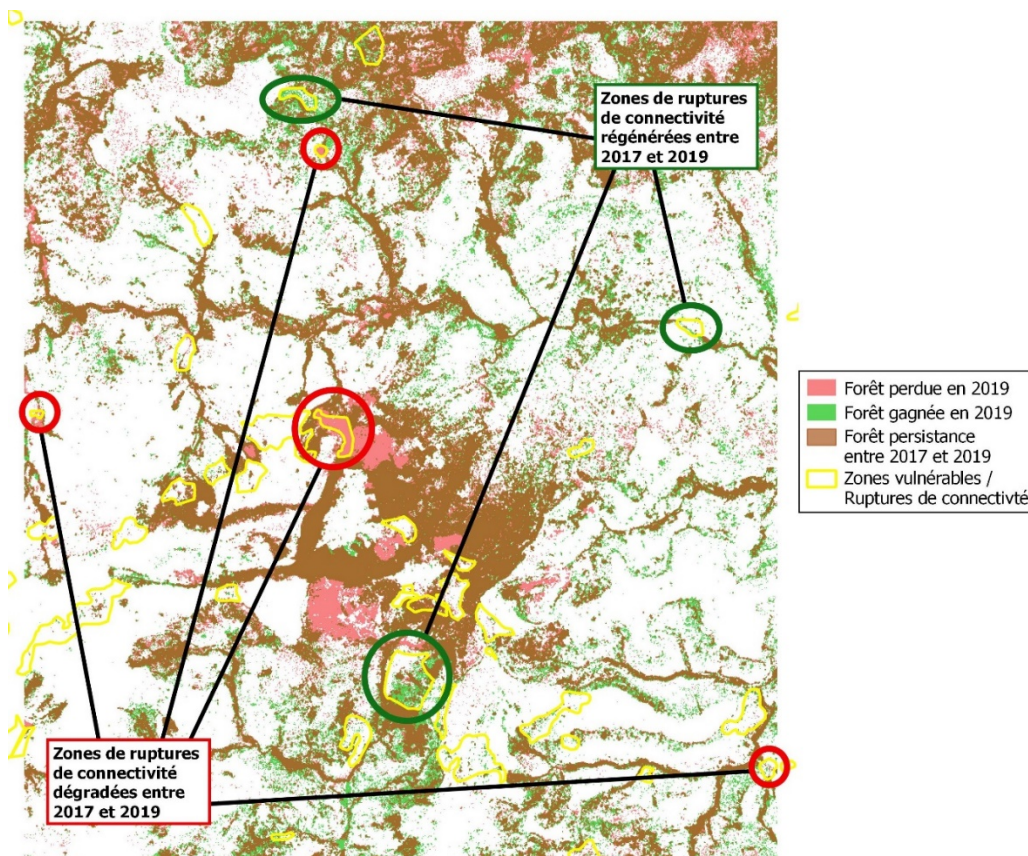


Figure 42 : Carte présentant l'analyse de la connectivité sur l'évolution du couvert forestier entre 2017 et 2019



**Figure 43** : Carte présentant l'analyse de la connectivité sur l'évolution du couvert forestier entre 2017 et 2019 en fonction des zones de rupture de connectivité identifiées

### Pépinière (PA - R1F.A2 et A3)

Pour les pépinières, pour l'année 2019, au total 5 pépinières additionnelles ont été installées ce qui vient à compléter le nombre à 6 des pépinières dans le PNMB. 7 espèces végétales ont été introduites dans les différentes pépinières avec un total de 102 000 individus repartir en 20 000 chacune à l'exception de la pépinière de Laffa qui a été utilisé pour l'enrichissement des sites de reboisement et qui a abrite à nos jour 2000 plants. 45 rouleau de grillages et ont été utilisés pour la sécurisation des 5 pépinières soient 9 rouleaux par site de pépinières ainsi que des matériels pour l'arrosage des plants. 60 personnes dans six villages du PNMB (Laffa, Kalinko Missira, Foungani, Balabory, Sangan, et Koulifakara) dont 25 femmes et 35 hommes sont formées aux techniques de mise en place et suivi des pépinières.

Cinq pépinières ont été installé dans les villages pilotes de de Kalinko Missira, Foungani, Balabory, Sangan et Koulifakara. Cela rapporte un total de 6 pépinières en plus de la pépinière de Laffa. Les travaux d'installation des pépinières ont consisté à faire le nettoyage, la préparation des plates-bandes, de terreau, le remplissage des sachets et la sécurisation des sites par grilles contre les herbivores. Par ailleurs, 1725 plants de la pépinière de Laffa ont été utilisés en 2018 pour le reboisement des sites.

Pour l'année 2019, 20 000 sachets au total par site ont été préparés pour les remplissages avec le terreau avant le semis. Cependant, certains sachets étaient esquinés avant le remplissage. Cette situation n'a pas permis dans certains cas d'atteindre le nombre planifié (20 000 sachets) au cours d'une mission. Toutefois, d'autres missions ont été organisées pour faire le regarnissage. A Kalinko Missira par exemple, sur les 16 000 sachets disponibles, 15 898 sachets de bon état ont été remplis et classés, avec une perte de 102 sachets enregistrés dû à la mauvaise conception depuis l'usine. Parmi la quantité de sachets remplie, 9 984 sachets ont été semés pendant la mission avec 5914 sachets non semés (Tableau 20). L'équipe de gestion de la pépinière qui a été mise en place a été chargée de poursuivre le semis du reste des sachets.

Ainsi, dans chaque site, les espèces locales d'arbres ont été semées dans les sachets remplis (Tableau 21). Dans la pépinière de Laffa, un regarnissage de 2000 plants a été effectué. A la suite du regarnissage de la pépinière, le nombre total actuel de plants est de 8 500. A nos jours, la pépinière de Laffa est à peu près vidée grâce aux récentes activités d'enrichissement.

**Tableau 20** : État des sachets, remplissage et semis des graines dans la pépinière

SITES	ETAT ET USAGE DES SACHETS				
	Disponible	Bon Etat	Remplis	Semés	Semés après
<i>KALINKO MISSIRA</i>	16 000	15 898	15 898	9 984	5914
<i>FOUNGANI</i>	16 000	16 000	15 193	14 218	807
<i>BALABORY</i>	16 000	16 000	16 000	16 000	0
<i>LAFFA</i>					

**Tableau 21** : Espèces d'arbre plantées dans les 3 sites dans les 6 pépinières installées dans le PNMB

Espèces d'arbres	Balabory	Foungani	Laffa	Kalinko	Koulifakara	Sangan	Total
<i>Azelia africana</i>	7060	6400	2000	3344		1354	20158
<i>Carapa isoberlia</i>		180					180
<i>Carapa procera</i>	20						20
<i>Daniellia oliveri</i>		356		1568			1924
<i>Diospiros messipiliformis</i>	900	752		824			2476
<i>Erythrophleum guineensis</i>		4000		1728			5728
<i>Harrungana madagascariensis</i>	900	2500					3400
<i>Khaya senegalensis</i>		30					30
<i>Parkia biglobosa</i>	4620	5026		5614		10923	26183
<i>Saba senegalensis</i>				824			824
<i>Tamarindus indica</i>				128			128
<i>Terminaria superba</i>	900					582	1482
<i>Vitellaria paradoxa</i>	4600			5970			10570
<i>Jatropha curcas</i>					14614		14614
<i>Andasonia digitata</i>	1000				2080	2723	5803
<i>Acacia sp</i>					3051	2514	5565
<i>Erytrina senegalensis</i>					255		255
<i>Gludicia sp</i>						1904	1904
<b>Total</b>	<b>20000</b>	<b>19244</b>	<b>2000</b>	<b>20000</b>	<b>20000</b>	<b>20000</b>	<b>101244</b>

En outre, 9 grillages ont été installés sur chaque site, soit un total de 45 grillages pour les cinq villages afin de protéger les pépinières contre les herbivores (Figure 44).

A la suite des travaux réalisés dans les trois villages au sujet de l'installation des pépinières, une réunion de mise à la disposition des différentes pépinières au comité des différentes communautés dans les villages ciblés a été réalisée à cet effet. Pendant les différentes séances de réunion organisées, 25 personnes participantes par villages ont été identifiées soit un total de 75 participants. A cette occasion, un repas communautaire a été organisé pour illustrer et renforcer le lien d'amitié et de collaboration entre la communauté (comité) et le projet de création du PNMB. (voir photo, Figure 45)



**Figure 44 :** Installation des grillages



**Figure 45 :** Réunion de mise à la disposition des sites de pépinière aux comités des villages concernés



Élaborer des accords sur le processus de reboisement sur des paysages forestiers dégradés  
(PA - R1F.A2, A3, A4)

- 65 ha dans la forêt classée de Bakoun sont mis sous régime de la régénération naturelle écologique (RNE), ont été également protégé contre le feu de brousse par l'établissement de pare feu de 15 m largeur autour (Figure 46);
- En plus des 65 ha en Août, d'autres sites additionnels ont été identifiés d'une superficie de 30 ha ce qui fait une superficie de 95 ha. En Décembre, l'ensemble des 95 ha ont été soumis au nettoyage dont 90/95ha ont été nettoyés soit 95% comme taux d'avancement ;
- Plus de 200 personnes majoritairement composé de femmes et hommes issues des communautés ont été impliquées dans la mise en œuvre des travaux de la RNE ;
- 223 plots sont installés sur 30 ha dans le site de Sotirey Dow et 5 plots inventoriés avec les différentes informations (hauteur et diamètre) ;
- Chaque plant ou individu est matérialisé par les piquets dans les plotes ;
- Un total de 1059 individus ont été inventoriés ce qui équivalait à un total de 1059 piquets ;



**Figure 46** : Site RNE à Sotirey Dow après le nettoyage (haute) ; pare feu contre le feu brousse autour la zone RNE de Sotiré (bas)

### ❖ Promotion et valorisation des filières et chaînes de valeur

Dans le cadre de l'identification des filières et chaînes de valeur d'importance dans les localités du PNMB, il a été procédé à la réalisation de 3 séries d'enquêtes dans 7 premiers villages pilotes que sont : Sangan, Lallabara, Koulifakara, Laffa Boubhé, Kalinko Konkero, Kalinko Missira et Fougani.

Ces enquêtes ont porté notamment sur :

- *Enquête type 1* : collecte d'informations auprès des élites locales concernant les filières et CVA présentes dans les villages ;
- *Enquête type 2* : identification des groupements présents dans les localités ;
- *Enquête type 3* : collecte d'information auprès des hommes et femmes de plus ou moins 45 ans ainsi qu'aux personnes vulnérables pour l'identification et la priorisation des filières et CVA.

**Tableau 22** : Récapitulatif des filières et chaînes de valeurs prioritaires 7 premiers villages pilotes du PNMB

Filières / Chaînes de valeur prioritaires	
1. Fonio ;	5. Bovins ;
2. Sorgho ;	6. Caprins ;
3. Riz ;	7. Volaille
4. Maraichage (gombo, aubergine amère et douce, tomate et oignons)	8. Miel
	9. Karité ;
	10. Néré
	11. Pêche

### ❖ La structuration des communautés en groupements

Afin de faciliter la promotion des chaînes de valeur identifiées, il a été initié la mise en place de groupements au sein des villages pilotes. Cette implémentation se fera par étapes et selon les besoins des populations, en fonction des spéculations et des objectifs. Pour le moment, une première phase de sensibilisation à la création en groupements a été réalisée, expliquant les objectifs du groupement, le concept, son organisation et son fonctionnement.

390 personnes ont été sensibilisées dont 64% de femmes dans les localités de Sangan, Koulifakara, Lallabara, Laffa Boubhé, Kalinko Konkero, Kalinko Missira, Fougani, Dara, Dakaciré et Yalagueta. (Figure 47)



**Figure 47** : Formation sur la création de GIE à Laffa Boubhé.

## ❖ Filière apicole

Dans le cadre de la promotion de la filière apicole, un partenariat avec FAPI-G (Fédération des Apiculteurs de Guinée) sous la forme d'un contrat de prestation d'une valeur de 264 937 350 GNF a été signé pour le développement de l'apiculture améliorée et la production de miel et cire dans 7 villages pilotes. Des séances de sensibilisation sur l'apiculture durable ont été également organisées dans 5 autres villages du PNMB : Houdy, Kela, NDantaba, Madina 2 et Mareinfaya. Au total, ce sont 389 personnes qui ont été sensibilisées.

En outre, ce sont 35 bénéficiaires au total dont 14 femmes, soient 5 personnes par village qui ont été identifiées pour la promotion de l'apiculture durable dans ces localités. 175 ruches kenyanes et supports de ruches, 35 enfumoirs, lève-cadres, paires de gants et de bottes et tenues de protection ont été dotés aux bénéficiaires, organisés en groupements et formés sur les techniques de conduite et d'entretien du rucher (87 personnes au total), mais aussi sur l'établissement des statuts et règlements intérieurs d'un groupement ainsi que sur les techniques de gestion et de comptabilité simplifiée. Actuellement, suite aux formations et au suivi régulier, 38 sur 175 ruches sont habitées (Tableau 23, Figure 48)

**Tableau 23** : Taux d'habitation des ruches dans le PNMB

Localité	Nombre de ruches habitées	Taux d'habitation
Laffa Boubhé	4	16%
Lallabara	12	48%
Koulifakara	4	16%
Sangan	1	4%
Foungani	1	4%
Kalinko Missira	5	20%
Kalinko Konkero	7	28%
TOTAL	38	22%



**Figure 48** : Entretien d'une ruche à Koulifakara et Formation sur le couvain à Kalinko Konkero

### ❖ Filière karité

Afin de promouvoir la filière karité, une rencontre a eu lieu avec un partenaire potentiel COPRAKAM (Coopérative des Producteurs d'Arachide, de Karité et de Miel) à Dabola. Créée en 2009, elle compte 131 groupements pour 4094 membres dont 2537 femmes et assure la transformation axée sur la valeur ajoutée et la commercialisation. L'objectif est d'établir un partenariat avec la structure pour la formation des groupements de productrices de beurre de karité aux techniques améliorées de production et à l'utilisation de machines de transformation ainsi qu'un cahier des charges pour la vente du beurre directement à la structure, cette dernière bénéficiant de commandes depuis la France par la société OKA France Cosmetics.

### ❖ Filière maraichage

Dans le cadre de la promotion de la filière maraichage, un appui sur l'aspect production a été réalisé dans le but d'assurer la diversification alimentaire des ménages. 118 personnes ont suivi une formation de production du compost solide dans les 7 premiers villages pilotes réalisée par les anciennes bénéficiaires elles-mêmes avec l'appui des chargés d'activités. Afin de faciliter cette activité, 10 pelles et 10 fourches ont été dotées par village. Dans ces mêmes villages, 250 personnes ont suivi une formation sur les techniques de préparation du sol, de semis direct, semis en poquet, transplantation et association de cultures maraichères (Figures 49-50).

Afin de diversifier les cultures, 800 g de semences de carotte ont été dotés pour les 7 villages, 145 kg de semences de haricot DPS (25 kg par village) et 400 g de semences de chou dans ces 7 mêmes villages et à Kela, en échange d'un accord de mise en défens de la berge des cours d'eau sur 2 mètres. 35 femmes au total à raison de 5 femmes/village ont été formées sur la technique de semis en poquet et ont reçu chacune 1 kg de semences de pomme de terre (Figures 51-52).

De plus, sur base des besoins identifiés, 371 personnes ont été formées sur la préparation de biopesticide à base d'ail, gingembre et piment (*Figure 57*) dans les 7 premiers villages pilotes ainsi que dans les localités de Dara, Dakaciré, Kela, Madina 2 et Mareinfaya. Afin d'encourager la production de biopesticides, 40 kg de semences de gingembre pour les 7 villages ont été dotés aux participants à la formation ainsi que 20 kg de semences d'ail dans ces mêmes villages et à Kela. En plus de cette formation, les 7 premiers villages ont bénéficié de celle concernant la préparation de fongicide biologique à base de feuilles de papaye, soit 119 personnes dont 118 femmes (Figures 53-55).

Afin de valoriser les productions maraichères dans un contexte de précarité alimentaire, la promotion de la diversification alimentaire a été faite dans les 7 villages ci-dessus cités. Des enquêtes et des formations sur la préparation culinaire d'aliment de complément à base de carotte pour les enfants en bas-âge ont été organisées et ont mobilisé au total 221 personnes dont 217 femmes (Figures 56-58).

De plus, afin de pouvoir utiliser la production maraichère sur une plus longue durée, une formation théorique sur la conservation des légumes en bocaux a également été menée dans ces mêmes villages mobilisant 95 femmes.



**Figure 49** : Formation sur la transplantation à Sangan.



**Figure 50** : Formation semis en poquet à Sangan.



**Figure 51** : Préparation des haricots pour la dotation à Sangan.



**Figure 52** : Dotation des semences de pomme de terre à Kalinko Missira.



**Figure 53** : Préparation du biopesticide à base d'ail, gingembre et piment à Kalinko Missira.



**Figure 54** : Formation sur le biopesticide à Kalinko Missira.



**Figure 55** : Préparation du fongicide à Fougani.



**Figure 56** : Séance d'enquêtes auprès de femmes nourrices.



**Figure 57** : Séance de préparation culinaire



**Figure 58** : Séance de nutrition

## Projet pilote de Régénération Naturelle Assistée avec les paysans-leaders (PA - R2B.A8)

Dans le cadre de la mise en œuvre 1) du plan d'action 2018-2020, incluant l'implication des communautés dans la conservation des ressources naturelles du PNMB et 2) du financement DARWIN, particulièrement la restauration des fonctions des écosystèmes naturels de la zone, un projet pilote de support au développement rural a été initié par WCF et OGPR. Ce projet soutient l'introduction de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) dans les systèmes agricoles actuels dans la conversion vers des systèmes innovants et impactant moins l'environnement. Deux districts dans lesquels, 6 villages pilotes ont été sélectionnés. Ensuite, 12 paysans-leaders issus de ces districts, en raison de 2 par villages.

Afin de réussir ce challenge, la WCF souhaite promouvoir une approche participative pour s'assurer de l'engagement durable de ces paysans-leaders. Ainsi, des diagnostics agricoles participatifs ont été effectués à l'échelle des six villages pilotes et des exploitations des douze paysans-leaders afin de décrire leurs systèmes de production, de décrire la situation initiale et d'identifier les possibles solutions innovantes. Les paysans-leaders ont été par la suite utilisés comme exemples pour les autres membres de la communauté concernant l'introduction de nouvelles techniques et de gestion de leurs exploitations. Ils sont actuellement capables avec les agents WCF d'organiser des séances de vulgarisation pour les autres membres des communautés intéressées afin d'étendre le système avec les accords des PGTV. Effectivement, ces innovations sont liées à la validation des règles d'exploitation des ressources naturelles pour chaque zone du PNMB.

Relativement à ce point, il a été mené des séances de formation et de sensibilisation, et les 12 Paysans Leaders ont été sensibilisés et formés sur différentes thématiques que sont : les principes de l'agro-écologie et de l'agroforesterie, la mise en place des haies vives, les techniques d'abattis-paillis et l'érection de cordons pierreux (Figure 59-60). Par ailleurs, des dotations en gants, bottes, imperméables, machettes et pioches ont été faites aux Paysans Leaders de façon à faciliter leur travail. Il est à noter que les Paysans Leaders formés ont pu sensibiliser à leur tour 254 personnes dans les 6 premiers villages pilotes.

Dans le but d'évaluer les activités de RNA/RNE dans les 6 villages où la promotion de ces pratiques a été réalisée, une consultante a été engagée et des recommandations produites. Au terme de la première saison de mise en œuvre du projet pilote de Régénération Naturelle Assistée, l'évaluation faite indique sur les 12 paysans leaders identifiés par les communautés, 9/12 ont réellement pratiqué la RNA, 3/12 n'ont pas du tout essayé et 2/12 ressortent comme



**Figure 59** : Formation sur les cordons pierreux à Lallabara.



**Figure 60** : Sensibilisation à l'agro écologie par les Paysans Leaders à Lallabara.

des champions en RNA ce sont Mamadou Oury DIALLO de Bossiko Dow et de Bailo TRAORE de Fougany (Figure 59).

A l'issue de cette évaluation et dans le but d'implémenter la pratique sur l'ensemble des villages pilotes, une mission exploratoire d'échange sur la RNA/RNE a eu lieu au Mali (Bamako et Kolokani) en Décembre 2019. Tableau 24 reprend les principaux enseignements sur chacun des sites RNA pilotes du projet.

Dans les autres villages que sont Kela, Missira Djallonké, Mougne Dow, Mareinfaya, Madina 2, Dara, Dakaciré, Yalagueta, Balabory, Idia et Ley Kimbeli, 535 personnes ont été sensibilisées sur les pratiques agro-écologiques (Associations et rotations cultures, utilisations des coordons pierreux, production et utilisation des compostes, production et utilisation des bio-pesticides, etc.).

Une formation sur les techniques d'association des cultures pluviales a également été dispensée à 360 personnes dans les 7 villages pilotes ainsi qu'à Dara, Dakaciré et Balabory. Afin de mettre en pratique les techniques appréhendées, 13 kg de semences de *Cajanus cajan* ont été dotés pour chaque village.

Une autre activité importante de ce premier trimestre a été le lancement des travaux sur les infrastructures communautaires. Ainsi le tableau 25 ci-dessous reprend les projets actuellement lancés.

Dans le cadre des activités de Développement Communautaire, la réalisation de 11 infrastructures communautaires ont été entamées en 2019 dans 9 villages pilotes du PNMB. Les travaux sont en cours de réalisation et se termineront au premier trimestre 2020 au plus tard (e.g. Figure 61).

A titre d'exemple, la caractérisation de 17 ha de la plaine de Lallabara afin de mettre ces 2800 m de périmètre en exploitation est un projet phare pour la négociation avec le comité sur le zonage et le respect des directives d'utilisation des ressources naturelles (Figure 62).



**Figure 61** : Gauche-Mamadou Oury Diallo (Bossiko Dow), Droite- Traore Bailo (Fougany)



**Figure 62** : Gauche- Rencontre entre les équipes WorldVision Mali et PNMB à Bamako et à Droite Visite d'un champ RNA à Ouelediedo dans le cercle de Kolokani avec l'équipe Eco-agri dans le Sahel.

**Tableau 24** : Résumé des sites RNA dans les six (6) villages pilotes

<i>Village</i>	<i>Nom des paysans leaders</i>	<i>Suivi en 2019</i>	<i>Remarques</i>
<i>Sangan</i>	<i>Daouda Mara</i>	√	<i>Piloté avec succès, mais doit encore être entièrement convaincu au sujet de l'ARN</i>
	<i>Mamadou Oury Diallo</i>	√	<i>Piloté avec succès et a déjà obtenu des résultats positifs</i>
<i>Lallabala</i>	<i>Fatoumata Bailo Balde</i>	√	<i>Projet pilote, mais les cultures ont été plantées tardivement pour cause de maladie</i>
	<i>Oumar Sow</i>	√	
<i>Kouli Fakhara</i>	<i>Mamadou Daidou Keita</i>	x	<i>N'a pas effectué d'ARN. Il a plutôt brûlé la ferme</i>
	<i>Ibrahima Balde</i>	x	<i>N'a pas effectué d'ARN et n'était pas disponible pour expliquer ses raisons</i>
<i>Kalinko Konkero</i>	<i>Mamadou Camara</i>	√	<i>Piloté avec succès, mais doit encore être entièrement convaincu du modèle</i>
	<i>Ali Kokoun Camara</i>	x	<i>N'a pas piloté l'ARN pour cause de maladie</i>
<i>Kalinko Missira</i>	<i>Ousmane Camara</i>	√	<i>Piloté avec succès, mais doit encore être pleinement convaincu</i>
	<i>Oumar Bangoure</i>	√	<i>Piloté avec succès, mais l'aménagement de parcelles expérimentales n'a pas permis d'obtenir des résultats concluants</i>
<i>Foungany</i>	<i>Traore Bailo</i>	√	<i>Piloté avec succès et a déjà obtenu des résultats positifs</i>
	<i>Conde Demba</i>	√	<i>Un projet pilote réussi, mais les cultures ont échoué en raison d'une mauvaise rotation</i>
<i>Foungany</i>	<i>Traore Bailo</i>	√	<i>Piloté avec succès et a déjà obtenu des résultats positifs</i>
	<i>Conde Demba</i>	√	<i>Un projet pilote réussi, mais les cultures ont échoué en raison d'une mauvaise rotation</i>

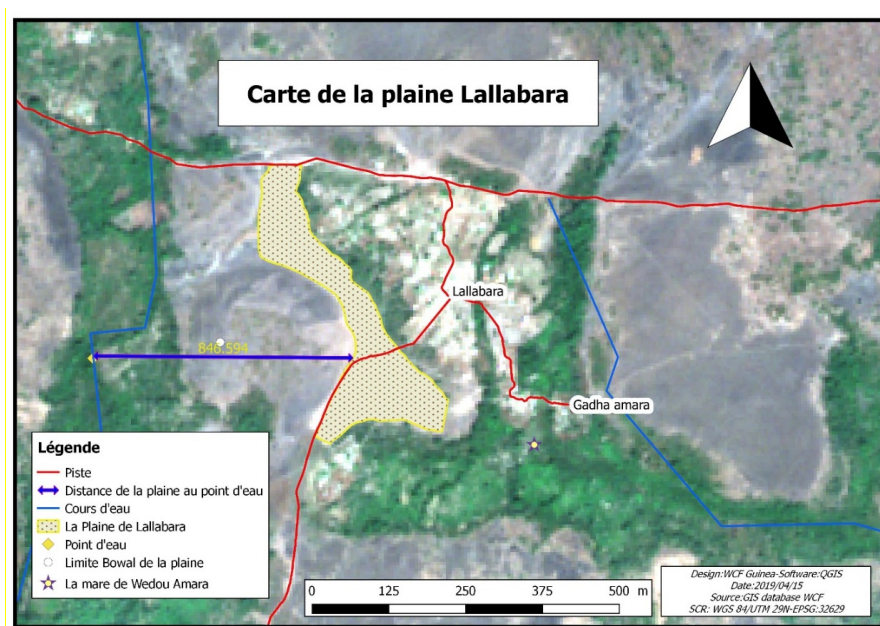


**Tableau 25** : Liste des infrastructures sociales développées pour les communautés du parc

Communes	Localités	Types de travaux	Entreprises des travaux
Fello Koundoua	Nguessawoula,	Aménagement Source d'eau	ENICO GC
	Baridonde	Aménagement Source d'eau et réalisation d'un Forage	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ ENICO GC (source d'eau)</li> <li>○ EDF (forage)</li> </ul>
	Fello Koundoua Centre	Aménagement Source d'eau et réalisation d'un Forage	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ ENICO GC (source d'eau)</li> <li>○ EDF (forage)</li> </ul>
Dara	Dara	Réhabilitation d'un puits	EDF
	Bellakoure	Construction du Hangar du marché	EGB
Kouratongo	Laffa Boubhe	Construction d'un magasin de stockage de miel	ENICO GC
	Lallabara	Clôture d'une plaine de 17 ha	ENGUICOB-TP
Gagnakaly	Kalinko Konkero	Réalisation d'un forage	EDF
Kansangui	Ley Kimbeli	Réalisation d'un forage	EDF



**Figure 63** : Travaux de construction du marché de Bellakouré (droite) ; travaux de pose de la clôture de la plaine de Lallabara (gauche)



**Figure 64** : Plan localisant la plaine de Lallabara et la source d'eau permanente Gadha amar

## Mesures relatives aux populations installées dans la zone intégralement protégée du PNMB développées et validées par les parties prenantes (PA - R2C)

Deux missions de reconnaissance spécifiques ont été planifiées spécialement à la fin de l'année 2019 à ce sujet. Elle fait suite au travail sur la cartographie participative CARTO 2 initié dans les 26 « localités » (seules 11 sont officiellement reconnues). Il s'agira surtout d'organiser la définition d'une méthodologie adaptée, et l'option de développer pour le volet social un partenariat avec INSUCO pour 2020 nous semble être une option crédible. En effet, il est opportun d'avoir également un acteur externe à la structure actuelle de gestion pour identifier les meilleures options par sites. Il s'agira aussi d'utiliser les standards internationaux liés à la rédaction de Plan de Maintien des Revenus (PMR).

Tous ces éléments feront partie de l'EISE planifiée plus tard en 2020.

En outre, nous avons débuté le suivi régulier de ménages ciblés afin de détailler quantitativement l'évolution de leurs pratiques d'utilisation des ressources naturelles en fonction de la montée en puissance de la gestion du parc, ainsi que le profil de leurs sources de revenus (Tableau 26). Ce suivi est en cours de renforcement avec l'arrivée d'une conseillère scientifique, Vittoria Estienne.

Nous chercherons aussi à définir un indicateur lié à l'éducation des enfants de ces ménages, l'impact du club pan étant suivi sur un plus grand nombre.

**Tableau 26** : Revenu moyen des ménages enquêtés en 2019 et ceux suivis régulièrement pour tester le niveau d'appropriation des formations données sur les modèles agro-écologiques et leurs profils de revenu

<b>Revenu moyen par ménage dans les 7 villages pilotes issus des enquêtes et ceux suivis régulièrement</b>				
<b>Villages</b>	<b>Nombre total de ménages enquêtés</b>	<b>Revenu moyen / ménage / an</b>	<b>Nombre de ménages suivis/villages</b>	<b>Revenu moyen/village/5 ménages</b>
Foungani	16	2.400.000	5	4.534.000
Kalinko Konkero	24	2.360.000	5	2.877.200
Kalinko Missira	15	2.340.000	5	3.178.800
Koulifakara	17	2.330.000	5	1.890.000
Laffa Boubhe	11	2.490.000	5	1.908.000
Lallabara	10	2.580.000	5	3.187.000
Sangan	12	2.540.000	5	2.839.000
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>2.434.286</b>	<b>35</b>	<b>2.916.286</b>

## 6. Plan de formation de l'OGPR

- ❖ **Objectif** : Former les membres de l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGPR) à la gestion moderne and en bonne gouvernance d'un parc national ;
- ❖ **Résultats** : Le plan de formation de l'OGPR se fait à 2 niveaux complémentaires, d'une part la direction générale à Conakry et d'autre part les agents OGPR sur le terrain intégrer dans les équipes de la WCF. Un gros volet de notre formation est donc en continue et a des agents de l'OGPR ont été détaché auprès des équipes de la WCF dans

les activités de gestion du PNMB. Cela est un processus continu et déjà 20 agents OGPR sont actifs.

### Le système de surveillance d'application de la loi du PNMB est en place (PA - RID)

Un projet de stratégie de surveillance (impliquant les communautés et leurs comités) et d'actions de lutte contre le braconnage (impliquant une unité spéciale mandatée) est en cours d'élaboration avec les services de l'OGPR. Il a été développé sur la base des normes internationales (UICN, IRF, etc.) et des procédures opérationnelles guinéennes, avec l'appui de l'UNOPS. Il mérite cependant d'être revue en 2020 au regard de notre meilleure compréhension du contexte des réalités spécifiques du PNMB.

En outre, une collaboration a été signée avec le projet GALF, mis en œuvre par l'ONG WARA, pour apporter un soutien spécifique à la formation des agents qui seront mandatés pour le PNMB ainsi qu'au suivi du trafic d'espèces protégées dans la région. Déjà des résultats probants sont atteints et seront décrits à l'issue des procédures engagées. Cela évidemment, pour ne pas avoir un effet négatif sur leur résolution. Il s'agit d'enquêtes de proximité et de suivi des procédures pénales engagées sur les cas les plus importants. A ce jour, deux procédures pénales sont en cours à Labé et à Mamou. Les deux cas ont été arrêtés en plein recel de peaux d'espèces protégées.

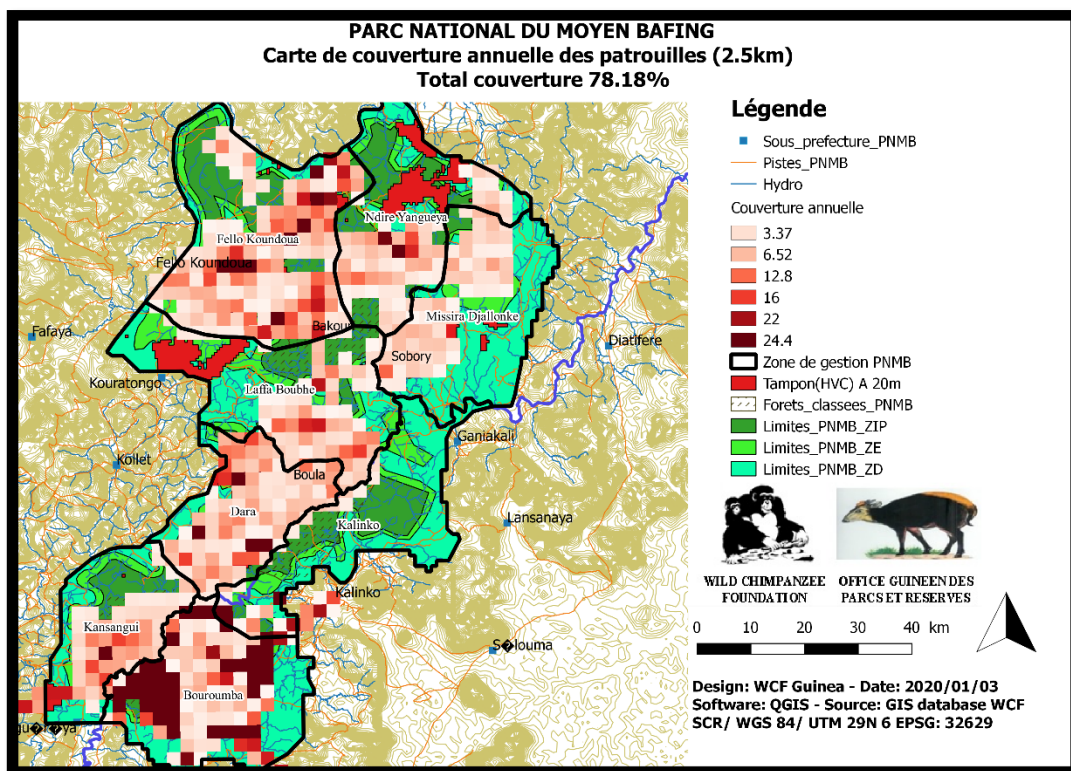
Depuis lors, une session de formation des magistrats a eu lieu en collaboration avec cette ONG pour les principaux tribunaux autour du PNMB, à savoir Labé, Mamou et Dabola.

Quoiqu'il en soit, au cours l'année 2019, 35 éco gardes ont été recrutés, formés et déployés dans le cadre de la surveillance. Ce recrutement des éco gardes s'est déroulé en trois (3) phases dans l'année 2019 à partir de deuxième : 12 personnes (8 éco gardes et 4 Animateurs), 12 personnes (8 éco gardes et 4 Animatrices) pour la phase 2 et 28 (20 éco gardes et 8 Animateurs) ont été recrutés. Il a noté que les éco gardes et les animateurs reçoivent les mêmes modules de formations. Par ailleurs, le groupe a connu une démission ramenant ainsi le nombre total à 35 au lieu de 36.

Pendant cette année 2019, les équipes mixtes (Eco gardes et OGPR/MEEF) ont patrouillé dans 892/1141 grilles de 2,5 km de quadrant couvrant les zones de gestion de Bouroumba, Dara, Laffa Boubhè, Kansangui, Kela, Ndire Yangueya, et Fello Koundoua pour surveiller et enregistrer toutes les observations sur la faune, la flore, les activités illégales et appuyer les équipes de mise et gestion des feux précoces. Un taux de couverture de 78.18% a été réalisé dans 12 missions de surveillances (24 patrouilles) dans les zones de gestion citées ci-dessus. Les équipes ont parcouru au total une distance de 4188.47 km dans le Parc national du Moyen Bafing.

Au total 8267 observations directes et indirectes sur la faune, la flore, les activités illégales humaines ont été faites. Par ailleurs, 7048 animaux sauvages ont été observés directement et indirectement dont 2209 chimpanzés, 07 sur le lion, 37 sur l'hippopotame, 12 sur la panthère, 61 sur le buffle, et 2825 sur le Phacochère.

Les principales menaces qui pèsent sur le PNMB sont : l'agriculture, l'élevage, la chasse et l'extraction du miel.



**Figure 65 :** Grille des patrouilles planifiées dans les zones de gestion de du Parc national du moyen Bafing pour l'année 2019.

### Mettre en œuvre une étude d'Evaluation de l'Impact Social et Environnemental (EISE) (PA - R6A.A1)

Les étapes nécessaires à la validation d'une étude EISE en Guinée sont complexes et sont décrites dans plusieurs règles de procédure et règlements. Avec le soutien du bureau national INSUCO, un examen préliminaire des normes et exigences administratives et juridiques applicables au projet et à l'EISE a été mené. Une distinction est faite entre le cadre réglementaire guinéen et les normes internationales (principalement de la Société Financière Internationale – SFI/IFC). Les lois guinéennes régissant les études de cadrage sont définies en 2014 par décret du Bureau guinéen des études et de l'évaluation environnementale (BGEEE).

Sur la base de cette analyse, il est apparu essentiel de respecter les documents nécessaires au lancement de l'EISE elle-même. Les Termes de Référence de l'EISE sont définis par deux documents principaux : le plan de mobilisation des parties prenantes et le rapport de cadrage. Ces deux documents font partie de l'EISE et sont obligatoires, tant dans les normes internationales que dans les législations nationales.

Grâce à ce partenariat avec INSUCO, le plan d'engagement des parties prenantes a été finalisé et validé en interne (OGPR et WCF) en 2018. Le document est en cours de validation nationale par BGEEE. La validation de l'EISE nécessite également un rapport de cadrage pour décrire le projet, ce qui est effectif depuis début 2019 avec l'appui des bureaux INSUCO et Biotope. De même, la WCF a produit de nombreuses stratégies et approches spécifiques qui sont autant de réponses structurées aux impacts qui seront certainement décrits dans cette étude.

L'évaluation précise des impacts négatifs sur les populations locales liés à la limitation de l'utilisation des ressources naturelles dans 26 villages inclus dans le ZIP sera réalisée à travers une première étude spécifique réalisée au second semestre 2019.

La Commission Néerlandais pour l'Evaluation Environnementale a également proposé de financer pour 2020 l'accompagnement d'une Etude Environnementale Stratégique (EES) au MEEF afin d'étudier l'impact cumulé des divers projets envisagés dans la zone du Bafing (PNMB, PNUD Bafing Faleme, Barrage de Koukoutamba et les micro-barrages prévus, lignes à haute tension, mines et routes, etc.).

#### Créer l'unité de gestion du parc national du Moyen-Bafing (PA - R6B.A1)

En ce qui concerne les termes d'un partenariat public-privé potentiel (PPP) pour la délégation de la gestion du PNMB, les avis juridiques ont été fournis depuis 2018 par le cabinet NIMBA Consult. Il a souligné qu'il n'existait aucun obstacle juridique à un tel mécanisme pour la gestion d'une aire protégée en Guinée et que ce document fournit les éléments nécessaires à la constitution d'un premier projet de document.

Ainsi, un projet de contrat de délégation de gestion a été proposé et discuté avec l'OGPR et le MEEF au cours de cette année 2019, et il détaille les modalités institutionnelles de fonctionnement et de collaboration avec l'autorité contractante. La structure de l'unité de gestion, le comité de suivi et de gouvernance, ainsi que le comité de contrôle sont inclus dans le document.

Une proposition d'organigramme a été présentée au Cabinet du MEEF afin que nous puissions engager sur l'année 2020 les rencontres avec les autres Ministère, partie prenantes de la signature du contrat de délégation de gestion du parc.

#### Renforcer les capacités de la Direction Générale de l'OGPR et les accompagner dans leurs mandats (PA - R6B.A2)

Sur la base de la validation des termes de spécifications définissant les méthodes de travail avec l'OGPR (dans le parc et à la Direction Générale), le déploiement d'équipes mixtes a commencé. Ainsi, près de 20 agents OGPR collaborent en permanence avec la WCF pour la création du parc. Une formation de remise à niveau est fournie pour chacune des interventions et un soutien sur le terrain est fourni par nos équipes techniques. En outre, des agents stagiaires des PN de Badiar et Haut Niger sont incorporés régulièrement au sein du département Environnement.

En outre, la WCF s'est engagée à fournir depuis 2018 à la Direction Générale des équipements lui permettant d'assumer son rôle dans l'exercice des responsabilités qui lui sont confiées dans le cadre du projet de création du parc national. Un véhicule 4x4 a été fourni, environ 10 ordinateurs, imprimantes et photocopieurs, ainsi que du matériel de terrain tel que GPS ou des jumelles. Un soutien au fonctionnement de la structure dans le cadre du projet est également prévu avec la fourniture de consommables de bureau et de moyens de communication. Pour le second semestre, il est prévu une dotation en mobilier de bureau afin d'assurer un cadre de travail propice aux cadres de l'OGPR pour mieux suivre le processus de création du PNMB et l'offset.

La demande de l'OGPR pour une formation pointue et continue est très forte et en parallèle le nombre d'agents OGPR mis à disposition et intégrés dans nos équipes augmentent régulièrement.

D'un seul élément au début 2018, 17 agents de l'OGPR et au moins 12 agents déconcentrés du MEEF sont déployés actuellement sur le terrain, venant de Conakry ou d'autres Aires Protégées comme le PN Badiar, PN Haut-Niger, et Ziama. Pas moins de 6 cadres de la Direction Générale ont participé à des actions spécifiques sur le terrain. Les agents OGPR sur le terrain montre un fort niveau d'implication et d'enthousiasme pour acquérir les connaissances spécialisées dans la gestion d'une aire protégée. Des agents de l'OGPR ont participé efficacement à nos programmes de suivi de faune, identification des oiseaux, cartographie participative des territoires villageois, diagnostic RNA, inventaire botanique.

Ces formations sont au cœur de notre approche du renforcement des capacités de l'OGPR dans le sens où nous basons notre sélection, évaluation du personnel au regard des modules qu'ils ont reçus individuellement ou collectivement. Ainsi, sur une période donnée, nous pouvons garantir que le personnel intégré répond aux besoins du projet afin d'atteindre les résultats attendus.

En outre, l'approche du Partenariat Public-Privé telle qu'elle est promue en Afrique pour la gestion des Aires Protégées implique cette dimension de formation des agents dédiés de l'Etat. Cela afin qu'au terme du contrat, les meilleures pratiques et standards de gestion soient appropriés par ces derniers pour que le niveau d'efficacité de la gestion de l'Aire Protégée n'en pâtisse pas.

Cette collaboration entre une agence nationale et une ONG est perçue dans le pays comme exemplaire, et même des bailleurs internationaux intervenant en Guinée s'appuie sur notre approche de gestion. Nous avons en outre développé une forte collaboration avec d'autres intervenants auprès de l'OGPR, dont l'UNOPS, l'UE, l'Ambassade US et UK, les ONG FFI et JGI, ou le CCC qui œuvre aussi en faveur de la gestion d'AP en Guinée.

Les prochaines étapes coïncident avec l'intégration des agents OGPR devrait prendre encore plus d'ampleur. Effectivement certains pans de la gestion, comme la protection des valeurs du PNMB leurs sont strictement dévolus. Un plan de formation est prévu d'être développé en 2020 pour être mis en œuvre.

#### [Ecrire le plan d'aménagement et de gestion du parc national du Moyen-Bafing et le plan opérationnel annuel \(PA - R6B.A7 & A8\)](#)

Pour rédiger le plan de gestion du parc national et le valider, il est essentiel que nous nous conformions aux normes internationales requises. Par conséquent, le cadre avec 7 objectifs de gestion élaboré pour le plan d'action (2018-2020) suit déjà le format du plan de gestion d'un parc selon ces standards internationaux.

En outre, nous allons travailler avec le projet en cours mis en œuvre par l'UNOPS, qui vise à fournir à l'OGPR des outils de gestion standardisés. Ainsi, la collaboration a été établie et, sur la base des objectifs de gestion définis dans le plan d'action du PNMB, l'UNOPS a normalisé le cadre des plans de gestion des zones protégées pour l'OGPR. Le premier plan à être finalisé est celui de la Réserve de Ziama. Le PN Badiar est en cours de production et nous allons arrimer celui du PNMB à ce processus actuel. Ainsi, une série de consultations

est toujours en cours et nous devrions commencer à travailler sur le document avec les experts de ce projet en 2020.

## 7. Evaluation de l'état d'exécution des actions et de l'atteinte des résultats

### Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation axé sur les résultats (PA - R6F.A1)

Une unité mixte de la WCF et de l'OGPR a été constituée et formalisée pour assurer l'évaluation de la mise en œuvre des activités du plan d'action 2018-2020. Il s'agit d'une cellule mixte qui sera à terme incorporée directement dans l'organigramme de l'unité de gestion. Elle devrait être en lien logiquement avec la cellule dédiée au sein de la Direction Générale de l'OGPR qui centralisera ces informations de Suivi et Evaluation pour l'ensemble de son réseau d'Aires Protégées.

Nous avons évalué le plan opérationnel trimestriel en Mai, en Juillet, en Octobre 2019 et en janvier 2020 pour les objectifs de gestion définis. La session de Mai 2019 a permis aussi de poser les bases du système de suivi de la réalisation avec une formation dédiée qui a été menée par le Commandant Diarrassouba de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) à l'adresse de l'OGPR et de la WCF. Tableau 27 montrent les résultats de l'évaluation trimestrielle de la mise en œuvre du Plan d'Action selon la méthodologie mise en œuvre en 2019.

On observe légitimement que la performance évolue positivement d'un trimestre à l'autre, et que les écarts par rapport à la réalisation attendue démontrent à la fois que ce projet est ambitieux dans les délais qui lui sont octroyés, et que la réalisation de bons nombres d'activités n'a véritablement commencé qu'avec la saison des pluies et les diverses rencontres avec les parties prenantes en Juin 2019. Toutefois, on remarque avec satisfaction que l'écart par rapport à la planification du Plan d'Action, nous sommes à 32% d'atteindre les résultats attendus à la fin de 2020. Le Taux de Réalisation Effectif (TRE), et celui qui montre le taux restant, permettent de suivre cette évolution.

En effet, autant l'année 2018 a été une année d'études et d'analyses, autant celle de 2019 a vu apparaître les premières réalisations concrètes au bénéfice de l'environnement et des communautés. Ainsi, la sélection et formation des écovigilants communautaires a permis d'enregistrer les premiers éléments de suivi des réglementations, assurant avec les agents des cantonnements une meilleure surveillance et protection du PNMB. Le 4<sup>ème</sup> trimestre a vu la mise en place des actions pour les feux de brousse et leur gestion.

En ce qui concerne les objectifs de gestion 2 et 6 qui souffrent de retards dans leur réalisation, il faut prendre en compte l'effet de la saison et l'intensification des activités de reboisement, régénération naturelle, mise en défens, et agro-écologie au dernier trimestre 2019. De même, l'organisation des méthodologies d'approche des questions communautaires pour la gestion des territoires et des paysages a pris du temps tant il était important d'avoir une phase de plaidoyer et de formation des populations du PNMB, de leurs autorités administratives, coutumières et politiques, ainsi que des leaders d'opinion. L'analyse des données par territoire en amont et pendant les discussions avec les communautés a aussi pris un certain temps, et les premiers travaux ont été lancés au second semestre 2019. De même, la mise en place des Comités villageois et des Assemblées communales, ainsi que les termes du partenariat avec l'ANAFIC ont nécessité des compléments d'appui juridique afin d'être présenté à validation pour une mise en exécution fin du second trimestre.

**Tableau 27** : présentation de l'état d'avancement de la réalisation des activités du PNMB

Objectifs de gestion	TRIM 1			Planification	TRIM 2			Planification
	TRA	TRE	Ecart à la réalisation	TRE restant	TRA	TRE	Ecart à la réalisation	TRE restant
OS1	44,17%	24,44%	-44,65%	75,56%	62,98%	45,81%	-27,27%	54,19%
OS2	18,33%	13,17%	-28,18%	86,83%	38,73%	23,29%	-39,86%	76,71%
OS3	30,00%	15,45%	-48,50%	84,55%	56,08%	45,90%	-18,15%	54,10%
OS4	8,33%	2,78%	-66,67%	97,22%	44,44%	38,61%	-13,13%	61,39%
OS5	16,83%	16,67%	-0,99%	83,33%	48,38%	36,98%	-23,58%	63,03%
OS6	27,30%	28,30%	3,67%	71,70%	44,88%	42,62%	-5,03%	57,38%
OS7	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	61,46%	38,75%	-36,95%	61,25%
				<b>Moyenne TRE restant</b>				<b>Moyenne TRE restant</b>
				85,60%				61,15%
Objectifs de gestion	TRIM 3			Planification	TRIM 2			Planification
	TRA	TRE	Ecart à la réalisation	TRE restant	TRA	TRE	Ecart à la réalisation	TRE restant
OS1	78,97%	61,65%	-21,93%	38,35%	88,89%	69,05%	-22,32%	30,95%
OS2	56,19%	33,39%	-40,57%	66,61%	67,81%	44,94%	-33,73%	55,06%
OS3	79,33%	56,30%	-29,03%	43,70%	89,06%	69,06%	-22,46%	30,94%
OS4	54,31%	46,53%	-14,32%	53,47%	86,11%	69,17%	-19,68%	30,83%
OS5	53,65%	40,59%	-24,34%	59,41%	100,00%	90,50%	-9,50%	9,50%
OS6	63,06%	54,58%	-13,44%	45,42%	86,46%	58,40%	-32,45%	41,60%
OS7	62,50%	53,75%	-14,00%	46,25%	87,50%	75,50%	-13,71%	24,50%
				<b>Moyenne TRE restant</b>				<b>Moyenne TRE restant</b>
				50,46%				31,91%



